

LES ACTES DU CRESAT

En couverture:

L'école de tissage et de filature de Mulhouse (1861-1864)

UNIVERSITÉ DE HAUTE-ALSACE

LES ACTES DU CRESAT

2004

N° 2

Février 2005



Les actes du CRESAT, N°2, 2004
© Editions du CRESAT 2004
ISBNXXXXX

SOMMAIRE

I. LES SÉMINAIRES DU CRESAT

HISTOIRE DOCUMENTAIRE DE L'INDUSTRIE ALSACIENNE AU XX^E SIÈCLE

Nicolas Stoskopf

Projet de recherche sur l'histoire documentaire de l'industrie alsacienne

Florence Ott

L'Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle

Nicolas Stoskopf

Différences et points communs du projet pour le XX^e siècle

Nicolas Stoskopf

Un outil pour l'histoire économique

Marie-Claire Vitoux

L'entreprise comme fait social total

Raymond Woessner

Géographie de l'industrie alsacienne au XX^e siècle

Pierre Fluck

L'apport de l'archéologie

Jean-Luc Eichenlaub

Archives publiques, archives privées dans le Haut-Rhin

Françoise Pascal

Ressources bibliographiques

Bernard Jacqué

Aspects du mode de production et de vente du papier peint panoramique

Jean-Philippe Droux, Brice Martin, Bernard Reitel

La carte, un outil pour la recherche en sciences humaines

Jean-Philippe Droux

L'organisation socio-spatiale de Manchester vue par Friedrich Engels

Brice Martin

La cartographie du risque en France

II. CONTRIBUTIONS

Benoit Bruant, Catherine Krebs

Quand des métiers se rejoignent autour de l'information et du patrimoine

Pierre Fluck

La friche industrielle de Wesserling. Un diagnostic d'archéologie industrielle

III. MÉMOIRES DE DEA

Pierre-Christian Guiollard

Disparités dans la conservation et la valorisation du patrimoine minier des mines de charbon, d'or et d'uranium françaises. Causes et conséquences.

Bertrand Risacher

L'industrialisation de la vallée du Rimbach de 1812 à 1870

IV. ACTIVITÉS ET PROJETS

Patrimoine industriel de Mulhouse : enjeux et perspectives. Colloque des 14 et 15 mai 2004

Pierre Fluck

La friche industrielle de Wesserling : un diagnostic d'archéologie industrielle

Raymond Woessner

La 4^e table-ronde Rhin-Sud : " le retour de la prospective "

Françoise Dieterich, Bernard Reitel

Bilan des cafés géographiques 2004

Nos chercheurs ont publié en 2003-2004

Brèves

V. LES CHERCHEURS DU CRESAT

I

LES SÉMINAIRES DU CRESAT

29 novembre 2003

HISTOIRE DOCUMENTAIRE DE L'INDUSTRIE ALSACIENNE AU XX^E SIÈCLE

Le premier séminaire de l'année universitaire s'est tenu dans les salons de la Société industrielle de Mulhouse (SIM) qui a bien voulu nous accueillir pour y présenter un nouveau programme de recherche.

Participants :

- SIM : Eric de Valence (président de la SIM), Corinne Schmitt, Bernard Lesage, Jacques-Henry Gros (CERARE), Laurent Brand, Luc Gaillet (Dollfus & Muller), Rémi Lesage (tuileries Lesage), Pierre-Marie Schatz, David Carita.

- CRESAT-UHA : Marianne Coudry, Odile Kammerer, Catherine Krebs, Anne-Marie Bruleaux, Benoit Bruant (Bibliothèque municipale), Paul-Philippe Meyer, Florence Ott (CERARE), Marie-Claire Vitoux, Pierre Fluck, Raymond Woessner, Nicolas Stoskopf, Isabelle Ursch-Bernier, Yves Frey, Richard Keller (Musée de l'automobile), Nicolas Schreck.

- Etudiants UHA : Marie-Jeanne Giet, Françoise Joly, Christelle Himmelberger, Arnaud Bay, Guillaume Jaoul, Alexia Gilot, Hélène Both, Emmanuel Mansutti, Hélène Socer, Delphine Horny, Joseph Specklin, Jérémy Rudy, Eric Heisser, Aurélia Fuchs, Grégory Pierre.

Et Aude Boissaye (Les Saisons d'Alsace), Léon Strauss (ALMEMOS), Françoise Olivier-Utard (ULP-Strasbourg), Frédérique Boura (DRAC-Alsace), Jean-Luc Eichenlaub (Archives départementales du Haut-Rhin), Françoise Pascal (BUSIM), Paul Specklin, Bruno Oesterlé (DMC), François Guntz (IRCOS Mulhouse-Strasbourg), David Kelai (CEPI), Dan Bernfeld et Anne-Marie David (Eurocultures, Bruxelles), René Arnold, Philippe Malandain, Françoise Zimmermann (DNA).

Le projet de recherche distribué aux participants est publié ci-dessous.

Nicolas **STOSKOPF**¹

PROJET DE RECHERCHE SUR L'HISTOIRE DOCUMENTAIRE DE L'INDUSTRIE ALSACIENNE AU XX^E SIÈCLE.

L'*Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle* a été publiée par la Société industrielle de Mulhouse en 1902. L'idée de cet ouvrage avait été lancée le 13 novembre 1895 par Ernest Meininger au Comité d'histoire, de statistique et de géographie. Un comité de rédaction fut formé au sein de la SIM, divisé en seize groupes attachés chacun à une branche d'industrie tandis qu'un comité central de neuf membres supervisait l'ensemble. Ses travaux aboutirent en moins de sept ans à la réalisation de cet ouvrage monumental de 1 095 pages.

Un siècle plus tard, il constitue toujours une référence : il est utilisé par les historiens à la recherche d'un renseignement précis sur les entreprises de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle ; il est volontiers présenté comme un modèle digne d'être imité pour une histoire industrielle au XX^e siècle : ainsi dès 1957, fut lancée auprès des entreprises, sous les auspices de la SIM, une enquête intitulée *Histoire documentaire de l'industrie haut-rhinoise de 1900 à nos jours*, mais cette tentative se solda par un échec. La bibliothèque de la SIM en conserve les épaves, c'est-à-dire quelques dizaines de réponses rassemblées dans un classeur. En 1995, la SIM, alors présidée par Jean-Baptiste Donnet, envisagea de créer un Comité d'histoire industrielle 1870-2000 et de publier une série chronologique de cinq *Bulletins de la SIM* consacrée à l'histoire industrielle de Mulhouse et de sa région, mais abandonna rapidement son projet, faute de moyens humains et matériels. Plus récemment, l'idée fut relancée par diverses personnalités du monde des affaires (Jacques-Henry Gros) ou de la communauté historique (Jean-Luc Eichenlaub).

Le XX^e siècle s'est finalement terminé sans que rien ne soit entrepris, 2002 est passé sans que même un article de revue n'évoque le travail réalisé par les comités de la SIM un siècle plus tôt. Mais il n'est pas trop tard pour ouvrir ce chantier : le CRESAT, qui rassemble des historiens de l'économie et de la société, des techniques et des sciences, des géographes, des archéologues, des archivistes, des conservateurs de musée, est armé pour le faire en association avec d'autres partenaires et se propose d'inscrire ce projet à son programme de recherche.

Il ne saurait être question néanmoins de proposer une simple réplique du travail réalisé il y a un siècle : Ernest Meininger et ses collaborateurs ont voulu édifier un monument de papier à la gloire de l'industrie mulhousienne du XIX^e siècle. Les évolutions historiques du XX^e siècle, marquées par une succession de crises et d'adaptations

¹ Avec l'aide précieuse de Marie-Claire Vitoux et de Raymond Woessner qui ont apporté suggestions et compléments.

² Cet " environ " comprenait les vallées d'Altkirch, Masevaux, Thann, Wessering, Guebwiller et Soutzsmatt.

douloureuses, par la concentration, la désindustrialisation, et, *in fine*, par la mondialisation, ne légitiment évidemment pas une telle démarche. D'autre part, le cadre spatial adopté en 1902, Mulhouse et ses environs², a perdu entre-temps son statut de modèle historique et n'a plus guère de signification aujourd'hui. Enfin, non seulement *L'Histoire documentaire...* ne répond plus, par son volume, aux normes éditoriales contemporaines, mais il faut reconnaître également que l'Université du XXI^e siècle n'est pas en mesure de mener à son terme un objectif de publication aussi ambitieux dans un délai raisonnable.

C'est pourquoi, le projet d'*Histoire documentaire... au XX^e siècle* se présente moins comme une fin en soi, que comme une méthode heuristique d'histoire industrielle centrée sur l'étude des entreprises et réalisée par étapes dont les contenus devront être définis au fur et à mesure par les chercheurs eux-mêmes. Compte tenu de ces prémisses, deux modifications paraissent devoir être proposées d'emblée par rapport à ce qui a été fait en 1902 :

- Dilater l'espace étudié à l'ensemble de la région Alsace, de façon à combiner territoires institutionnel et identitaire et à réduire le risque de voir des problématiques arbitrairement tronquées par des limites administratives trop étroites.
- En contrepartie, découper l'objet de la recherche et échelonner sa réalisation dans le temps en prévoyant des publications successives qui formeront une collection.

Sur ces bases, il convient d'analyser les enjeux contemporains de cette recherche, d'en explorer les outils méthodologiques et d'esquisser les grandes lignes de son organisation.

I. Enjeux contemporains d'une recherche sur les entreprises du XX^e siècle.

Fondée sur le recensement et la description sommaire des entreprises ayant participé à l'aventure industrielle du XIX^e siècle, *L'Histoire documentaire...* avait adopté, avant la lettre, les méthodes de la prosopographie : les entreprises, personnes morales, y tiennent la place que les individus occupent dans les enquêtes historiques de ce type. A partir du moment où le souci de célébration n'est plus de mise, il faut s'interroger sur les apports attendus d'une telle démarche.

1. Participer à la construction de la mémoire collective.

La fermeture récente des Mines de potasse d'Alsace ou de quelques entreprises textiles emblématiques apporte la confirmation qu'une bonne partie de l'industrie alsacienne des XIX^e et XX^e siècles est en train de disparaître sous nos yeux. Selon un scénario quasi immuable, il faut attendre encore, dans le cas général, une dizaine d'années après la cessation d'activité pour que les traces de présence industrielle soient effacées d'un paysage urbain³, quelques décennies supplémentaires pour que les derniers témoins

emportent avec eux une mémoire nécessairement viagère si les archives de l'entreprise n'ont pas été entre-temps miraculeusement sauvées.

De nombreuses initiatives ont été prises à différents niveaux pour sauvegarder quelques pans de cette mémoire collective : en témoignent le développement des fonds d'archives d'entreprise collectés par le CERARE ou par les Archives départementales ou communales, la multiplication des musées techniques ou écomusées, la formation d'associations d' " anciens ", les travaux des sociétés d'histoire locale, etc.

De son côté, le CRESAT, a entrepris depuis 1998, à l'initiative de son directeur, Pierre Fluck, un inventaire du patrimoine industriel sous la forme d'une banque d'images, riche (en 2002) de 1 800 reproductions d'iconographie ancienne et de 2 000 photographies de sites actuels.

En collectant et en collectionnant des informations sur les entreprises, le projet d'*Histoire documentaire* se situe dans le prolongement de cet inventaire⁴, avec le même souci d'apporter une contribution à la construction d'une mémoire collective alsacienne qui est aussi celle de son passé industriel.

2. Donner une impulsion aux recherches d'histoire économique et sociale.

Contrairement au XIX^e siècle, siècle d'or de l'industrialisation en Alsace, peu de travaux historiques d'envergure ont été consacrés à l'histoire de l'industrie alsacienne au XX^e siècle. Michel Hau a fixé à 1939 le terme de sa thèse sur *L'industrialisation de l'Alsace*. Les histoires d'entreprise, qui vont en général " des origines à nos jours ", sont encore peu nombreuses. En dehors de quelques rares mémoires de maîtrise ou de troisième cycle d'histoire⁵, l'après 1945 a été " abandonné " aux statisticiens et aux économistes de l'INSEE⁶ ainsi qu'aux géographes⁷. Pour un historien, le décalage est important entre les possibilités offertes par les ressources documentaires, la richesse du terrain alsacien et les recherches effectivement entreprises⁸.

En privilégiant une approche microéconomique et diachronique centrée sur les entreprises, *L'Histoire documentaire* pourrait être une contribution spécifique des

3 Cf. P. Fluck, *Les belles fabriques, un patrimoine pour l'Alsace*, Colmar, Do Bentzinger, 2002, p. 115.

4 Les mémoires d'histoire industrielle réalisés par les étudiants de DESS de la filière Mécaocto se situent déjà dans cette perspective : consacrés à une entreprise, ils combinent un bref historique, une recherche sur les sources et la bibliographie et une étude du site industriel.

5 Notamment, I. Moes-Heinz, *L'évolution industrielle de Mulhouse et de sa région de 1900 à nos jours*, thèse de III^e cycle, USHS, 1978, 498 pages + annexes.

6 Voir notamment la série *Chiffres pour l'Alsace*.

7 Cf. les travaux d'Etienne Juillard, de Richard Kleinschmager, d'Henri Nonn. Parmi les publications les plus récentes, il convient de mentionner H. Nonn et J.-A. Héraud (dir.), *Les économies industrielles en France de l'Est, tissus et réseaux en évolution*, Strasbourg, PUS, 1995 ; R. Woessner, *Mythes et réalités de l'espace Rhin-Rhone*, Besançon, Presses universitaires francs-comtoises, 2000.

8 Pour des références bibliographique complémentaires, voir B. Vogler et M. Hau, *Histoire économique de l'Alsace*, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1997.

historiens à la connaissance de l'économie régionale au XX^e siècle. On en attend des matériaux nouveaux pour explorer des problématiques très inégalement parcourues jusqu'à présent. Sans prétendre faire ici un inventaire exhaustif de questions ou de sujets d'étude, on se contentera de mentionner quelques pistes prometteuses :

- Si l'on se place dans le fil de la chronologie, on rencontre la participation de l'Alsace à la puissance économique dominante en Europe jusqu'en 1918, la réadaptation au marché français dans les années vingt et la mise en exploitation des mines de potasse, l'aggravation de la crise des années trente par la situation de glacis face à l'Allemagne nazie, l'annexion de fait de 1940 à 1945, la reconstruction, la crise de l'industrie textile et d'autres industries traditionnelles dans la seconde moitié du XX^e siècle, les mutations industrielles des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. Sur la durée du siècle, la question centrale est celle du dépérissement d'une organisation industrielle qui, bien qu'ouverte sur l'extérieur, n'a pas su ou pu bifurquer vers les nécessaires adaptations (concentrations financières, marchés autres que coloniaux, produits innovants). Malgré les épreuves historiques spécifiques, c'est un échec étonnant puisque l'Alsace disposait d'un réseau bancaire étoffé, de dynasties d'industriels, d'ouvertures sur l'Afrique par exemple...
- Si l'on s'intéresse à la répartition dans l'espace, se pose alors le problème de la désindustrialisation des vallées vosgiennes, le glissement de l'industrie vers le Rhin, des agglomérations vers les axes de communication, le rééquilibrage du tissu industriel entre Haut et Bas-Rhin, la localisation des industries polluantes ou présentant des risques pour la population, le transfert des sièges sociaux à l'extérieur de la région, la formation de réseaux interentreprises.
- Si l'on accorde la priorité aux structures, attirent alors l'attention la démographie des entreprises et la mesure du dynamisme entrepreneurial, la politique des agences de développement régional (ADIRA, CAHR, ADA), les différents modes de concentration et l'importance des investissements franciliens et étrangers, les performances comparées des entreprises, les mutations de l'emploi, les relations sociales, la crise du capitalisme familial et la remise en cause du modèle industriel alsacien, version régionale du capitalisme rhénan.

Sur ces différents thèmes, le suivi prosopographique, très descriptif dans son approche, peut apporter, au même titre qu'il l'a fait en histoire sociale, des éléments de réponse qui restent hors d'atteinte tant que l'on s'en tient aux données agrégées des statisticiens et des économistes : la connaissance des individus, ici des unités de production, permet en réalité d'enrichir et d'affiner la connaissance du groupe dans son ensemble et d'améliorer la compréhension de ses comportements.

3. Eclairer le présent et l'avenir.

Si l'histoire s'écrit résolument au passé, ce sont bien les préoccupations du présent et l'inquiétude de l'avenir qui déterminent ses interrogations. On peut constater aujourd'hui que la disparition d'entreprises alsaciennes séculaires et les transformations

profondes que connaissent les autres dans le contexte de la mondialisation sont davantage subies qu'elle ne sont anticipées et contrôlées. La connaissance du passé récent visé par l'enquête, tant dans sa dimension mémorielle qu'historique, ne peut qu'éclairer les choix fondamentaux que doivent et devront faire les décideurs politiques et économiques pour reconvertir de façon dynamique le tissu industriel alsacien. C'est le sens de la forte demande sociale d'histoire des entreprises et de mémoire ouvrière qui s'exprime à nouveau et avec force depuis peu.

Sur tous ces points, le projet d'*Histoire documentaire* a l'ambition d'apporter des contributions significatives et de placer le CRESAT et ses membres au centre de la recherche historique sur les entreprises alsaciennes du XX^e siècle.

II. Outils méthodologiques et perspectives

Le CRESAT a un triple rôle à jouer dans le cadre de cette enquête : donner les impulsions, coordonner et produire. Il est clair que c'est à l'aune de ses productions qu'il sera jugé. Il peut compter sur les travaux propres de ses chercheurs, mais aussi sur les étudiants encadrés par ces derniers. Le projet d'*Histoire documentaire* ne prétend pas enfermer les uns et les autres dans un carcan contraignant, mais plutôt fournir un point d'ancrage à ceux qui le voudraient et rassembler des travaux qui se font pour l'instant en ordre dispersé. C'est pourquoi, il peut être décomposé en deux parties : la première, fédérante, serait une sorte de parcours fléché pour participer à l'œuvre collective et impliquerait de contribuer à la réalisation d'un fichier documentaire sur les entreprises alsaciennes du XX^e siècle ; la seconde resterait au gré des objectifs et des problématiques choisies par les chercheurs qui l'entreprennent.

1. Réaliser un fichier documentaire sur les entreprises du XX^e siècle

En réalisant un fichier des entreprises, on reste fidèle au principe de base de *L'histoire documentaire* de 1902. En effet, l'intention de la SIM en 1895 était de " former la liste de tous les établissements dépassant une certaine importance et ayant exploité l'industrie considérée, en indiquant les dates de fondation, les raisons sociales successives, avec la liste des chefs et des associés et les dates correspondantes dans la mesure du possible ; puis passer en revue les changements survenus dans l'outillage industriel, ses perfectionnements essentiels, indiquer les salaires payés aux ouvriers à diverses époques et les modifications principales adoptées dans la construction des bâtiments industriels, leur éclairage, leur chauffage, etc. etc.⁹".

Plus récemment, le regretté Ivan Kaemmerlen a rassemblé une documentation impressionnante sur les entreprises textiles haut-rhinoises des XIX^e-XX^e siècles, déposée après sa mort au CERARE. Pour chaque établissement, il a établi une fiche qui comprend,

⁹ *Histoire documentaire...*, op. cit., p. VII-VIII.

sur six colonnes verticales, l'année (déroulement chronologique), le nom de l'entreprise (raison sociale complétée le cas échéant par le statut, le montant du capital, les événements concernant l'entreprise), l'activité, l'équipement (nombre de broches ou de métiers), la force motrice (hydraulique ou vapeur, ce qui concerne surtout le XIX^e siècle), les effectifs (hommes, femmes, enfants, total) ; au bas de la fiche, figure la bibliographie.

Ces modèles peuvent sans doute être affinés et complétés : il faut simplement trouver un compromis acceptable entre les ambitions d'une recherche, l'offre contenue dans les sources et la capacité de travail des chercheurs. Il ne sert à rien d'établir un magnifique questionnaire si les réponses sont hors d'atteinte... Une connaissance approfondie des sources génériques (annuaires, fichiers, statistiques, ouvrages spécialisés) est à cet égard un préalable indispensable. On doit viser par ailleurs à une certaine homogénéité des résultats de façon à rendre possible un traitement statistique. L'objectif est en effet de rassembler cette information dans une base de données informatisée qui sera complétée, corrigée, actualisée au fur et à mesure de l'avancement des recherches. Non seulement, celle-ci offrira les mêmes services aux chercheurs que l'*Histoire documentaire* de 1902, c'est-à-dire fournir un état civil de l'entreprise et une trame chronologique de son histoire au XX^e siècle, mais elle sera en outre susceptible de traitements statistiques et cartographiques qui lui donneront une réelle valeur ajoutée.

2. *Dépasser la logique de l'inventaire descriptif*

A en rester là, c'est-à-dire à une démarche purement descriptive, on risque cependant de passer à côté, faute de moyens d'analyse, des problématiques essentielles de la recherche en histoire industrielle du XX^e siècle. Avant de déboucher sur des possibilités d'exploitation statistiques, la collecte prosopographique sur les entreprises serait une tâche bien ingrate, probablement décourageante et donc condamnée à l'échec, si elle ne se combinait pas avec d'autres objectifs de recherche. En réalité, elle n'est vraiment justifiée que parce qu'elle est également un outil de connaissance dans une gamme très large d'approches. Elle convient aussi bien à des études de branches, des monographies locales ou régionales, des travaux à dominante sociale, technique ou patrimoniale, etc. Ainsi, on pourra entreprendre, dans le cadre de l'*histoire documentaire*, des recherches sur la concentration dans la brasserie alsacienne, la crise du textile, la désindustrialisation du Val d'Argent, l'implantation des entreprises étrangères, l'évolution des conditions sociales, le renouvellement du tissu industriel, etc. Autour du point d'ancrage défini plus haut, les sujets d'étude pourront se déployer avec une grande autonomie.

3. *Des publications labellisées*

L'*Histoire documentaire de l'industrie alsacienne au XX^e siècle* ne se présentera pas, on l'a vu, comme l'album de 1902, mais plutôt comme une collection rassemblant des ouvrages publiés au fur et à mesure de l'avancement des recherches. Pour maintenir

une certaine unité et donner une signification à ce qui sera finalement un label, un cahier des charges devra être respecté : on peut envisager qu'il impose par exemple la publication, au moins partielle, du fichier correspondant des entreprises ainsi que des repères iconographiques et cartographiques. Au delà de ces exigences minima, *L'Histoire documentaire* aurait vocation à rassembler une gamme très large de publications, monographies d'entreprise, histoire de branches industrielles, études thématiques ou régionales, etc. Ainsi la collection pourrait-elle même se subdiviser en sous-parties selon des logiques qui restent à préciser.

Chacun de ces points devra être discuté au sein d'une équipe de pilotage réunie par le CRESAT : il est en effet nécessaire de définir de façon précise les principes et les procédures qui seront appliqués à cette enquête, tant d'un point de vue conceptuel que technique.

III. Organisation de l'enquête

Le projet d'*Histoire documentaire* ne peut espérer déboucher sur des réalisations effectives que s'il est conçu comme le travail d'une équipe, mobilisée autour d'objectifs accessibles et disposant de moyens lui permettant de les atteindre.

1. Réunir des compétences.

Il est nécessaire de rassembler, sans aucune exclusive, des compétences et des contributions venues d'horizons les plus divers. De ce point de vue, certaines conditions paraissent requises :

- Associer les directeurs et le personnel des principaux centres de documentation, archives, bibliothèques et musées. Leur contribution est notamment fondamentale pour établir un inventaire des grands types de sources historiques disponibles pour la recherche sur les entreprises au XX^e siècle.
- Intéresser le milieu économique, les chambres de commerce, les organisations patronales (notamment la SIM), les syndicats, de façon à tisser des liens avec des personnes compétentes, en activité ou à la retraite, d'accéder à une documentation professionnelle vivante et de rassembler des éléments de mémoire orale.
- Mobiliser les étudiants et les inciter à s'orienter dans cette voie de recherche : sont notamment concernés aujourd'hui les étudiants du DEA Histoire industrielle, des DESS archivistique et muséologie, de maîtrise d'histoire, qui se retrouveront demain dans la préparation d'un master à l'UHA. Il va de soi que les étudiants d'autres universités, notamment ceux qui dépendent de l'Institut d'histoire économique et sociale (sous la direction de Michel Hau) ou de l'Institut d'histoire d'Alsace (sous la direction de François Igersheim) sont aussi invités à participer à ce projet. Par ailleurs, la réalisation d'une base de données et sa maintenance supposent que des vacances rémunérées puissent être consacrées à cette tâche.

- Solliciter l'appui du réseau, très dense en Alsace, des sociétés d'histoire et des associations spécialisées. Certaines ont déjà entrepris un travail s'inspirant de *L'Histoire documentaire*¹⁰, d'autres ont publié des articles sur les entreprises de leur ressort : cette connaissance du local est évidemment irremplaçable et doit être, dans la mesure du possible, associée à ce projet de recherche et valorisée. Des contacts seront pris avec la Fédération des sociétés d'histoire dont les correspondants sont en passe d'achever la publication d'une œuvre monumentale, le *Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne* (environ 4 500 pages).

2. Trouver des partenaires.

Il est évidemment prématuré de fixer un budget d'autant que l'importance prise par l'enquête est étroitement dépendante de l'écho qu'elle rencontrera et du travail effectivement entrepris. L'organisation de colloques ou de tables rondes, la réalisation d'une base de données et la publication des résultats nécessitent des moyens dont ne dispose pas actuellement le CRESAT. Des financements seront donc demandés à diverses instances qui restent à préciser : ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, collectivités locales, chambres de commerce, etc.

En ce qui concerne les projets de publication, des contacts seront pris avec des éditeurs universitaires ou privés pour étudier les conditions d'édition de la collection envisagée.

3. Proposition d'un calendrier de travail

Cet avant-projet a fait l'objet d'une présentation sommaire à la réunion du Conseil d'équipe du CRESAT réunie par Pierre Fluck le 11 avril 2003 qui l'a approuvé dans ses grandes lignes. Affiné depuis avec le concours de Marie-Claire Vitoux, maître de conférences en histoire contemporaine à l'UHA, et de Raymond Woessner, maître de conférences en géographie à l'IUFM d'Alsace, il sera adressé aux membres du CRESAT ainsi qu'à divers experts extérieurs auxquels il sera demandé de donner un avis ou une contribution critique et de réfléchir à de possibles amendements ou corrections. En fonction de l'accueil rencontré par notre proposition, il sera possible de passer aux étapes suivantes :

- Une réunion de travail pourrait être organisée avec les personnes intéressées par le projet à l'automne 2003 afin d'échanger des idées et de faire le tour des problèmes concrets posés par cette enquête. Elle désignera également un comité de pilotage.

- Celui-ci élaborera les documents de travail nécessaires à l'enquête, c'est-à-dire la fiche d'entreprise (ou d'établissement), l'inventaire des sources génériques, une procédure d'agrément des candidats souhaitant participer à l'enquête, le cahier des charges des publications. Il préparera la réalisation d'une base de données.

¹⁰ Voir notamment *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival*, Guebwiller, Musée du Florival, 2001, 176 p.

- Une présentation officielle, incluant une campagne de communication par voie de presse, sera alors organisée.

Le défi relevé par la SIM en 1895 doit l'être au seuil du XXI^e siècle par un laboratoire universitaire. Ni commémoration, ni simple inventaire, c'est une opportunité pour fédérer les recherches, pour créer un point de cristallisation autour duquel s'organisera dans les années à venir la recherche en histoire industrielle en Alsace.

COMPTE-RENDU DU SÉMINAIRE¹¹

Eric de Valence, président de la Société Industrielle de Mulhouse, se réjouit de voir un projet d'une telle ampleur (et que la Société Industrielle avait en son temps ambitionné de réaliser) porté par une équipe scientifique soudée, ce qui est une assurance de réussite. Il rappelle combien le moment est venu de lancer les recherches sur un tissu économique en pleine mutation.

Pierre Fluck rappelle les récents remodelages du CRESAT (Centre de Recherches sur les Economies, les Sociétés, les Arts et les Techniques) qu'il dirige.

Nicolas Stoskopf remercie la SIM de son accueil et présente le programme de la matinée.

1^{ère} partie : A chaque siècle son enquête

1. L'Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle, par Florence Ott

Dès sa création, en 1826, la Société Industrielle de Mulhouse mène une politique de publication en incluant dans ses statuts la diffusion d'un bulletin dont le premier numéro paraît en 1828 et lui assurera une notoriété internationale. En 1831, elle édite la *Statistique Générale* industrielle du département reconnue par l'Académie des Sciences qui lui décerne le prix Monthyon. Cependant c'est en 1902, en pleine annexion allemande, qu'elle publie en langue française son plus important ouvrage¹² *L'Histoire documentaire de l'industrie de Mulhouse et de ses environs au XIX^e siècle*.

L'Histoire documentaire et ses initiateurs

Lors de la séance du 13 novembre 1895 du comité d'histoire, de statistique et de géographie de la SIM, Ernest Meininger, archiviste de la ville de Mulhouse, historien et

¹¹ Ce compte-rendu a pu être réalisé grâce aux notes prises par Marie-Claire Vitoux et Pierre Fluck et a été mis en forme par Hélène Both, étudiante en DESS. Toutefois, les textes des communications ont été repris par leurs auteurs et présentés comme de courts articles. Que le lecteur veuille bien excuser quelques redites inévitables avec le projet de recherche rédigé présenté dans les pages précédentes.

¹² Voir aussi F. Ott, *La Société Industrielle de Mulhouse au temps de l'Empire allemand (1871-1918)*, Mulhouse, SIM, 2004, p. 192-205.

publiciste propose un projet de publication d'une histoire documentaire de Mulhouse depuis 1768 jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Son projet est ambitieux et se propose de traiter de la vie municipale, commerciale et industrielle de Mulhouse. Il s'agit de " faire une histoire de Mulhouse et de son rayon sur l'industrie pendant le XIX^e siècle comprenant des matériaux sur l'industrie, le commerce, l'instruction publique, les diverses administrations, les travaux publics, l'hygiène, les événements remarquables ". Il ajoute que ces " documents auraient une grande valeur pour les générations futures et seraient en même temps une réclame pour l'industrie actuelle. Mais il faut se hâter d'établir ce monument de la gloire industrielle de Mulhouse alors qu'il est encore possible de trouver les renseignements nécessaires¹³ ".

Une commission spéciale, nommée par le conseil d'administration, est alors chargée d'élaborer le plan définitif¹⁴. Plus de quatre-vingt membres, répartis en seize groupes vont s'occuper de réunir l'information.

Le programme général des groupes est le suivant :

" former la liste de tous les établissements dépassant une certaine importance et ayant exploité l'industrie considérée, en indiquer les dates de fondation, les raisons sociales avec la liste des chefs et associés et les dates correspondantes, passer en revue les changements importants survenus dans l'outillage industriel, indiquer les salaires des ouvriers et les modifications adoptées dans la construction des bâtiments industriels. L'aire géographique comprend Mulhouse et les vallées d'Altkirch, Masevaux, Thann, Wesserling, Guebwiller et Soultzmatt¹⁵."

Le nom d'Auguste Thierry-Mieg reste attaché à la publication de *l'Histoire documentaire*. Membre de la SIM depuis juin 1863, économiste, secrétaire-adjoint, puis trésorier, il accepte, en 1899, le poste de secrétaire général de la SIM qu'il exercera pendant douze ans. Grand coordinateur de cette gigantesque œuvre, il est chargé de rassembler tous les documents susceptibles d'éclairer, d'illustrer l'ouvrage et de servir de relais entre les différents groupes. Il réalise la mise au point de la publication. Il s'occupe de classer et coordonner les nombreux documents, met en forme les notes des différentes commissions et recherche les photos et gravures de cet important ouvrage.

Le troisième homme important du projet est le président de la SIM, Auguste Dollfus, qui, dès avril 1897, donne lecture d'une préface qu'il souhaite voir placer en tête du volume. Il soutient et encourage la publication n'hésitant pas à assurer la rédaction de certaines parties de l'ouvrage. Il propose également d'étendre le travail aux affaires municipales et aux travaux d'édilité, qui vont de pair avec les progrès de l'industrie, et de s'en occuper. Il dresse, en outre, une liste complète des établissements industriels.

13 Cf. Séance du conseil d'administration du 26.4.1896, p. 122, CERARE 96B1514.

14 Cf. Séance du conseil d'administration du 19.12.1895, p. 114, CERARE 96B1514.

Le choix de la Société Vve Bader & C^{ie} pour l'impression

Le contrat de commande pour la publication de l'*Histoire documentaire* est signé le 28 mars 1899 entre la société Vve Bader & C^{ie}, imprimeurs-éditeurs à Mulhouse, et la SIM, la préférant à l'imprimerie Fischbach qui offrait un prix identique.

La maison de la Veuve Bader se charge de livrer 1 500 exemplaires de l'ouvrage. Le volume sera cartonné sous couverture en papier renforcé. Un délai de quarante-huit heures est donné par feuille de huit pages de textes pour la livraison de deux épreuves sommairement corrigées et reproduites à la brosse. L'imprimerie Bader s'engage à payer à la SIM un dédit de 1 franc par heure de retard et par feuille de huit pages, si le délai n'est pas tenu. Les épreuves corrigées par la SIM seront retournées à l'imprimeur, qui, dans un délai de vingt-quatre heures par feuilles de huit pages, s'engage à livrer deux nouvelles épreuves corrigées et paginées. Ensuite un délai de soixante-douze heures est donné par feuille de huit pages pour le tirage à 1 500 exemplaires de la composition bonne à tirer.

Un délai de douze jours est laissé pour la livraison des 100 premiers exemplaires cartonnés de l'ouvrage ; ce délai sera de six jours pour les 100 exemplaires suivants, jusqu'au 1 500^e exemplaire. Un dédit de 10 francs sera payé par jour de retard de chaque centaine d'exemplaires. Si l'entreprise Bader, ayant encouru une pénalité pour retard, arrive à livrer le travail plus vite qu'il n'est stipulé, les heures rattrapées viennent en déduction des heures perdues.

Le prix de vente du volume est de 20 francs (16 marks) pour les membres de la SIM et de 25 francs (20 marks) pour le public.

Une circulaire tirée à 2 500 exemplaires avec invitation à souscrire à l'ouvrage est expédiée. En septembre 1899, le nombre de souscripteurs s'élève déjà à 840.

Les problèmes de confection de l'ouvrage

Les illustrations de l'ouvrage sont confiées à la maison Braun, Clément & Cie qui utilise les divers procédés de la photogravure. Les 138 portraits, à part quelques exceptions, ne reproduisent que des personnalités décédées et sont empruntés à la galerie de la SIM.

Auguste Thierry-Mieg est très soucieux de vérifier l'exactitude des renseignements qu'on lui fournit et s'inquiète car l'ouvrage devait paraître fin 1899 alors qu'on compte déjà dix-huit mois de retard.

“ Nous faisons une histoire du siècle, on ne peut la livrer au public deux ans après que le siècle a commencé d'autant plus que la plupart des documents s'arrêtent fin 1899-1900. On est arrêté par le nombre de caractères d'impression qui est limité de sorte qu'il faut tâcher d'imprimer et de tirer à mesure ce qui est prêt pour employer les caractères à autre chose et avancer. On peut donc comprendre que le chapitre sur la soie, qui absorbera quarante à cinquante pages,

arrête le mécanisme en n'étant pas prêt. Nous avons un traité sévère avec l'imprimeur. On a le droit de lui faire un sérieux rabais s'il se met en retard mais c'est lui qui demande de l'aliment que je ne puis lui donner tout en ayant des cartons pleins de manuscrits¹⁶."

Il est obligé d'écrire lui-même une note sur la soie comme accompagnement du travail de M. Heilmann sur le filage de la bourre de soie et de la liste des fabricants d'Alsace. Lorsque le travail est enfin livré, en septembre 1901, il est trop volumineux par rapport aux autres industries beaucoup plus importantes et il faut le résumer.

Il est bien obligé de constater que le travail a pris des proportions plus grandes que la commission primitive ne l'imaginait :

"J'en parle en connaissance de cause car, depuis deux ans, je m'occupe de la révision. J'ai employé une partie de mes journées à cette besogne. Toutefois si nous paraissions en 1902 au lieu de 1900 ce sera, je l'espère à l'avantage du lecteur. Il y aura passé 1150 pages, 350 illustrations avec cartes et plans. On pense que ce sera un succès même qu'il pourra y avoir à redire. On aurait pu y travailler encore des années, il y avait de la matière¹⁷."

Le problème de reliure et de commercialisation

Les spécimens de reliure fournis par une maison de Stuttgart sont considérés comme très laids et " il ne faut absolument pas d'une reliure lourde et chargée, comme était la couverture de l'Alsace de Grad¹⁸ ". Le projet de dessin allégorique, noir et or, dos et plat assortis, de la grandeur du volume, exécuté par Charles Spindler n'est pas accepté au grand regret d'Auguste Thierry-Mieg. On a voulu éviter une reliure onéreuse en raison d'un prix de souscription modique pour faciliter la vente de l'ouvrage. On fera donc exécuter " la composition en un cartouche réduit, de la grandeur du petit cliché et, on l'appliquera sur le plat du livre en haut à gauche accompagné d'une simple inscription : l'industrie de Mulhouse ".

L'assemblée décide encore qu'on ne fera pas d'exemplaires numérotés et que des tirages à part seront autorisés aux frais des auteurs qui en demanderont. Le livre pourra être livré au prix de souscription aux personnes qui feront la reliure elles-mêmes que ce soit en feuilles ou brochées. Dans ce dernier cas, si l'acheteur ne veut pas relier le volume, il est nécessaire de faire deux tomes pour " éviter qu'il fatigue trop vite car son poids dépasse six kilos ".

Le prix de vente au détail est de 40 francs pour le livre broché et de 55 francs pour l'ouvrage relié cuir et toile. La maison Bader a consenti une réduction de 100 marks en

15 Cf. avant-propos, *Histoire documentaire de Mulhouse et environs au XIXe siècle*, Braun, 1902, p. VI.

16 Cf. Registre de la commission de l'histoire documentaire, n°4, août 1901, p. 38-39, CERARE 96B1538.

17 *Ibid.*, n° 4, 22.4.1902, p. 192-193, CERARE 96B1538.

18 *Ibid.*, n° 2, 15.3.1900, p. 128, CERARE 96B1536.

faveur de l'œuvre qui " laissera un déficit mais est un monument élevé à la mémoire du XIX^e siècle¹⁹ ". Une commission de 30 % lui a été accordée et on l'engage à pousser la vente par des paiements échelonnés auxquels la SIM tient beaucoup. L'éditeur Berger-Levrault de Nancy-Paris se charge de la vente en France²⁰.

En définitive, la distribution de l'ouvrage est commencée à partir d'octobre 1902. L'accueil fait par le public est très favorable. Une cinquantaine d'articles critiques de la presse sont louangeux et des lettres de notabilités de la science contiennent des appréciations favorables.

En janvier 1903, sur les 1 500 exemplaires de *l'Histoire documentaire*, 900 ont été livrés aux souscripteurs, 80 vendus par les différents libraires et 20 demandés par le ministère du Commerce à Paris, soit au total 1 000 exemplaires vendus. La vente des 1 500 exemplaires couvrira largement tous les frais.

En 1907, la SIM se voit distinguée par la Société d'encouragement pour l'industrie nationale qui lui remet la Grande médaille en or du commerce à l'effigie de Chaptal, reconnaissance suprême pour son œuvre mais aussi pour sa lutte en faveur de la langue française et du développement de l'enseignement professionnel et des musées techniques durant l'annexion.

2. Différences et points communs du projet pour le XX^e siècle, par Nicolas Stoskopf

Par certains côtés, nos ambitions pour le XX^e siècle seront beaucoup plus modestes. Par d'autres, au contraire, elles seront plus vastes.

On ne peut pas envisager de travailler dans les mêmes conditions qu'en 1895 : où trouver les chercheurs disponibles ? Ni de publier un ouvrage de 1 100 pages sur l'industrie : où trouver l'éditeur, où trouver les acheteurs ? On ne peut pas non plus envisager de construire, comme en 1902, un monument de papier à la gloire de l'industrie mulhousienne : celle-ci a perdu entre-temps son statut de modèle historique et les problématiques portant sur le XX^e siècle sont bien différentes de celles du XIX^e centrées sur les progrès, voire sur les " merveilles de l'industrie²¹ ".

En même temps, il faut conserver un des caractères essentiels de *l'Histoire documentaire* du XIX^e siècle, contenu dans son titre même, celle d'être une référence documentaire pour tous ceux qui s'intéressent au passé industriel, veulent en conserver la mémoire ou travailler sur son histoire.

19 Cf. *Ibid.*, n° 4, 24.7.1902, p. 221-222, CERARE 96B1538.

20 Cf. *Ibid.*, n° 4, 27.8.1902, p. 250, CERARE 96B1538.

21 Cf. L. Figuier, *Les merveilles de l'industrie*, Paris, 1873-1877.

D'où la proposition suivante d'une histoire documentaire, étendue à l'ensemble de l'Alsace, en deux volets complémentaires, le premier relevant des figures imposées, le second des figures libres :

1. Figures imposées : réaliser une base de données informatique qui regroupe par entreprise (et par établissement, j'y reviendrai) des données précises reprenant les éléments déjà consignés en 1902 : trame chronologique, raisons sociales, capital, dirigeants, effectifs, fabrications, outillage, etc., qui pourraient être étendus à d'autres données statistiques, pourvu qu'elles soient disponibles, et à des données non statistiques sur des thèmes divers (technologies, marchés, évolution du patrimoine bâti, relations sociales, etc.). Il faudra naturellement y ajouter la mention de la bibliographie et des sources.

La fiche informatique possède sur la fiche papier l'énorme avantage de pouvoir se déployer dans différentes directions. Il faut simplement déterminer un questionnaire de base, comprenant l'état civil de l'entreprise et son évolution au cours du siècle, et trouver une limite de taille pour la rendre consultable rapidement.

Ce fichier pourra être consulté dans des bibliothèques, aux archives et/ou sur un site internet, mais ne sera pas destiné à une publication papier (sauf si on veut faire un jour un *Who's who* des principales entreprises ou d'une branche). Il pourra être complété, corrigé, actualisé au fur et à mesure de l'avancement des recherches.

Il aura deux fonctions :

- Un dictionnaire documentaire, offrant les mêmes services de repérage et de renseignements sur les entreprises prises individuellement, que l'*Histoire documentaire* du XIX^e siècle.
- Une base de données susceptibles de traitements statistiques et cartographiques.

Donc, dans les deux cas, un outil pour la recherche.

2. Figures libres : on ne peut pas mobiliser à long terme des chercheurs, en l'occurrence des étudiants, pour remplir des fiches, ni pour les collectionner en attendant le grand jour où d'autres pourront les exploiter. Ce travail ne doit pas être une fin en soi, mais un aboutissement, un complément de travaux plus ambitieux et problématisés sur l'histoire industrielle du XX^e siècle.

Nous avons dans notre région la matière, nous avons les sources, il reste à créer une dynamique de recherche en histoire industrielle. Nous nous y employons au CRESAT depuis quelques années, notamment par la création depuis 2001 d'un DEA d'histoire industrielle en collaboration avec l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard, l'Université de Franche-Comté et celle de Neuchâtel qui a vocation à se transformer en 2005 en spécialité de master " histoire des économies et des sociétés industrielles ". Mais nous ne voulons pas enfermer cette enquête dans une tour d'ivoire universitaire mulhousienne.

Au contraire, l'histoire documentaire devra être un point de rassemblement pour tous ceux qui s'intéressent à l'histoire industrielle en Alsace. Concrètement, en dehors de colloques ou de manifestations futures, elle devrait prendre la forme, d'un point de vue éditorial, non pas d'un luxueux album de 1 000 pages, mais d'une collection de travaux de recherche en histoire industrielle portant le label " Histoire documentaire ". Cette collection se composera de monographies d'entreprise, d'études de branche, d'enquêtes régionale, portant sur telle ou telle partie du siècle ou sur son ensemble, avec des orientations thématiques qui resteront libres. La seule contrainte, en dehors de normes de qualité appréciées par un comité scientifique, sera de suivre une démarche d'histoire ou de connaissance des entreprises, de prendre les entreprises comme objets de la recherche.

Donc, le projet d'histoire documentaire de l'industrie au XX^e siècle, telle que nous la proposons, consistera à la fois en une collection d'ouvrages et une base de données. De ces objectifs, découlent quelques conséquences pratiques, plutôt avantageuses, qui concernent notamment les délicats problèmes des limites, la définition du corpus dans le jargon des historiens :

- Il n'est pas nécessaire de définir une taille minimum de l'entreprise : si un chercheur veut entamer une étude sur l'artisanat et accumule des données sur des micro-entreprises, pourquoi pas ? Il faut simplement que la base de données permette de sélectionner facilement les entreprises en fonction de critères de taille et/ou de fabrications ; il faut aussi, à terme, que les entreprises les plus significatives de la région figurent dans le fichier.

- Il n'est pas nécessaire non plus de se poser la question de la définition de l'industrie et de ses limites. L'histoire documentaire peut être étendue aux banques, aux commerces, aux transports, à la presse, à la culture, bref à l'ensemble des services.

- En revanche, un problème technique devra être résolu, celui d'un double classement par entreprise (notion juridique, *de jure*) et par établissement (notion de fait, vécue par les gens).

Je termine sur une dernière liberté offerte par l'économie du projet. Contrairement à nos devanciers de 1895-1902, nous n'avons pas à nous donner un délai contraignant, nous ne sommes pas obligés de mettre un jour le mot *fin*, nous ne prétendons pas à un travail exhaustif (sur les dizaines de milliers d'entreprises qui ont composé le tissu économique alsacien tout au long du XX^e siècle, ce serait de la pure folie !). Il faudra sans doute se donner des objectifs, faire des bilans périodiques, renoncer peut-être un jour à continuer, mais il n'y a pas lieu de fixer une limite maintenant. Le destin de cette enquête ne repose pas sur la capacité de travail de quelques-uns, mais bien sur l'intérêt qu'elle suscitera et sur la dynamique collective que nous saurons lui insuffler.

Discussion

Luc Gaillet rappelle le travail en cours de réalisation que Paul Specklin consacre à l'entreprise Dollfus & Noack²².

Anne-Marie Bruleaux propose que les travaux réalisés dans le cadre de la maîtrise et du DESS d'Archivistique soient, moyennant toilettage et compléments, inclus dans la base de données.

Odile Kammerer pose la question des limites géographiques de l'étude. N. Stoskopf répond qu'est retenue la région Alsace au sens administratif du terme. Une discussion s'engage (Jacques-Henry Gros et Paul Specklin) pour rappeler que les Vosges et le Territoire de Belfort sont aussi parties intégrantes de l'Alsace industrielle. N. Stoskopf répond qu'il ne s'agit pas de faire le recensement de toutes les entreprises ou établissements créés par les Alsaciens. Eric de Valence pose la question du critère "siège social" ou "centre de décision" en Alsace. N. Stoskopf lui répond que l'étude de tel ou tel groupe étranger installé en Alsace pourrait être menée dans le cadre des "figures libres" dont il parlait dans son exposé de méthode. P. Fluck propose que le cas du Territoire de Belfort soit "sous-traité" aux chercheurs du laboratoire RECITS de l'UTBM.

Benoit Bruant pose la question de la réalisation de la banque de données avec deux sous-problèmes : l'architecture à concevoir sur le principe des "poupées russes" et avec possibilités d'ouverture sur d'autres sites et, second aspect du problème, l'entrée des données, la maintenance et l'actualisation du site, ce qui a un coût élevé.

Françoise Olivier-Utard intervient pour préciser que ses étudiants sont nombreux à être intéressés aux aspects historiques des entreprises et elle propose de participer au projet du CRESAT dans l'interdisciplinarité.

Marianne Coudry demande s'il existe dans d'autres régions françaises d'autres projets du même type. N. Stoskopf rappelle la vivacité des études en Dauphiné par exemple, menées par une association : l'Alsace n'est pas en avance en ce domaine.

Un intervenant rappelle l'importance de la culture générale dans la formation de bons ingénieurs et, en particulier, celle de leur prise de conscience que les techniques ont une histoire : il suggère que les écoles d'ingénieurs soient impliquées dans le projet. Paul-Philippe Meyer rappelle qu'à l'ESSAIM (Ecole d'ingénieurs de l'UHA), un module d'histoire des sciences et de l'entreprise a été ouvert.

Rémy Lesage, après avoir rappelé sa "double casquette" de chef d'entreprise et de président du comité Patrimoine créé au sein de la SIM, annonce la tenue d'une journée d'études sur le patrimoine industriel de Mulhouse le 14 mai 2004 et demande d'une part quel est le public visé par le projet et d'autre part si les chambres de commerce et d'industrie et les entreprises ont été associées. N. Stoskopf répond que la liaison avec

²² Ouvrage paru à l'automne 2004 : P. Specklin, *La fibre du feutre, de Dollfus & Noack à Dollfus-Muller de 1811 à nos jours*, Mulhouse, SIM, 2004.

les milieux socio-économiques est explicitement prévue dans le projet, mais souligne que les entreprises ne sont pas toutes prêtes à ouvrir leurs archives aux chercheurs et que la Société Industrielle s'est donné pour but de faire le relais.

Richard Keller, tout en comprenant la nécessité de ne pas s'infliger des échéances intenable en terme de temps, plaide pour que soient fixées des " figures de proue " avec des calendriers fermes afin de maintenir la mobilisation intellectuelle. N. Stoskopf répond que ce sera le travail du comité scientifique que de se mettre rapidement en place afin de fixer les priorités et les moments de mises au point et de synthèse. A court terme, il semble logique que la " figure de proue " soit la construction de la base de données et l'entrée des éléments déjà disponibles.

Philippe Malandain rappelle qu'il n'existe pas de CERARE pour le Bas Rhin et que les entreprises, si parfois elles ont eu un archiviste, perdent vite toute conscience de la valeur de leurs archives, de leur mémoire, de leur bâti quand elles sont liquidées. N. Stoskopf répond que les mutations actuelles de l'économie alsacienne rendent urgent le travail de collecte des archives (c'est le travail des professionnels des archives et le CRESAT n'a pas à s'y substituer) et de la mémoire. Florence Ott rappelle que, malgré les difficultés, le CERARE défend sa vocation régionale.

2^e partie : Quelles problématiques ?

1. Un outil pour l'histoire économique, par Nicolas Stoskopf

Deux nécessités se font actuellement jour du point de vue de l'histoire économique :

- D'une part, la mémoire des entreprises est volatile, les entreprises meurent sans héritier, ni descendance. Les archives en sont parfois conservées, mais cela n'est de loin pas systématique. Le XX^e siècle a été marqué par un renouvellement très important du tissu industriel, puis par sa progressive disparition. La mémoire industrielle doit donc être rassemblée dès à présent.
- D'autre part, l'histoire, en tant que discipline académique, doit réinvestir le passé économique récent qui a été abandonné en Alsace aux économistes et aux géographes. Du coup, des pans entiers de l'histoire économique régionale sont peu ou pas du tout explorés et de grands sujets de recherche attendent leur historien : il y a peu ou pas de travaux sur les entreprises alsaciennes pendant les deux guerres mondiales, pendant la crise des années trente ; peu ou pas de travaux historiques sur une crise du textile qui a maintenant cinquante ans d'âge, un âge tout à fait respectable pour une grande thèse d'histoire, sur la crise des industries mécaniques, sur la pénétration du capital étranger, sur la crise du capitalisme familial, sur la politique des agences de développement régional, sur les mutations de l'emploi, sur la question de l'environnement, sur la désindustrialisation de telle ou telle vallée vosgienne. Il y a là toute une série de sujets inédits.

Mais ces exemples ne doivent pas laisser croire que l'industrie alsacienne du XX^e siècle a laissé nécessairement une histoire " grise " par rapport à celle du XIX^e siècle qui aurait été triomphante. En réalité c'est l'histoire de constantes adaptations, plus ou moins réussies, face aux nombreux défis qui lui ont été imposés : les guerres, les crises économiques, la mondialisation, etc.

L'histoire dispose de méthodes adaptées à l'étude des entreprises, comme la prosopographie : cette méthode part du principe que la connaissance d'un groupe social (ici d'une branche) passe par celle des individus qui le composent. Les biographies de ces personnes peuvent très bien être remplacées par celles des entreprises. On a besoin de cet outil pour comprendre l'histoire économique des branches industrielles et connaître les acteurs qui participent à cette histoire.

2. L'entreprise comme fait social total, par Marie-Claire Vitoux

La formulation du titre est ambitieuse...à l'image du projet qui nous rassemble. N'oublions pas que la Société Industrielle de Mulhouse a mis plus de dix ans à rassembler les contributions qui constituent le monument de 1902. Je voudrais ici plaider, en m'appuyant sur l'exemple de 1902 et nos illustres prédécesseurs, pour que l'entreprise soit aussi étudiée d'une part dans sa dimension de groupement d'hommes et de femmes qui contribuent à sa mission de production de biens et de services et, d'autre part, dans sa participation au modelage de la société englobante.

Affirmer à l'aube du XXI^e siècle que l'entreprise n'est pas seulement un lieu de production de richesses ni un centre de décisions managériales, c'est affirmer deux vérités : d'une part, qu'elle est aussi un lieu où travaillent ensemble des hommes pendant une grande partie de leur vie d'hommes et que le type de relation de travail qui s'établit a une incidence certaine sur la mission propre de l'entreprise. C'est affirmer aussi qu'une entreprise façonne, à plusieurs échelles, la ville et la région dans laquelle elle s'implante. Ainsi, tant en interne qu'en externe, l'entreprise contribue à définir les relations sociales de la société englobante.

Il semble bien que, du fait des profondes mutations économiques et sociales des trente dernières années, cette responsabilité, certes énorme, ait été refusée ou à tout le moins minimisée par des entreprises qui, confrontées à de nouveaux défis en matière de concurrence internationalisée, sont amenées à définir leurs rôles de manière plus étroite : produire des richesses (biens et services), distribuer des dividendes et des salaires. Or, si cette évolution se confirmait, elle marquerait une rupture majeure par rapport au modèle élaboré dans notre ville (Mulhouse) et dans notre région dès le premier tiers du XIX^e siècle et maintenu, redéfini, revitalisé tout au long des XIX^e et XX^e siècles.

Dés lors, analyser le rapport en interne et en externe entre la mission productrice et la mission sociale de l'entreprise telle qu'elle est définie au XX^e siècle prend le caractère d'une actualité brûlante et devrait permettre d'éclairer les choix du présent.

Il est frappant de constater que nos prédécesseurs de 1902 s'étaient eux aussi trouvés confrontés à la question des limites de leur étude. Que l'on me permette une citation un peu longue de l'avant-propos :

“Le projet rédigé par M. Meininger était trop étendu et visait une étude complète de la vie municipale, commerciale et industrielle de Mulhouse. La Commission ne crut pas d'abord pouvoir l'accepter dans toute son étendue, elle voulait borner son enquête à l'industrie seule, en s'attachant surtout à mettre en relief les industries de la région les plus développées et les plus importantes. Mais les difficultés mêmes en face desquelles elle se trouva amenèrent néanmoins la Commission à étendre et à développer le programme primitivement adopté... Elle se dit qu'elle se devait à elle-même, à la Société Industrielle et à la ville de Mulhouse de compléter le travail par des indications sur les grandes modifications survenues à Mulhouse même, en dehors de l'industrie, dans son administration intérieure, dans sa voirie, et le régime des eaux, la construction de ses quartiers, sur le développement de ses établissements scolaires, religieux et autres ; bref, sur toute la vie municipale²³.”

Ainsi, les industriels membres de la Commission commencèrent par refuser le projet cohérent mais complexe, pensé par un historien et archiviste, M. Meininger, pour finalement s'y rallier, dans l'impossibilité qu'ils furent de penser l'entreprise uniquement comme un lieu de production. On le sait, *L'Histoire documentaire* du XIX^e siècle est bien plus que sa liste des différentes raisons sociales des entreprises mulhousiennes.

Dés lors, quelles peuvent être les directions à emprunter pour notre Histoire documentaire du XX^e siècle ? Comme pour la recherche antérieure, il est clair que le point de départ et d'arrivée doit être la connaissance la plus globale possible du monde des entreprises du dernier siècle. Il s'agit d'entrer dans le champ politique ou social par l'angle de l'entreprise et non de les défricher en tant que tels.

Je vois deux angles d'approche possibles : le social dans l'entreprise d'une part et l'entreprise et la ville/la région d'autre part.

le social dans l'entreprise, le monde du travail

Nos prédécesseurs avaient, certes, inclus cette préoccupation dans leur recherche : libéraux du XIX^e siècle, ils ne pouvaient cependant que l'inclure a minima. Qu'on en juge : leur but est de “fournir la liste des établissements dépassant une certaine importance²⁴”. Je ne m'attarde pas sur cette question des établissements à retenir. Les enquêteurs de 1902 devaient fournir les renseignements suivants : date de fondation,

²³ *Histoire documentaire...*, op. cit., p. VI.

²⁴ *Ibid.*, p. VII.

raisons sociales successives, outillage industriel et ses changements, perfectionnements essentiels, “indiquer les salaires payés aux ouvriers à diverses époques”, et enfin les bâtiments et leurs modifications. Telle est la liste complète qui, on le voit, donne priorité aux informations sur le capital financier, sur le capital outil, sur le bâti. L'aspect social n'est traité que sous l'angle des salaires distribués.

Sans entrer dans une analyse détaillée des conceptions libérales de l'époque et des spécificités mulhousiennes, rappelons seulement que la relation de travail telle qu'elle est alors définie par le libéralisme est fondée sur un contrat (d'ailleurs individuel) entre le possesseur du capital et celui qui vend sa force de travail et que cette relation se matérialise par le salaire. L'on sait, pourtant, qu'une grande partie des entrepreneurs mulhousiens sont allés au delà de cette relation minimale, qu'ils ont été nombreux à se reconnaître dans cette affirmation d'un des leurs en janvier 1861 : “Sans doute que légalement parlant, le chef qui paie régulièrement à ses ouvriers le salaire convenu, est quitte de tout secours et de toute indemnité ; mais n'existe-t-il pas, nous le demandons, à côté des obligations légales, des obligations morales²⁵ ?” Aussi multiplièrent-ils, dans leurs entreprises ou plus souvent dans la ville, des institutions d'assistance et de prévoyance²⁶.

Qu'en est-il pour le XX^e siècle ? L'élément nouveau de la relation sociale dans l'entreprise, c'est l'intervention de la législation d'Etat. Dès lors, et ce n'est pas sans complexifier le travail de recherche, les niveaux de prise de décision se multiplient : l'Etat et ses ministères du travail et de la politique sociale limitent et délimitent l'action jusque là libre des chefs d'entreprise.

Quel que soit le régime politique des pays industriels (monarchies parlementaires britannique ou belge, III^e République française ou Empire autoritaire allemand), les réglementations du travail et les législations sociales se multiplient à partir du dernier tiers du XIX^e siècle. Pour notre région, il semble essentiel de revisiter le mythe, quitte à en démontrer la pertinence, qui prévaut quant à l'introduction des lois sociales bismarckiennes : les industriels haut-rhinois auraient obtenu de retarder l'application desdites lois en arguant des difficultés qu'ils rencontreraient à réorienter leurs productions et leurs circuits commerciaux. Ne serait-ce pas plutôt une motivation plus idéologique, à savoir la force de leur politique sociale fondée sur une obligation morale assumée, qui les a amenés à rejeter plus vigoureusement qu'ailleurs l'apparition de l'obligation légale ?

Par ailleurs, quels ont été les effets desdites lois sur les salaires, sur la composition du monde ouvrier de l'entreprise ? Ces effets ont-ils été différents selon la taille de l'entreprise, selon l'ancienneté de la préoccupation “sociale” de l'entreprise ?

L'intervention de l'Etat dans le champ du travail et des salaires est un acquis définitif au XX^e siècle. Il s'agit dès lors de mesurer les effets sur l'entreprise de la législation française de l'entre-deux-guerres, législation marquée par l'idéologie hygiéniste

25 Archives municipales de Mulhouse, Q IV Aa3.

26 Voir Marie-Claire Vitoux, *Paupérisme et assistance à Mulhouse au XIX^e siècle*, Presses Universitaires de Strasbourg, 1984, 236 p.

trionphante (on connaît assez bien le cas des Mines Domaniales de Potasse d'Alsace dont la France a voulu faire un modèle d'entreprise républicaine²⁷). Autre tournant majeur de l'entre-deux-guerres, au moins dans les esprits, c'est 1936. Il faut non seulement se poser la question de l'éventuelle incidence des lois du Front populaire dans la courte période où elles furent appliquées (qu'en fut-il en réalité des délégués d'entreprise ?) mais aussi de la réaction du patronat. Je pense à la création de l'Alliance corporative de l'industrie textile du Haut-Rhin devenue la Fondation Alliance, toujours existante, en réaction aux grèves et ayant pour but explicite de dissocier le front des salariés en prenant en charge les employés (du service tertiaire dans les entreprises)²⁸.

Enfin, il s'agira d'analyser la mise en place d'un système global de " Sécurité sociale " après 1945.

Cependant, au delà de l'aspect des législations sociales qui s'appliquent à l'entreprise, se pose le problème des mutations dans la composition de la main-d'œuvre. Si Villermé pouvait écrire en 1840 : "j'ai vu sur les chemins, pendant le peu de temps que j'ai passé en Alsace (en 1835), de ces familles qui venaient de l'Allemagne, et traînaient avec elles beaucoup de petits enfants. Leur tranquillité, leur circonspection, leur manière de se présenter, contrastaient avec l'effronterie et l'insolence de nos vagabonds. Tout en eux paraissait rendre l'infortune respectable : ils ne mendiaient pas, ils sollicitaient de l'ouvrage²⁹ ", il nous faudra pour le XX^e siècle décrire et analyser l'arrivée massive d'étrangers venus de plus loin encore qu'au XIX^e siècle trouver du travail dans les entreprises mulhousiennes³⁰. De multiples pistes sont à suivre en ce domaine : entre venue spontanée d'individus et politique organisant l'accueil de groupes entiers, toute la gamme des actions menées par les entreprises pour se procurer de la main-d'œuvre doit être examinée, en parallèle bien évidemment avec les politiques nationales (incidence de la décolonisation aussi bien que celle de la politique de regroupement familial dans les années 1970 par exemple). A l'inverse de cette politique dynamique de l'emploi, la " crise " qui débute dans les années 1970 pose la question de la mutation de la question sociale : quels changements dans la gestion de la main-d'œuvre ? quelles formes nouvelles de travail ? quelle part donnée aux emplois à temps partiels ? En un mot, quelle politique salariale pour la main-d'œuvre de Mulhouse et de l'Alsace ?

Dernière mutation, me semble-t-il, à analyser : la formation de la main-d'œuvre. Nous rappelons tout à l'heure la création de l'Alliance corporative de l'industrie textile du Haut-Rhin dont l'action a consisté à créer un bureau de placement des employés du tertiaire et à inventer une grille de compétences établissant des repères communs tant pour les employés que pour les employeurs. Comment la nouvelle organisation du

27 Voir la thèse d'Yves Frey, *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace, 1918-1948*, Presses Universitaires franc-comtoises, 2003, 598 p.

28 Voir le mémoire de maîtrise de Joël Meyer, *L'Alliance corporative de l'industrie textile du Haut-Rhin et ses corollaires, 1936-1982*, Université de Haute Alsace, 1999.

29 L.-R. Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Paris, EDI, 1989.

30 Un premier travail a été réalisé sur cette question, F. Meichler, S. Birot, P. Freybruger, *Mulhouse d'ailleurs, enquête sur l'immigration dans la ville*, éditions du Rhin-L'Alsace, 1998, 328 p.

travail que l'on a désignée par le nom d'OST s'est-elle traduite dans les entreprises alsaciennes ? Comment les mutations incessantes de l'appareil productif ont-elles remodelé la formation de la main-d'œuvre ? Là aussi, il s'agit de comprendre la façon dont les entreprises ont participé à la formation de leur main-d'œuvre : définition des besoins, formations en interne, création et/ou soutien à des établissements extérieurs de formation, autant d'aspects à examiner dans une perspective comparative avec d'autres régions (importance de l'apprentissage attribué au " modèle " allemand : encore une certitude à revisiter) et en liaison avec l'étude de la politique scolaire menée par l'Etat national (développement de formations professionnalisantes dans l'enseignement secondaire et supérieur). Bien évidemment, la question de la formation du groupe patronal doit aussi être examinée.

Tels pourraient être quelques-unes des pistes de recherche à explorer quant au social dans l'entreprise.

L'entreprise et la cité

On le sait, l'une des spécificités des industriels mulhousiens du XIX^e siècle, c'est de s'être reconnu des responsabilités autrement plus vastes que celle de la seule réussite de leur entreprise, responsabilités qui n'était déjà pas minces. Leur vision du monde, leur *Weltanschauung*, insérait dans une même globalité et cohérence leur action comme croyants, comme entrepreneurs, et comme gestionnaires de leur cité. Spécificité mulhousienne certes, mais bien plus largement haut-rhinoise, le " modèle mulhousien " s'étendant à Altkirch (avec le catholique Xavier Jourdain), à Guebwiller (Schlumberger, Bourcart), voire à Sainte-Marie-aux-Mines où une Société Industrielle est fondée en 1874. Une telle confusion des pouvoirs a amené Raymond Oberlé, l'historien de Mulhouse, à inventer l'expression de " fabricantocratie ". C'est bien cette réalité mentale qui explique que les rédacteurs de 1902 n'aient pas pu limiter leur ouvrage aux seules réalités économiques des entreprises.

A l'évidence, le XX^e siècle détruit les conditions d'exercice de ce pouvoir multidirectionnel : l'annexion de 1871 joue un rôle majeur dans le retrait, tout à la fois voulu et contraint, des élites industrielles de la sphère politique. Cependant, deux facteurs apparaissent plus fondamentaux : d'une part, le développement d'un capitalisme managérial qui tend à faire disparaître ces hommes à pouvoirs multiples et surtout à déplacer le lieu de la prise de décision ailleurs qu'à Mulhouse et dans sa région. D'autre part, l'intervention grandissante de l'Etat tout à la fois dans la vie de l'entreprise et dans le développement des villes et des régions.

Est-ce à dire que les entreprises n'ont plus de lien avec la cité et se sont refermées sur elles-mêmes ? Il suffit d'exprimer une telle conclusion pour en lire l'inanité. Repérer et définir les liens tissés entre la cité et l'entreprise sera cependant tâche ardue pour les historiens. Il faudra repérer des continuités et des ruptures, des formes anciennes mais renouvelées de participation à la vie de la communauté englobante comme des formes nouvelles et inédites. Il n'est ici possible que de donner quelques pistes.

Ainsi, les industriels ont continué pendant une bonne partie du XX^e siècle de financer les installations et d’animer le quartier dans lequel l’entreprise est implantée : un exemple suffira, l’aide apportée par l’entreprise Lesage de matériaux de construction à l’édification de l’église Sainte-Jeanne d’Arc, classée à l’inventaire des monuments historiques. Par ailleurs, des industriels ont continué à se présenter à des postes électifs, dans la fin de la période de l’annexion mais surtout dans la période française : cette implication dans le politique doit être analysée (à quelles époques ? avec l’hypothèse que cette implication diminue après les années 1970 ; à quels niveaux, de la commune à la députation ?) pour mieux comprendre ce qui relève de la tradition et ce qui relève d’une adaptation aux mutations du pouvoir.

Par ailleurs, les industriels ont du inventer des formes de dialogue avec les nouveaux organes de décision, en particulier les communes et les collectivités territoriales. Si la politique de logement mené par le “ socialisme municipal ” mulhousien de l’entre-deux-guerres ne semble pas avoir été impulsée par eux, il n’en reste pas moins qu’elle répondait à leurs besoins tout comme celles qui ont été menées après la Seconde Guerre mondiale : la ZUP des Coteaux, première ZUP de France³¹, la construction du second Bourtzwiller après 1947³² entre autres. Ils sont par ailleurs largement impliqués dans les combats menés pour les infrastructures de transport, qu’ils soient tournés vers l’extérieur (TGV ou Canal à grand gabarit) ou en interne (tram-train). Quelles ont été les instances créées par les entrepreneurs pour faire entendre leur voix ? Quelles ont été les formes de leur participation ? Autant de questions à poser avec bien d’autres.

Il s’agissait dans cette courte communication de placer la question sociale au cœur, et non à la marge, du travail collectif impulsé par le CRESAT. Les quelques pistes ici tracées ne seraient qu’indigentes si elles se voulaient programme de travail exhaustif.

3. Géographie de l’industrie alsacienne au XX^e siècle : les enjeux d’une recherche, par Raymond Woessner

Dans une perspective interdisciplinaire, il est tentant d’utiliser les méthodes de la géographie et de les transposer vers les espaces connus des seuls historiens. On y verra un enjeu épistémologique : les concepts validés pour l’analyse des systèmes territoriaux contemporains ont-ils encore un sens lorsqu’ils doivent éclairer les modes d’organisation régionale d’autrefois ? Inversement, les territoires disparus recèlent-ils des éléments qui viendraient enrichir le champ de la réflexion de la géographie ?

En se déployant à travers de multiples relations, un système fondé sur un jeu d’acteur crée un territoire. Il en explique la structuration et il permet d’en comprendre les réalités économiques, sociales et environnementales. Le phénomène industriel pris dans sa totalité génère de la territorialité ; en amont et en aval de la production, les entreprises, les collectivités et les hommes porteurs d’une culture spécifique sont les vecteurs du

31 Cf. Didier Burcklen, “ La ZUP de Mulhouse : genèse de l’ensemble résidentiel des Coteaux ”, *Les actes du CRESAT*, n° 1, 2004, p. 56-68.

32 Maîtrise en cours par Younès Boukara.

système d'organisation de l'industrie. Dans la littérature, ces territoires sont nommés *clusters*, districts ou encore système productifs locaux. En Alsace, deux moments apparaissent particulièrement intéressants : celui de la systémogénèse aux origines de l'industrie, c'est-à-dire de la mise en place d'une nouvelle organisation territoriale, et celui de la bifurcation de l'après-guerre, donc du remplacement du système établi.

Aux origines de la systémogénèse : quatre Alsace industrielles.

De fait, il n'a pas existé de système industriel alsacien unique mais la région a en recélé au moins quatre. Le célèbre " modèle mulhousien " a 1746 (premières indiennes) et 1911 (début de l'Aviatik) pour bornes chronologiques. Durant plus d'un siècle et demi, la ville a fonctionné comme un district technologique, capable d'innover (ou de capter les innovations) et de diffuser son savoir-faire. Forts de leurs valeurs morales et sociales, les industriels ont fonctionné en tant que *cluster* où les relations de confiance et les routines partagées expliquent la croissance économique. Présents en particulier dans la moitié nord de l'Alsace, les luthériens fonctionnaient eux aussi sur des logiques de *cluster*. Mais ils sont restés étanches à l'innovation, ils n'ont pas pu ou voulu diffuser leur " modèle " et, en fin de compte, leurs activités ont été balayées par la grande industrie. Quant aux catholiques, ils ont ignoré les démarches collectives et n'ont pas vraiment créé de territoires. Enfin, Strasbourg a opéré selon une logique financière typique des phénomènes métropolitains³³.

La notion de réseau est donc centrale, avec ses deux piliers indispensables à la construction territoriale. D'une part, la confiance que s'accordent les acteurs présents sur le territoire permet de susciter des apprentissages collectifs et de désapprendre ce qui ne sert plus à rien. D'autre part, la capacité à s'ouvrir permet de développer ou d'acclimater de bonnes idées et d'intégrer de nouveaux acteurs qui rejoignent le groupe. Mais quelle est la cause première de ces comportements ? A Strasbourg, la taille de la ville a favorisé le capitalisme managérial du fait de l'abondance des compétences financières et commerciales. Dans les autres villes ou bourgs, le facteur religieux est déterminant pour le type d'évolution observé. Mais a-t-on le sens du collectif parce qu'on est calviniste ou bien est-ce l'inverse ? Comment en fin de compte saisir l'esprit d'un lieu, " l'atmosphère industrielle " comme l'écrivait Marshall ?

La déterritorialisation

Aujourd'hui, l'industrie alsacienne est tenue du dehors. Environ 40 % de l'activité est contrôlée par des groupes franciliens et encore 40 % par des firmes multinationales non-françaises. Il ne reste presque rien du tissu endogène. Comment expliquer cette situation, alors que dans les autres régions rhénanes, les activités restent plus largement sous le contrôle du capitalisme régional ?

³³ Cette typologie est empruntée à Nicolas Stoskopf : elle est notamment exposée dans N. Stoskopf et R. Wœssner, " L'industrialisation de l'Alsace de 1746 à nos jours : de la territorialisation à la déconstruction ", *Les territoires de l'industrie en Europe, 1750-2000*, colloque de Besançon, 27-29.10.2000 (à paraître) ; et de façon plus détaillée dans N. Stoskopf et M. Hau, *Les dynasties alsaciennes*, Paris, Perrin, à paraître en avril 2005.

Pourquoi un *cluster* se délite-t-il à un moment identifiable, est-ce à cause des chocs extérieurs que subit le territoire (comme les guerres) ou bien pour des raisons territoriales endogènes (“ région verrouillée ”) ? C’est poser la problématique de la région apprenante, ce qui mérite des investigations complémentaires. En particulier, des éléments manquaient-ils à l’intérieur des systèmes (“ région mince ”), ou bien ces éléments existaient-ils sans être connectés (“ région fragmentée ”) ?

Le premier constat est banal. Les catastrophes exogènes, c’est-à-dire les conflits militaires suivis des changements incessants de nationalité, ont ruiné le développement industriel aux XIX^e et XX^e siècles. Après 1870, les “ optants ” ont essaimé en France ; après 1918, le phénomène de “ glacis frontalier ” a stérilisé les investissements. Si l’industrie alsacienne a pu continuer sur sa lancée, elle s’est effondrée progressivement mais inexorablement à partir des années 1950. A Strasbourg, le cas de Ferdinand Braun, né en 1850 en Hesse, illustre l’interruption du processus d’innovation dû à la guerre. Titulaire de la chaire de l’Institut de physique, Braun dispose d’un laboratoire généreusement doté par l’Etat allemand. En 1895-1897, il y invente le tube cathodique. Prix Nobel de physique en 1909, il reste bloqué à New York durant la Grande Guerre et il y meurt en 1918³⁴. Il semble que l’impact de ses travaux sur l’industrie alsacienne soit nul.

Autre facteur exogène, le tropisme parisien a beaucoup agi, de manière plus douce mais tout aussi redoutable pour la cohésion du système productif. Frédéric Hoffet écrit à propos des “ grandes familles manufacturières ” que “ ce milieu a toujours vécu en marge de la population alsacienne(...). Les classes dominantes de la société s’appliquent à nier tout ce qui les unit à leur terre et à ses habitants, n’ayant qu’un désir, qui est de ne point paraître alsaciennes. Elles veulent être exclusivement françaises, considérant comme dégradant tout ce qui leur rappelle leurs origines véritables³⁵ ”. A Mulhouse en particulier, cette déconnexion a poussé les sièges sociaux vers la capitale, notamment à partir des années 1920. Il en est résulté une fracture territoriale qui a signifié la fin du *cluster*, inconcevable sans la fonction de commandement, comme le soulignent Georges Livet et Raymond Oberlé : “ Désormais, les entreprises constituèrent une mosaïque d’unités indépendantes (...). Le patronat mulhousien avait perdu son autonomie et se disloqua³⁶ ”.

La déterritorialisation a provoqué la désarticulation des systèmes locaux et la nécrose des structures d’intermédiation (à l’image de la Société Industrielle de Mulhouse). La disparition du sens collectif renvoie les mentalités à la phase pré-industrielle, c’est-à-dire à la balkanisation de l’Alsace en micro-régions où les discontinuités territoriales sont la règle. Evoquant les villes médiévales, et en particulier celles du vignoble, Odile Kammerer a souligné “ leur histoire étriquée³⁷ ”. Autrement dit, l’industrie, en tant que phénomène endogène créant de nouveaux territoires, a décloisonné et maillé l’espace

34 G. Frick et F. Mauviard, *Ferdinand Braun : itinéraire d’un Nobel cathodique*, <http://www.cathodique.net>.

35 F. Hoffet, *Psychanalyse de l’Alsace*, Colmar, Alsatia, 1973, p. 123-124.

36 G. Livet et R. Oberlé, *Histoire de Mulhouse des origines à nos jours*, Strasbourg Editions des Dernières Nouvelles d’Alsace – ISTRAS, 1977, p. 303.

37 O. Kammerer, *Entre Vosges et Forêt-Noire : pouvoirs, terroirs et villes de l’Oberrhein 1250-1350*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2001, p. 230.

et la société, qui sont retournés à leur fragmentation originelle lorsque ce type d'organisation a disparu. La région est devenue " fragmentée " .

La reconstruction par le territoire-réceptacle et ses limites

A partir des Trente Glorieuses, l'agence de développement du Bas-Rhin (ADIRA, 1950) et le Comité d'Action Economique du Haut-Rhin (CAHR, 1953) s'interrogent sur le modèle de croissance souhaitable en Alsace. En collaboration avec l'Etat français soucieux de décentralisation industrielle, on en arrive à l'idée d'une " Ruhr alsacienne ", c'est-à-dire d'une industrialisation lourde de la bande rhénane. Le terrain avait été préparé dès les années 1930 avec les premiers travaux du Grand Canal d'Alsace. A la charnière des années 1950 et 1960, de grands établissements de production ont été " parachutés " en Alsace (raffineries de pétrole, fonderie d'aluminium, chimie lourde, construction automobile). Cette politique a précipité le déclin des activités endogènes en asséchant le marché du travail ; et la sous-traitance régionale n'a guère été sollicitée.

La décentralisation s'essouffle dès les années 1970. L'Agence de Développement de l'Alsace (ADA), l'ADIRA et le CAHR jouent alors la carte de l'appel à des industries exogènes en vantant les charmes de l'Alsace, c'est-à-dire sa position de carrefour, ses paysages romantiques, son sérieux germanique et ses coûts de production français. Jusqu'au début du XXI^e siècle, on assiste à l'arrivée de grands groupes français, allemands, suisses, américains, japonais... L'usine Mars se fixe à Haguenau dès 1958. Rapportés au nombre d'habitants, les investissements directs étrangers (IDE) atteignent 287 % de la moyenne française en 1992-1998, portant l'Alsace à la première place des vingt-deux régions françaises, alors que les investissements nationaux s'établissent à 123 % de cette moyenne (5^e rang français)³⁸.

Du fait de cette stratégie, l'Alsace est devenue une région-réceptacle, un complexe territorial de production, une région riche en activités diversifiées et fondée sur la production manufacturière. Pour autant, il n'existe pas de tissu industriel puisque les établissements travaillent pour leur groupe ou pour des marchés lointains ; et la recherche, souvent publique, est déconnectée des besoins régionaux. Après avoir connu l'apogée de ce système à la fin des années 1990, l'Alsace ne peut que subir la mondialisation. Les décisions sont prises par des groupes pilotés depuis des métropoles extérieures dont l'horizon est global. Pour les activités de production, les facteurs comparatifs sont défavorables à l'Alsace, contrairement aux pays en transition (Europe orientale) et aux NPI (Nouveaux Pays Industriels). En 2003, un titre du quotidien *L'Alsace* sonne le glas : " Les usines alsaciennes face à la crise : 19 fermetures d'usine, 30 sites en restructuration, 4 300 emplois industriels détruits en 2002"³⁹ .

38 Données SESSI, traitements de J. El Ouardighi dans J.-A. Héraud et R. Kahn, " L'action économique des collectivités entre développement endogène et exogène ", *Sciences de la société*, n° 57, octobre 2002.

39 *L'Alsace*, 28.1.2003, p. 3.

Bilan provisoire

Les territoires de l'industrie apparaissent paradoxaux. Du fait des mutations incessantes de leurs activités, ils apparaissent a priori instables. Mais une région qui gagne sait rebondir sur les évolutions, qu'il s'agisse des mutations des éléments endogènes ou de celles de l'environnement extérieur, pour finalement rester une terre d'industries.

Aujourd'hui, l'Alsace se situe en position de bifurcation. Elle pourrait tourner la page de son histoire industrielle et jouer la carte du parc européen de divertissement touristique. Elle pourrait aussi développer les fonctions amont et aval de l'activité industrielle (R&D, indistribution...). Dans les deux cas, le territoire a besoin de sortir du conteste de "région fragmentée" pour entrer dans une problématique de "région apprenante" où la notion de distance tient une place de choix. En effet, malgré le maillage urbain assez serré, les fortes densités de population et les communications relativement faciles, les micro-territoires repliés sur eux-mêmes constituent le pavage de l'espace alsacien ; la proximité kilométrique ne se confond pas avec la proximité organisationnelle. La districtologie démontre que des réseaux d'acteurs, à la fois ancrés dans leur culture et ouverts sur le monde, sont à même de créer et d'indurer des territoires. C'est pourquoi le repérage des cycles systémiques précédents et la manière dont les ruptures se sont produites constituent une donnée stratégique pour le futur engagé.

4. L'apport de l'archéologie, par Pierre Fluck

L'archéologie industrielle englobe ce qu'on pourrait désigner comme "patrimoine-matière", par opposition aux autres formes du patrimoine industriel, le patrimoine écrit et le "patrimoine-mémoire". Mais elle transcende ce "patrimoine-matière" par le fait qu'elle s'intéresse de même à des formes ou objets sans valeur patrimoniale qui nous restent de la pratique industrielle. De plus, elle peut s'appuyer pour se construire en tout ou partie sur l'écrit ou la figuré, qui restituent à leur manière des entités matérielles : c'est dire qu'étudier certains documents d'archives (un plan d'usine, un descriptif de machine...) équivaut à pratiquer l'archéologie.

Au delà de ce rappel sur l'étendue du spectre thématique de la discipline, une autre remarque s'impose sur l'éventail chronologique. Car si une majorité d'auteurs admettent à l'archéologie industrielle la signification d'archéologie appliquée à la pratique de l'industrie - et non d'archéologie de la révolution industrielle, ou de l'ère industrielle -, aucune borne chronologique résistant à l'analyse ne vient limiter en amont les temps concernés. De même qu'il serait vain de vouloir assigner une limite aval à cette pratique, en deçà de laquelle l'investigation ne mériterait pas la qualification d'archéologique. En tout état de cause, le XXe siècle tombe tout entier dans le champ d'application de la discipline, ce qui ne surprendra que les tenants réactionnaires (une arrière-garde encore regroupée dans certaines institutions) d'une "archéologie-étude-de-l'ancien". D'ailleurs, l'habitude même, récente, de désigner ce siècle comme "le siècle dernier" ne le précipite-il pas dans le domaine de l'ancien ? D'une autre côté, faut-il vraiment attendre que

l'objet vieillisse pour en aborder l'archéologie, prenant le risque de le voir se dégrader, et d'assister passivement à la perte de son potentiel d'informations ?

C'est dire que notre enquête d'"histoire documentaire du XXe siècle" sera dotée d'une composante archéologique tout à fait légitime. Abordons à présent, pour commencer, un outil de prédilection du CRESAT, avant de poser les problématiques d'une recherche et d'entrevoir ses applications.

1. Un outil pour la recherche

Cet outil, en bon état d'avancement, est la banque d'images du CRESAT (environ 5000 clichés en 2004, pour l'Alsace, sans compter les autres régions). Celle-ci se compose de deux sections, l'iconographie des sites industriels et les images du patrimoine industriel. La première rassemble les vues extérieures de bâtiments de production et de leurs environnements (ainsi qu'un certain nombre de plans), qui revêtent les formes de dessins, peintures, gravures, lithographies, photographies, cartes postales, vignettes, affiches... Des photographies de sites récentes faites avant démolition tombent de fait dans le champ de cette section. L'essentiel de la matière est recueilli par macrophotographie argentique, auprès de dépôts d'archives ou de cabinets d'estampes, de musées, de collectionneurs de cartes postales, ou auprès de particuliers, ou encore par repiquages sur des publications anciennes.

La seconde section rassemble des vues récentes ou actuelles de sites, extérieures pour la plupart, parfois des intérieurs ou des gros-plans de machines, réalisées par les chercheurs du CRESAT au fil de leurs missions.

L'intérêt d'une telle banque d'images est évidemment la centralisation des informations, tout comme la volonté affichée d'une couverture qui tende autant que faire se peut vers l'exhaustivité pour ce domaine d'étude. Dès lors, elle devient un outil extrêmement puissant pour le chercheur en archéologie industrielle. Une partie importante du corpus apparaîtra en ligne sur le site internet du centre dès début 2005.

2. Les matériaux. Aspects monographiques

Dès l'abord, on observe que l'enquête universitaire dans le domaine du patrimoine industriel rencontre sur le terrain celle conduite par les services de la Conservation de l'Inventaire. Il s'agit donc pour les premiers non pas de rédiger les mêmes fiches ou dossiers techniques, mais de se positionner en amont et en aval dans une logique qui permette la complémentarité des acteurs dans un climat de partenariat.

Un des atouts du CRESAT est son ancrage territorial, que réalisent deux canaux, un réseau étendu de membres correspondants proches du terrain d'une part, l'articulation de l'équipe avec l'enseignement de troisième cycle de l'autre, par la structuration de missions de recherche dans le cadre du module "histoire des entreprises et archéologie industrielle" du DESS MECADOCTO. La résultante apparaît comme une somme importante d'informations historiques et archéologiques complétée d'année en année,

base même de l'histoire documentaire. De ce corpus construit, consolidé par la banque d'images du CRESAT, pourront émerger – mais ce n'est qu'une application d'une recherche fondamentale – une foule de données sur la valeur patrimoniale des sites, qui induisent le plus souvent la rédaction de fiches de l'Inventaire ou de dossiers de protection au titre des Monuments historiques.

La pratique industrielle nous a laissé des vestiges de qualité, et ce pas uniquement pour les XVIII^e ou XIX^e siècles. Encore faut-il, en terme d'évolution architecturale, raisonner par tranches d'histoire. 1900 ne marque pas le début d'une tranche d'histoire, il convient de prendre en considération l'ensemble de la période de l'annexion. Celle-ci coïncide à peu près avec la systématisation de la dualité brique / acier, qui va bouleverser la physionomie de l'usine : l'usine-cube – voire l'usine-ville – chez DMC, à la SACM ou chez Berglas-Kiener, l'usine-palais qui trouve son second souffle en s'appuyant sur les potentialités offertes par ces matériaux nouveaux (brasseries comme celle de Mutzig). C'est au cours de la même période que l'on assiste aux premières réalisations en béton armé (Filature et Tissage de la Cité, à Mulhouse...), qui trouvera dans l'entre-deux-guerres son apogée (la fonderie de Marozeau, à la SACM, le Louvre à Guebwiller, les chevalements de la fin des années vingt, les centrales le long du Rhin. Nous citons pour mémoire la bonneterie Duval à Saint-Dié (dessinée par le Corbusier), qui préfigure quelques réalisations de qualité du second XX^e siècle. C'est aussi sur une durée de plus d'un siècle que s'épand l'usage des rez-de-chaussées en sheds ou assimilés; on aurait tort de les négliger dans l'enquête, qui se doit d'englober également le dedans des constructions, les charpentes, les types de soutènements, les infrastructures (comme cela a été conduit sur le site de la friche de Wesserling en 2004, v. dans ce volume). Et paradoxalement, l'enquête sur les vestiges du XX^e siècle n'est pas la plus facile à conduire, en particulier du fait de l'acharnement à détruire les archives récentes.

L'envolée de la brique a engendré une génération nouvelle de briqueteries, qui s'organisent autour de l'étrange four Hoffmann (comme celui de Neubois, le plus grand four d'Alsace, en grand danger). Les énergies sont d'abord dominées par la perdurance de la vapeur (la moitié du parc subsistant en Alsace est composé de machines du XX^e siècle, et les chaudières les plus spectaculaires, à Sausheim et surtout à Erstein, sont des "SACM" des années trente), et par le décollage, au tournant du siècle, de l'électricité (la "grande machine" DMC est de 1902). L'hydraulique n'est pas en reste, mais sous la forme pour l'essentiel de turbines (l'une des plus anciennes conservées est celle de Dollfus-Noack à Sausheim), la plupart génératrices d'électricité. Dans l'immense domaine des machines et mécanismes, est-il besoin de préciser que la quasi-totalité de celles qui subsistent s'inscrivent dans la période qui fait l'objet de notre enquête (il est une règle générale en archéologie industrielle que le contenu soit presque toujours plus récent que le contenant) ? Parmi ces mécanismes, sait-on que l'ancienne usine Scheidecker de Thann (promise à la démolition) sert d'écrin à un des tous premiers ponts roulants montés à la SACM ?

Encore au-delà, il apparaît clair que l'essentiel du tissu bâti *subsistant* en rapport avec la pratique passée de l'industrie est une "production" du XX^e siècle (usines, habitats ouvriers et patronaux, infrastructures de stockage ou de transport, organisations

urbanistiques des villes industrielles...). En faut-il davantage pour démontrer l'importance primordiale de l'héritage du XXe siècle, en termes de matériaux pour l'archéologie industrielle ?

3. Une recherche problématisée

Il est un fait que la recherche sur le XX^e siècle ne peut que s'inscrire dans la perspective de la plus grande durée. En effet, le site actuel – ou subactuel – n'est que la résultante, l'aboutissement d'une histoire architecturale, spatiale, territoriale polyphasée souvent complexe. Et si l'étude du patrimoine industriel s'attache à fixer comme sur une pellicule l'héritage actuel du site, l'archéologie industrielle s'efforce de démêler l'écheveau de l'Histoire (les parties visibles et manquantes). C'est là l'un des défis de la discipline, car un site industriel se déchiffre, et en ce domaine le savoir-faire du praticien s'avère déterminant.

On aurait tort de sous-estimer la portée scientifique de ces problématiques circonscrites au local (et qui ne sont pas sans relation avec la "micro-histoire"), car les études de cas permettent le développement de modèles. Au-delà interviennent en premier lieu les analyses environnementales et territoriales, pertinentes dès lors qu'elles intègrent la dimension diachronique. D'autres se positionnent en rapport avec l'anthropologie des techniques (qui bénéficie, pour le XXe siècle, d'un atout inédit, l'approche par l'enquête ethnographique), ou avec l'histoire économique et sociale, d'autres encore avec les questions architecturales, envisagées cette fois sous l'angle de l'universalisme (pour une analyse plus fine des problématiques, v. Fluck P., "De la recherche en matière d'archéologie industrielle", site web EDUSYSTEM/FORCOPAR, 2004, 3 p.).

4. Une recherche appliquée

Le chercheur en archéologie industrielle se voit confier un rôle redoutable : il est un fabricant de patrimoine. Son étude dégagera par exemple, au cas par cas et en s'appuyant sur une connaissance acquise étendue à l'ensemble du continent, si nous sommes en présence d'un site original (c'est-à-dire unique) ou au contraire exemplaire. Alors investi de la mission de conseiller, le chercheur pourra alerter, le cas échéant, l'opinion publique à la valeur d'un site.

Une application à créer : la carte du patrimoine industriel.

Il existe une carte archéologique auprès des services de l'état, des cartes thématiques diverses, des cartes industrielles anciennes (comme la "carte industrielle" de la Société de Documentation Industrielle, Strasbourg, 1925) ou plus récentes (comme celles d'I. Kaemmerlen sur "l'Alsace textile" dans le bulletin 816 de la SIM, 1990). L'objectif est à présent de s'appuyer sur l'atelier de cartographie du CRESAT pour l'établissement de cartes archéologiques appliquées à l'industrie et apportant l'éclairage patrimonial. En d'autres termes, un outil d'aide à la décision pour nos élus, car la consultation d'un tel document pour la

gestion du patrimoine peut être mise en parallèle à celle de la carte archéologique pour la programmation des fouilles préventives. Ce programme exige que soient définis les paramètres constitutifs d'un cahier des charges. Le potentiel de données déjà contenues dans les carnets de terrain des chercheurs de l'équipe (complétées des prises d'informations en archives et des dossiers montés par nos étudiants) autorise une finalisation rapide de l'entreprise. Ce qui n'exclut pas pour la suite une gestion évolutive du document. L'obstacle principal réside dans les moyens mis à disposition, bien plus pour la diffusion du document une fois achevé (notamment auprès de l'ensemble des collectivités concernées et des services d'aménagement) que pour sa réalisation en soi. Une diffusion confidentielle ou restreinte aux cercles d'initiés ferait passer le projet à côté de l'objectif visé.

Mais le chercheur en patrimoine s'intéresse de même à la récupération des "friches" pour satisfaire des besoins nouveaux : ses itinéraires de découvertes des sites (en France et ailleurs) l'ont conduit en effet à s'y intéresser, en observateur d'abord, en analyste ensuite. Il devient alors pour les élus un interlocuteur pertinent. Ces initiatives de reconquête des friches s'inscrivent d'ailleurs dans la problématique très universelle de la désindustrialisation, dont elles constituent le prolongement. C'est aussi la suite de l'Histoire.

Nous pensons avoir mis en lumière le constat que l'enquête archéologique à caractère fondamentalement monographique constitue un apport à la recherche. Elle s'inscrit aussi pleinement dans le programme "histoire documentaire pour le XXe siècle", mais à la condition de faire l'effort de comprendre le site comme (le plus souvent) le prolongement d'une longue histoire. Elle s'efforce par ailleurs de replacer le site dans une enveloppe territoriale, de le positionner dans la mouvance transnationale des transferts de technologies et des innovations, enfin de le confronter à des sites homologues ou comparables.

Au delà, cette recherche met en avant le rôle énorme du chercheur devenu consultant, qui va jusqu'à l'aide à la citoyenneté. Car l'enjeu est bien de montrer – par la démarche scientifique – que des solutions économiques alternatives existent qui permettront d'éviter l'éradication brutale de notre identité culturelle.

DISCUSSION

Léon Strauss représente Almémos, ALSace Mémoire du MOUvement Social. Il montre que le travail effectué par cette association (banques de données sur les biographies dans le cadre du Maitron, sur les grandes organisations et sur les conflits sociaux) est complémentaire du projet porté par le CRESAT. Il s'agira de voir quelle forme prendra la coopération qu'il appelle de ses vœux.

Yves Frey rappelle l'importance de la culture d'entreprise, " oubliée " faute de temps dans cette matinée.

Marie-Claire Vitoux souligne que le projet est situé entre deux temporalités, celle de la recherche scientifique à moyen terme et celle de l'urgence de la disparition de beaucoup d'entreprises alsaciennes. Frédérique Boura, au nom de la Drac, rappelle que le projet d'inventaire du patrimoine industriel (déjà fait sur Strasbourg et sur les mines de potasse) permet de concilier ces deux temporalités. Par ailleurs, elle souligne combien ce travail scientifique est une phase essentielle dans la politique patrimoniale de protection et de réhabilitation : il est très important que les élus qui prennent les décisions en matière de préservation ou d'éradication du patrimoine industriel aient un dossier scientifique cohérent, sérieux et hiérarchisé avant leur prise de décision. Il s'agit bien là d'anticiper en choisissant comme objet d'étude les entreprises dont on sait qu'elles sont vouées à disparaître.

Anne-Marie David informe que quatre pays européens (Italie, Portugal, Roumanie et France) ont mis au point une formation para-universitaire et post-universitaire destinés aux intervenants (architectes, urbanistes, etc.) sur le patrimoine industriel.

Bruno Oesterlé rappelle que DMC est en passe d'être délocalisé, Paul-Philippe Meyer que la dernière filature d'Alsace, Caulliez, ex-Gast à Issenheim, est menacée⁴⁰ : N. Stoskopf explique que le CRESAT porte un projet historique sur DMC et souhaite qu'en cas d'arrêt, on ne cherche pas seulement à sauver les murs de la filature Gast mais aussi ses machines pour témoigner d'une activité disparue. Frédérique Boura rappelle qu'un projet d'inscription est prévu pour le dernier cas cité tout en reconnaissant qu'une telle démarche n'empêche pas toujours la destruction.

3^e partie : Quelles sources ?

1. Archives publiques, archives privées dans le Haut-Rhin, par Jean-Luc Eichenlaub

La loi 79-18 du 3 janvier 1979 définit les archives publiques comme l'ensemble des documents, quels que soit leur date, leur forme, leur support matériel, produits ou reçus, dans l'exercice de leur activité, par les services de l'Etat, des collectivités (locales), des établissements et entreprises publics, des organismes de droit privé chargés de la gestion des services publics ou d'une mission de service public. Les minutes et répertoires des officiers publics et ministériels sont aussi des archives publiques. Les autres archives sont réputées être privées.

Les décrets d'application, en particulier le décret 79-1037, précise les compétences des différents services d'archives qui font partie du réseau de la Direction des archives de France (archives nationales, archives régionales, archives départementales, archives communales). A l'échelle du département, les archives départementales ont pour première compétence de se préoccuper de la collecte et de la conservation des archives publiques produites par des structures implantées dans le département, ce qui ne leur

⁴⁰ La filature Caulliez, dernière filature exploitée en Alsace, a fermé ses portes en octobre 2004.

interdit nullement de se préoccuper aussi des archives privées. Il est même prévu (décret 79-1040) une procédure de classement “ archives historiques ” pour certaines archives privées.

Par ailleurs la loi 85-98 sur les compétences des mandataires liquidateurs prévoit dans son article 157 que le liquidateur informe l’autorité administrative compétente pour la conservation des archives, donc dans un département les archives départementales, avant toute vente ou toute destruction des archives des débiteurs.

Ces bases posées voyons ce qu’il en est pour le XX^e siècle aux archives départementales du Haut-Rhin principalement, mais aussi dans les autres services publics d’archives, tant en matière d’archives publiques que d’archives privées.

Archives publiques

L’accent est ici mis sur ce que conservent les archives départementales du Haut-Rhin, mais il faut aussi penser à voir ce qui peut être aux archives départementales du Bas-Rhin à Strasbourg, spécialement parce qu’elles conservent les archives des services déconcentrés de l’Etat au niveau régional, ou aux archives départementales du Territoire de Belfort.

Les archives administratives contemporaines sont classées, dans le Haut-Rhin, de la manière suivante : dans la série AL 1 pour la période 1870-1918, dans la série AL 2 pour la période 1919-1939, dans la série AL 3 pour la période 1940-1945, et dans la série W pour la période postérieure à 1945. Pour éviter ces coupures, certains fonds d’établissements publics sont classés en série ETP (c’est par exemple le cas d’EMC).

Parmi les fonds principaux qui doivent être consultés figurent les archives du service des installations classées (encore conservées à la préfecture), les archives des services fiscaux (cadastre, enregistrement), les archives de la justice. Il faut particulièrement mentionner les archives du registre du commerce et des sociétés (conservé par exemple pour la période 1872-1954 pour Mulhouse, mentionnons au passage que c’est au tribunal d’instance qu’il est établi, même s’il s’agit d’une compétence du tribunal de grande instance, et aussi qu’à partir du moment où il a été informatisé, l’historique n’a pas été conservé...), sans oublier les archives notariales.

Un double problème, récurrent, se pose ici : une partie des documents, suivant l’époque, est en allemand, et écrit en gothique, et tout, et de loin, n’est pas communicable. Il faut par exemple compter cent ans pour les minutes et répertoires des notaires.

Les archives du MRU (Ministère de la Reconstruction et de l’Urbanisme), les archives de l’OBIP (Office des biens et intérêts privés) apportent des renseignements capitaux sur les spoliations et l’histoire des entreprises pendant la guerre 1939-1945. Là encore tout n’est pas accessible.

Terminons ces quelques indications par deux mentions spéciales : le fichier consulaire de Colmar est conservé pour la période 1900-1974 (la chambre de commerce de Mulhouse gère elle-même ses archives). C'est ici l'occasion de préciser qu'avant 1979 les archives des chambres de commerce étaient considérées comme des archives privées ; ainsi le fonds est-il éclaté entre la série J (archives privées) et W.

Enfin, les archives des MDPA ont commencé à entrer aux archives départementales du Haut-Rhin en 1993 et, depuis cette année 2003, un très gros travail, mené conjointement par les archives départementales (Hélène Bachmann) et les mines (Anne-Marie Boeglin) a permis de sauver et de rendre accessible au public, en respectant toujours les délais de communicabilité, des documents d'un très grand intérêt.

Archives privées.

Depuis longtemps déjà les archives publiques ont accueilli des archives privées, pas seulement économiques ou d'entreprises, il s'en faut. Dans le domaine des archives d'entreprises rappelons, en rendant hommage au travail accompli par Raymond Oberlé, que les archives de la ville de Mulhouse, conservent par exemple, les archives de l'entreprise Charles Mieg (Mulhouse, Hachimette, Luxeuil) cotées en 2TT, des archives de l'entreprise Boutry (3 TT), de la SAIC (1853-1970) en 17 TT, des archives de la SACM (depuis 1826) en 18 TT –une autre partie étant au CERARE-, des archives de Godefroy Engelmann en 19 TT.

Les archives départementales du Haut-Rhin conservent pour leur part plusieurs fonds importants, tant en don, qu'en dépôt. Il y a lieu de citer les archives de la filature de la Porte du Miroir (complément aux archives municipales de Mulhouse), de la filature Zeller d'Oberbruck (d'autres archives sont à Belfort ou au CERARE), de Marin-Astruc à Buhl, de Baumgartner, de la Filature de Wittenheim, de Cernay SA, de la FTV (Villé), de Texunion, de Lacour, de la Manufacture d'impression de Sainte-Marie-aux-Mines, de la Cotonnière d'Alsace (Paule Marrot), de PPE Pulversheim, de Schaeffer, de la Filature de la Thur, de la Filature Preiss, des productions Chaumont (Mulhouse, Vieux-Thann, Soultz, Neuf-Brisach, Lure, Liffol-le-Grand), de Berglas-Kiener, de la MIW (Wesserling), de Braun.

Trois questions principales se posent :

- l'éclatement des fonds, souvent de plus collectés dans l'urgence. La nouvelle Histoire documentaire n'en est que plus urgente ! Et peut-être aussi une meilleure collaboration entre les différents partenaires, parmi lesquels il ne faut pas oublier les musées, qui conservent assez souvent quelques archives d'une entreprise, même si l'éclatement est souvent ancien. Des contacts avec des centres comme le CAMT à Roubaix permettent parfois (cas de groupes présents dans le Nord et en Alsace) de progresser utilement.
- les fichiers de personnel sont partie intégrante de ces archives d'entreprise. Il faut essayer de les sauvegarder au mieux.

- la production d'une entreprise fait-elle partie de ses archives ? Je penche pour l'affirmative, mais la question n'est pas définitivement tranchée. Elle se pose, par exemple, pour la production du photographe Braun (là aussi fonds écarté avec des statuts différents) mais aussi pour les registres d'échantillons textiles.

Il fallait rappeler tout cela, mais, bien entendu, toute recherche amène à emprunter des chemins différents et spécifiques... c'est ce qui fait tout le charme de la recherche...

2. Ressources bibliographiques, par Françoise Pascal,

Le chercheur en histoire de l'industrie alsacienne au XX^e siècle dispose de nombreuses ressources pour mener à bien ses études. Il trouvera à la Bibliothèque de l'Université et de la Société Industrielle – la BUSIM – une documentation bien fournie. Nous l'avons classée en trois catégories : les annuaires, les revues et les ouvrages.

Les annuaires

Les annuaires d'adresses comme *l'Annuaire Havas du Haut-Rhin*, *l'Annuaire Ammel et Motte de Mulhouse*, *l'Annuaire Eclair de Mulhouse*, ou encore *l'Annuaire Arex* peuvent être utiles pour faire des repérages, savoir si une entreprise existe à une date donnée, sous quelle dénomination, et à quelle adresse. Ils comprennent pour certains des rubriques publicitaires intéressantes qui apportent des éléments complémentaires sur les entreprises, le nom des propriétaires, leurs spécialités. La BUSIM conserve, avec quelques lacunes, des annuaires allant de 1863 à 1957 et, depuis 1990, *l'Annuaire Pages-jaunes*.

L'annuaire des Sociétés par actions du Bas-rhin, du Haut-rhin, de la Moselle, du Luxembourg (et du Territoire de la Sarre), appelé aussi Annuaire de la Sogenal, donne en plus des renseignements statistiques sur la population, la main-d'œuvre, la production, le trafic, l'évolution de prix ainsi que des notices sur de nombreuses sociétés classées par branches d'activités. La collection de la BUSIM commence en 1933 avec la 12^e édition et se poursuit de façon continue jusqu'en 1977. La documentation concise et dense est mise à jour à chaque publication par les sociétés elles-mêmes. Une table des matières avec la liste alphabétique des sociétés permet une recherche aisée à condition de connaître le nom exact de la société. A partir de 1959 se trouve aussi une liste alphabétique des administrateurs, gérants et directeurs.

L'annuaire des valeurs régionales, publié par la Banque Renault & C^{ie} vient compléter l'annuaire de la Sogenal. Il ne traite pas seulement de l'Alsace, mais de tout le Grand-Est, du Doubs aux Ardennes. La BUSIM possède uniquement l'année 1913, une année particulièrement intéressante parce qu'elle se situe juste avant la guerre. En effet, en règle générale, les revues et annuaires ne sont pas parus entre 1914 et 1919 de même qu'entre 1939 et 1945.

L'Annuaire France-Textile a paru sous différents titres : *le Monde textile* et *France-textile* entre 1908 à 1974. La bibliothèque conserve les années 1931, 1946, 1950, 1951 et 1963 ainsi que cinq volumes de *l'Annuaire général textile* entre 1945 et 1951. On y

trouve toutes les entreprises du textile classées d'abord par département, puis alphabétiquement avec les adresses, téléphone, les diverses maisons rattachées, les activités, le montant du capital. On peut aussi faire des recherches par spécialités. Une liste des fournisseurs en matériel, machines et produits, agrémentée d'abondantes publicités est ajoutée à la fin.

Le *Kompass* est un annuaire industriel qui paraît depuis 1923. Il s'est d'abord appelé *Répertoire général de la production française* pour devenir le *Kompass* en 1984. Il est peu conservé dans les bibliothèques (mises à part à la Bibliothèque Nationale de France et à la Bibliothèque Nationale Universitaire de Strasbourg) ; en effet, parce qu'il est réactualisé tous les ans, les anciennes éditions sont le plus souvent pilonnées. Désormais, il est consultable sur cédérom ou par abonnement sur Internet. La BUSIM a acquis en 2000 le *Kompass* de la région Alsace sous forme imprimée afin de garder trace des entreprises existantes à une date charnière. Le *Kompass* offre une information fiable et exhaustive : raison sociale, coordonnées, décideurs, chiffres clés, activités, marques...

L'ESSOR publié par l'Union française d'annuaires professionnels est aussi un annuaire des industries. Il regroupe par branches les entreprises du Haut-Rhin et du Bas-Rhin. La BUSIM possède dans ses fonds les années 1995-1996.

Les revues

L'illustration économique et financière est un supplément de la revue *L'illustration* qui a paru sous ce titre de 1919 à 1930, pour devenir *l'Orientation économique, industrielle et financière* de 1931 à 1944. Chaque numéro est consacré à un département. La BUSIM possède les années 1925 à 1940 et, en particulier, un numéro intéressant celui de 1928 relatif au Haut-Rhin et au Territoire de Belfort. Abondamment illustrée, cette revue donne un aperçu de la situation économique des deux départements et présente les caractéristiques des villes de Colmar, Sainte-Marie-aux-Mines, Thann, Ribeauvillé, Mulhouse et des grandes industries comme les MDP, l'Usine de Kembs, les Brasseries de Colmar, la SACM, etc.

La revue géographique et industrielle de France a paru à raison de quatre numéros par an, chacun étant consacré à un département. Celui du Haut-Rhin a été publié en 1953. Sont exposées dans ces pages les grandes lignes de la physionomie du département sous ses aspects les plus divers, géographique et culturel mais surtout économique et industriel. Elle renferme de jolies illustrations en noir et blanc.

Le Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse paraît depuis 1828, d'abord mensuellement, puis trimestriellement à compter de 1946. Il est un outil indispensable pour tout chercheur du passé des entreprises et des techniques. Il fournit effectivement un large ensemble de ressources : de nombreuses notices nécrologiques ou biographiques sur les industriels, des rapports sur des machines ou procédés permettant de suivre l'évolution des techniques ou encore des articles ayant trait à l'histoire économique et industrielle.

Les numéros spéciaux du Monde illustré : le tome 1 s'intéresse au département du Haut-Rhin, les tomes 2 et 3 aux départements de la Meuse et du Bas-Rhin. La BUSIM

possède uniquement le tome 1 datant du 15 juin 1924 où figurent un grand nombre d'articles sur les entreprises du textile, de la construction mécanique, de l'industrie chimique. D'abondantes photographies représentant des vues d'ateliers, des gens au travail, des portraits, viennent illustrer ces différents thèmes.

Le numéro spécial publié sous le numéro 52 du 28 juin 1914 par la revue *Der Confectionair*, et intitulé *Elsässische Textil-Industrie und verwandte Zweige* présente, avec une abondante illustration, toutes les grandes entreprises textiles du Haut-Rhin. Les textes sont rédigés en allemand et en français.

Les ouvrages

L'Alsace : son activité économique, ouvrage publié en 1955 par les *Dernières Nouvelles d'Alsace* constitue un inventaire très détaillé des entreprises établies en région Alsace. Il s'agit d'un ouvrage collectif écrit avec la participation d'auteurs qualifiés, chacun ayant écrit dans leur spécialité tels que Jacques-Henry Gros, Paul-Raymond Schwartz, Henri Zuber, Pierre Pflimlin, Etienne Juillard, etc. Ils font le point sur la situation des différentes branches de l'industrie et des activités commerciales. Environ trois cents chefs d'entreprises ont fourni des indications concernant leurs usines ou ateliers. Beaucoup d'illustrations de machines, de gens au travail, d'usines serviront de base de travail dans l'étude de l'archéologie industrielle.

Contribution à l'histoire de l'industrie lainière d'Alsace écrit en 1955 par Louis Weber, secrétaire général de la fédération des syndicats lainiers d'Alsace. Ce document ronéotypé a été tiré à 155 exemplaires. L'histoire de la laine y est analysée dans tous ses détails. Ce qui est particulièrement intéressant, ce sont les 26 notices des entreprises réunies à la fin de l'ouvrage dans une partie réservée à l'historique des maisons affiliées à la fédération des syndicats lainiers d'Alsace.

La thèse pour le doctorat de troisième cycle d'Iris Heinz, *L'évolution industrielle de Mulhouse et de sa région de 1900 à nos jours*, est un des rares travaux universitaires sur une période aussi longue de 1900 à 1978. La SIM à l'occasion de son 150^e anniversaire célébré en 1976 a voulu, en parrainant ce travail, rattacher les 75 dernières années à l'*Histoire documentaire* arrêtée au seuil du XX^e siècle. Il fait un état de l'industrie mulhousienne par tranches chronologiques : de 1900 à 1914, entre les deux guerres, puis de 1939 à 1978. Iris Heinz présente les grandes entreprises Schaeffer, SAIC, DMC, Manurhin, SACM, Clemessy, MDPA. Il faut signaler encore l'importante bibliographie sur la période située à la fin de l'ouvrage.

Avant cette étude, la SIM avait déjà lancée en 1957 le projet d'une enquête auprès des entreprises nommée "histoire documentaire de l'industrie haut-rhinoise de 1900 à nos jours" qui n'a pas abouti. Les réponses à cette enquête sont conservées à la BUSIM dans un classeur. Cinquante sept entreprises ont répondu au questionnaire et rempli les rubriques spécifiées à savoir, la raison sociale, la date de création, les noms des dirigeants, les effectifs, les renseignements historiques...

Nous avons fait une présentation succincte et nullement exhaustive des documents

que l'on peut trouver à la BUSIM. Nous aurions pu citer d'autres sources publiées notamment par le CAHR, les chambres de Commerce, la Banque de France, signaler les coupures de presse extraites des *Dernières Nouvelles d'Alsace* et de *L'Alsace* et réunies en dossiers thématiques depuis les années soixante-dix, mentionner les monographies d'entreprises déjà publiées, évoquer l'*Encyclopédie d'Alsace*, ou encore le *Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne*.

Les documents signalés permettront aux chercheurs d'avancer dans leurs travaux, soit pour la collecte de données qui permettra d'alimenter la base de données (avec l'historique de l'entreprise et ses raisons sociales successives, le nom de ses dirigeants, des indices statistiques...) soit pour des travaux plus ambitieux sur un thème précis comme des monographies d'entreprises, des études de branches, sur une période ou une aire géographique donnée.

Discussion

Florence Ott indique que le CERARE vient de fêter ses vingt ans. Centre pionnier en matière d'archives économique et d'entreprise, il est le dépositaire de 170 fonds privés. La quasi-totalité de ces fonds est ouvert à la recherche après autorisation du déposant. Les fonds concernent pour la plupart des entreprises haut-rhinoises, du fait de son implantation, mais pas exclusivement.

P. Fluck, en complément à l'exposé de Françoise Pascal, explique que les représentations des usines qu'elle a mentionnées pour les revues sont déjà répertoriées dans la collection d'images réalisée par le CRESAT.

Anne-Marie Bruleaux, en complément à l'intervention de J.-L. Eichenlaub, rappelle les nombreuses sources disponibles dans les archives publiques : celles de la Direction du travail et de l'emploi, celles de la Direction de la concurrence et des prix, des Douanes, les archives notariales, les archives des huissiers de justice, etc. J.-L. Eichenlaub rappelle que, pour certaines d'entre elles, les délais de consultation les rendent inaccessibles pour le projet CRESAT. Par ailleurs, il est clair que ce sont les problématiques du chercheur qui vont déterminer la constitution de son corpus. Il précise par ailleurs que les archives du Comité d'Action du Haut-Rhin, créé en 1953, sont en cours de collecte par les ADHR.

Nicolas Stoskopf indique les prochaines échéances : construction d'une base de données avec les spécialistes du département Sciences de l'information de l'UHA, réunion d'un comité scientifique avec toutes les personnes intéressées.

Eric de Valence conclut en traçant quelques perspectives : faire parvenir l'information au dehors auprès des pouvoirs publics, des entreprises, du grand public ; développer des études érudites sans négliger la vulgarisation ; encourager les entreprises à se réapproprier leur histoire au sein de clubs historiques. La SIM est prête à s'associer de près à ce projet et accueillera volontiers les manifestations ou les réunions qui y seraient associées.

La séance est levée à 12 H 15.

31 janvier 2004

BERNARD JACQUÉ

ASPECTS DU MODE DE PRODUCTION ET DE VENTE DU PAPIER PEINT PANORAMIQUE.

Bernard Jacqué, conservateur du Musée du papier peint à Rixheim et professeur agrégé à l'UHA, a soutenu le 29 septembre 2003 à l'Université de Lyon 2 une thèse pour le doctorat d'histoire contemporaine, préparée sous la direction de Serge Chassagne : De la manufacture au mur. Pour une histoire matérielle du papier peint. 1770-1914. Le jury était composé de MM. Serge Chassagne (Lyon 2), Jean-Claude Daumas (UFC), Bernard Deloche (Lyon 3), François Loyer (CNRS) et François Pupil (Nancy 2).

Pour ma part, il s'agissait en réalité de faire le point après plus de vingt-cinq ans de recherches sur le papier peint, à travers certes les archives de la manufacture Zuber de Rixheim, mais aussi, bien au delà, de toutes les archives, de tous les dossiers patrimoniaux que la documentation du Musée du papier peint a collectés depuis 1981. Mon propos, clairement, n'était pas d'écrire une thèse au sens traditionnel du terme, mais bien plutôt de développer une approche en rupture avec l'historiographie assez limitée de ce thème : la prosopographie des entreprises et l'analyse stylistique des motifs, ce qui aboutissait à des impasses alors que, le papier peint, produit de décor destiné à l'intérieur, pouvait faire l'objet d'analyses concrètes bien plus larges, complémentaires les unes des autres, dans les domaines technique, économique et décoratif, de façon à reconstituer, étape après étape, la vie réelle d'un papier peint de sa conception à sa pose.

J'avais la chance de disposer d'une ample documentation, encore peu exploitée, même si de grands blancs subsistent : aucun fonds d'archives d'entreprise spécialisée, en dehors de Zuber, n'est parvenu jusqu'à nous ; par ailleurs, nous ignorons tout de la commercialisation au stade de la boutique ; la pose, mal documentée, ne peut être étudiée qu'à travers les trop rares exemples parvenus jusqu'à nous ; enfin, les difficultés d'accès aux Archives nationales m'ont empêché de approfondir l'analyse des riches dossiers de la série O, Maison du roi ou de l'empereur, selon les époques, que je n'ai pu exploiter que jusqu'en 1792. Quoi qu'il en soit, le butin est cependant loin d'être négligeable et ouvre des horizons aux chercheurs à l'avenir.

Pour simplement donner une idée de la méthode suivie, je propose ici deux exemples issus du monde du papier peint panoramique, étudié de la façon la plus matérielle possible.

Rappelons pour mieux entrer dans le sujet ce que nous nommons actuellement papier peint panoramique ou, plus simplement, panoramique. Il s'agit d'un *paysage* (c'est le terme le plus communément utilisé au XIX^e siècle, en particulier par les manufacturiers) fait de rouleaux ou lés de papier peint : six au minimum, trente-trois au maximum, vingt-quatre ou trente-deux le plus souvent. Chacun de ces lés, différent de son voisin, forme une partie de ce paysage et le dernier lé se raccorde au premier, de façon à créer un panorama, historié ou non. Ce panorama est ainsi conçu qu'il s'adapte aux murs d'un intérieur avec souplesse, quel que soit le nombre d'ouvertures.

Ces panoramiques sont une production exclusivement française : quelques manufactures à Paris, Lyon et Rixheim en Alsace ont créé une centaine de motifs différents entre 1800 et 1860, avec un pic dans les années 1810-1820. Produits industriellement, ils ont été imprimés à au moins 100-150 exemplaires, mais le succès de certains a entraîné l'impression de milliers d'exemplaires.

Ils ont été utilisés dans tout le monde occidental, de l'Oural aux Appalaches avec une seule exception majeure : la Grande-Bretagne. Contrairement à l'image que nous en avons souvent, leur prix n'en faisait absolument pas un produit de luxe : ils étaient vendus entre 100 et 200 francs-or : dans l'espace germanique, par exemple, *les Vues de Suisse* du château de Rheda en Westphalie sont payées 160 francs en 1806, *les Jardins français* de Meereschwand en Suisse 124 francs en 1824 à la manufacture de Rixheim. A la même époque, n'oublions pas qu'un tableau primé au Salon à Paris se vend entre 5 000 et 10 000 francs-or et que la couverture de soie façonnée d'un fauteuil se paie au moins 200 francs-or.

Enfin, nous voyons trop souvent ces panoramiques à travers l'image que nous en donnent les réimpressions qui se sont multipliées après 1920 : leurs couleurs en sont très différentes, leur prix et leur pose aussi.

Revenons au XIX^e siècle.

Les ateliers à l'œuvre : la fabrication du panoramique

Les lés dessinés par un spécialiste, conformément aux souhaits précis du commanditaire, sont confiés au metteur sur bois, qui dirige l'atelier de gravure : la technique ancienne consiste à délimiter chaque couleur en trouant le long du contour la ligne à espace régulier, selon la méthode traditionnelle du poncif, utilisée aussi en céramique, par exemple. Dès 1812, le manufacturier Jean Zuber souhaite passer à la technique du papier huilé, proche du calque, qui abîme moins l'original, mais il se heurte à l'opposition de Bochter, le metteur sur bois, qui "répugne à ce travail dont il n'a pas l'habitude" ; il ajoute : "je ne voudrais pas exposer l'ouvrage à être mal gravé pour la facilité que donnerait l'original bien conservé."

Le *Renaud & Armide* de Dufour en 1831 a été réalisé à l'aide du procédé du papier enduit de noir de fumée : le metteur sur bois trace un trait avec une pointe sur le contour, ce qui entraîne un trait noir sur le bois en dessous grâce au papier enduit de noir de fumée (comme un papier carbone) situé entre les deux. La chronologie des différentes techniques est mal connue.

Le travail du metteur sur bois est ici fondamental : en 1819, une note sur les “frais généraux, année commune” précise que le metteur sur bois, revient à 2 500 francs par an tandis que les graveurs coûtent 3 000 francs¹. L'on comprend d'autant mieux l'inquiétude de Jean Zuber lorsqu'en octobre 1803, Bochter est arrêté quatre jours, accusé qu'il est “d'avoir pris part à des désordres que des jeunes gens de Mulhouse ont dernièrement causé ici²”. Son activité diffère de celle concernant les planches à graver pour un papier répétitif : le nombre de tons est souvent plus important³ et donc le nombre de planches sans comparaison. La moyenne du nombre de planches par lé chez Zuber est étonnamment stable, de l'ordre d'un peu plus de 60, 64 pour *les Vues de Suisse* en 1804, 66 pour *les Zones* en 1855⁴ pour prendre les deux extrêmes d'un point de vue chronologique (en faisant abstraction des panoramiques imprimés en camaïeu, moins coûteux en gravure). L'impératif d'économie est ici essentiel, vu le prix du bois fruitier : pas question de multiplier les planches carrées d'une cinquantaine de centimètres de côté pour quelques touches de couleurs, on doit se contenter de planches de plus petite taille, ce qui pose le problème du repérage puisque ces petites planches ne peuvent être repérées en lisière. Il s'agit donc de mettre en place à la surface du motif des repères qui ne gênent pas la lisibilité du motif. En conséquence, une première planche dite “fausse planche” va mettre en place ces repères que les impressions successives vont recouvrir⁵. Mongin devait attacher beaucoup d'importance à ce travail puisqu'il venait régulièrement à Rixheim pour en surveiller l'élaboration. A partir de cette première étape, la gravure commence : un travail long dont témoignent à partir de 1824 les livres de gravure de la manufacture⁶, de six mois à plus d'un an, selon les cas.

La gravure se fait progressivement, au fur et à mesure de la réception des maquettes, de façon à passer à l'impression, ne serait-ce que pour avoir un ou deux lés à présenter aux clients éventuels, alors même que le travail est loin d'être terminé. A Rixheim, le travail de gravure prend plusieurs mois.

L'impression d'un panoramique ne diffère pas fondamentalement de celle d'un papier normal imprimé à la planche : pourtant, pour les raisons exposées du point de vue de la gravure, le repérage est plus complexe et le nombre de couleurs ne facilite pas la tâche. A ce propos, Jean Zuber raconte :

1 Musée du papier peint (MPP), archives Zuber Z 179.

2 *Ibid.*, 29.10. 1803.

3 56 pour le *Brésil* : aucun papier peint à motif répétitif n'atteint un tel chiffre.

4 Exception notable : *le Paysage à chasses*, de 1832, réalisé à l'économie, 39 planches, et 41 pour *Isola bella*, 10 ans plus tard.

5 Nous sommes là typiquement devant un apprentissage qui passe par la transmission directe : nous n'avons retrouvé aucune référence à ce propos dans les manuels.

6 MPP Z 178-183.

“Notre mélangeur Dollfus, qui avait commencé l’impression du tableau l’Hindoustan avait été si troublé et si surexcité par ce nouveau travail qu’il devint fou en quelques jours ; je fus obligé de le remplacer avec beaucoup de peines et de fatigues ; j’y arrivai avec l’aide de Mongin [dessinateur du panoramique] et pendant une année je fus attelé à cette pénible besogne, car il nous fut impossible de former ou de trouver un autre mélangeur⁷ .”

Le mélangeur élabore au fur et à mesure les couleurs indispensables à l’impression : en pratique, il dirige l’atelier d’impression puisqu’il en planifie le travail, ce qui est des plus astreignant, même pour une force de la nature comme Jean Zuber. La tâche n’est pas évidente puisque le 4 avril 1812, dans une lettre à son voyageur Feer, Jean Zuber se plaint amèrement du travail du mélangeur pour la première livraison de *l’Arcadie* :

“Notre Arcadie est livré aujourd’hui mais c’est avec chagrin que je vois partir ce premier envoi de ce paysage. Erismann a commis dans le mélange des teintes des fautes si grossières que cette exécution se trouve barbouillée d’une manière pitoyable (... nous) allons de suite faire une seconde exécution qui réussira sans faute.”

Lors de l’impression, il importe par ailleurs de suivre une “marche des couleurs” : nous possédons une note de Deltil⁸ à propos de celle des *Vues du Brésil* (Zuber, 1830), mais l’impression à la planche, qui suppose une couleur opaque, n’impose pas un ordre rigoureux.

Cette impression porte sur un nombre d’exemplaires important : lorsque Jean Zuber se lance dans l’aventure, il édite ses *Vues de Suisse* à 170 exemplaires⁹. Par la suite, ce ne sont jamais moins de 100 exemplaires qui sont produits et souvent plutôt 150, d’après les inventaires des stocks.

Ce travail d’impression prend plusieurs mois : l’impression de 150 exemplaires avec 1 500 planches suppose quelque 225 000 manutentions... Tout dépend naturellement de l’ampleur de l’équipe d’imprimeurs réservée pour cette activité et de l’urgence des commandes. En clair, il s’écoule entre 18 mois et deux ans du premier jet à l’achèvement de l’impression.

Des outils de vente : prospectus et lithographie

Une dernière tâche reste à réaliser avant la commercialisation : deux instruments indispensables, un prospectus publicitaire et une lithographie représentant le panoramique. Elle incombe au dessinateur. Il est courant qu’un panoramique soit accompagné de deux documents publicitaires : un texte explicatif et une lithographie le détaillant, parfois coloriée.

⁷ Jean Zuber, *Réminiscences & souvenirs*, Mulhouse, 1895, p. 58.

⁸ MPP Z 123.

⁹ *Ibid.*, Z 100, 10 ventôse 12 : “ il y a jusqu’à présent 90 collections de paysages de commandées – et je ne crains plus actuellement que les 80 autres qui sont en ouvrage ne le soient aussi avant que le tout soit imprimé ”.

Le plus ancien exemple de prospectus¹⁰ que nous connaissions est aussi un cas unique : les *Sauvages du Pacifique* (manufacture Dufour, 1804), sont accompagnés d'un véritable livret de 48 pages qui explique chaque lé et renvoie à l'ouvrage qui l'a inspiré : *l'Abbrégé d'histoire des voyages* de la Harpe¹¹. Il insiste sur le caractère didactique de ce type de production¹². A la différence de ses confrères, Dufour ne semble pas récidiver¹³ : les prospectus que l'on a conservés de lui présentent les nouveaux panoramiques de façon succincte sur une feuille vantant les nouveautés de la maison¹⁴. En revanche, les autres publient des textes explicatifs plus réduits, 2 ou 4 pages. Ils décrivent à l'ordinaire le panoramique dans un style emphatique et y ajoutent parfois quelques conseils de pose. Qui les rédigeait ? Le 20 avril 1815, Jean Zuber demande à Pierre Antoine Mongin qui vient de dessiner *la Grande Helvétie*, de "bien apporter avec vous les matériaux nécessaires pour que nous puissions faire de notre Helvétie une description que les acheteurs réclament et qu'il est intéressant de pouvoir joindre à chaque collection¹⁵".

Mongin ne semble donc pas l'auteur. Dans le cas exceptionnellement bien documenté du travail de Jean Julien Deltil, dessinateur de panoramique chez Zuber de 1828 à 1840, nous le voyons se charger de la rédaction, quitte à ce que la manufacture y ajoute sa patte : "Voici la note explicative de notre paysage", écrit-il le 4 avril 1830, une fois terminé son dessin des *Vues du Brésil*. Dans le cas des autres manufactures, sans doute en était-il de même sans que l'on puisse le démontrer puisque bien des prospectus, curieusement, restent anonymes : jamais le nom de l'auteur du texte n'apparaît, pas même souvent celui de l'entreprise. Phénomène curieux : aucun prospectus ne donne jamais le nom du dessinateur, au mieux s'agit-il de quelque "artiste célèbre", mais sans aucune précision... Une exception *a contrario* : vers 1824-25, le prospectus qui annonce *Paul & Virginie*, de Dufour, comporte un P.S. à propos de Mader, douze ans leur collaborateur¹⁶, avant qu'il ne monte sa propre manufacture en 1824 :

"Au moment où cette lettre s'imprime, la circulaire de MM. Mader & Vernet nous tombe sous les yeux. Elle contient une assertion dont il convient de faire connaître l'inexactitude. Ces Messieurs avancent que M. Mader a été, pendant

10 Cinq prospectus de Jean Zuber sont transcrits par Paul-René Zuber, *Cahier de la famille Zuber : Rixheim, Mulhouse, 1947*. Geert Wisse ("Un trésor inconnu à Neuchâteau : trois papiers peints panoramiques du 19^e siècle", *Terre de Neuchâteau*, n° 2, 2001, p. 27-33) donne les descriptions de deux panoramiques de Velay : *la Bataille d'Héliopolis* et *la Grande chasse au tigre de l'Inde*.

11 Serge Chassagne (communication écrite) rapproche avec raison un tel prospectus des pratiques théâtrales, plus que des nécessités de la commercialisation.

12 Il a été publié en traduction anglaise par Nancy McClelland, *Historic wallpapers : from their inception to the introduction of machinery*, Philadelphie, 1924 (annexe).

13 Il semblerait cependant que Dufour ait édité un livret explicatif par Albert Lanse, mentionné par Clouzot 1930, mais non retrouvé.

14 Voir Henri Clouzot, *Tableaux-tentures de Dufour & Leroy*, Paris, 1930, planche I, à propos de *Renaud & Armide* et de *Paul & Virginie*.

15 MPP Z 102.

16 Odile Nouvel-Kammerer, *Papiers peints panoramiques*, Paris, 1990, p. 320.

treize ans, seul dessinateur de Dufour (...) Jamais M. Mader n'a été notre seul dessinateur. M. Mader a trop de modestie et de délicatesse pour qu'il doive chercher à s'attribuer indirectement des productions qui n'auraient pas été créées par son imagination et par son pinceau¹⁷."

Généralement, ces prospectus se décomposent de la sorte :

- Une introduction écrite dans un style pompeux, décrivant les mérites du sujet et les qualités de la manufacture qui met tout son génie dans le traitement ingénieux d'un tel sujet, sans oublier les talents du ou des artistes qui l'ont dessiné :

"Rien n'a été négligé pour que cette grande et riche composition méritât un accueil distingué, et jamais dans ce genre on n'a poussé aussi loin les moyens qui pouvaient rendre l'effet d'un tableau (...) enfin aucune dépense n'a été ménagée pour que ce nouvel ouvrage surpassât tout ce qui a déjà été entrepris en papier peint (la Grande Helvétie, 1813)."

"Nous devons (cet ouvrage) aux talents réunis de deux artistes les plus distingués de la capitale (la Dame du Lac, 1825)."

"Les matériaux ont été recueillis sur les lieux mêmes ; les sites et les costumes sont de la plus exacte vérité (...) il a encore fallu inventer de nouveaux appareils et procédés pour rendre d'une façon satisfaisante les effets de mer, d'incendie, d'explosion d'armes à feu, etc...(les Combats des Grecs, 1828)."

"Rien n'a été négligé pour donner à cet ouvrage sous le double rapport de l'art et de l'exécution, tout le mérite qu'on pouvait en attendre. (les Vues de l'Amérique du Nord, 1835)."

Ces exemples proviennent de Rixheim (qui signe toujours et généralement date ses prospectus). Bien sûr, ces "artistes" ne sont pas allés sur les lieux, ils se sont contentés de travailler d'après des gravures ou des lithographies ; les confrères de Zuber ne sont pas moins hâbleurs et prétentieux ; par exemple, la manufacture Velay (qui ne signe pas son prospectus) écrit à propos des *Français en Egypte* (1818) :

"Désirant rendre cette tenture digne du sujet qu'elle représente, rien n'y a été négligé de ce qui pouvait offrir quelque intérêt : les monumens, arbres, plantes costumes, ainsi que les numéros des régimens et uniformes des troupes qui ont assisté à cette bataille, sont de la plus grande exactitude¹⁸."

Une exactitude sur laquelle il vaut mieux ne pas s'attarder : le paysage est interchangeable, la végétation n'a rien de bien égyptien à l'exception des indispensables palmiers, quant aux monuments, Deltil, qui a signé ce panoramique, n'a pas même

¹⁷ Publié par Clouzot, 1930, *op. cit.*, planche I. Les membres de phrase sont soulignés par la manufacture.

feuilleté l'ouvrage de Vivant Denon et se contente de quatre pyramides côte à côte... Le même Velay, vantant sa *Grande chasse au tigre dans l'Inde*, célèbre l'exactitude de ses costumes et ses "monumens , exécutés d'après des dessins qui ont été faits sur les lieux..." mais à l'évidence pas par le dessinateur du panoramique : comme pour *l'Hindoustan* (Zuber, 1807) , ils sont empruntés à l'ouvrage des frères Daniell¹⁹ .

- Un descriptif par tableau groupant quelques lés : Deltil parle généralement de "division du paysage" comme ici pour *les Vues du Brésil* :

"L'ensemble de ce décor forme un panorama de 50 pieds de développement ; il se divise facilement en tableaux de différentes dimensions et il se prête ainsi à toutes les localités. Les six divisions principales sont les suivantes (...)"

Mais le texte ne suffit pas : dès l'élaboration des *Vues de Suisse*, Jean Zuber ressent la nécessité d'un support iconographique pour faciliter la vente : il écrit le 14 fructidor 11 à son beau-frère Michael Spörlin qui voyage pour lui²⁰ :

"J'avais déjà parlé à M^r Mongin de faire le croquis dont tu parles, ce sera même indispensable par la suite puisque ce serait trop volumineux à prendre en voyage tous les lais."

Mais l'entreprise se heurte alors à un problème technique, le prix relativement élevé d'une gravure sur cuivre fidèle : il ne semble pas que l'on ait réalisé des vues de panoramique gravées. En fait, il va falloir attendre la lithographie pour que le procédé devienne d'un usage courant dans les années 1820, quitte à ce qu'un certain nombre de ces lithographies soient rétrospectives, dans la mesure où elles reproduisent des panoramiques anciens, mais toujours imprimés. Dans les inventaires de la manufacture de Rixheim apparaissent, pour la première fois en 1827, treize pierres lithographiques déposées chez Engelmann, ainsi que 200 "collections d'esquisses " à 2 francs". Sans doute s'agit-il d'une première série de lithographies publiées sous la forme d'un album intitulé *Collection d'Esquisses* dont un exemplaire est conservé au Metropolitan museum de New York, et où d'ailleurs apparaît le panoramique alors le plus récent, *la Dame du lac* (Zuber, 1827)²¹ ; les autres manufactures ont dû suivre.

Quand elles ne sont pas rétrospectives, ces lithographies sont réalisées par le dessinateur tout à la fin du travail, comme l'explique ici Deltil à propos du *Paysage à chasse* en décembre 1831²² :

18 Geert Wisse, " Un trésor... ", *op. cit.*, p. 7-35 et 29.

19 William & Thomas Daniell, *Oriental scenery*, Londres, 1801, planche II.

20 2.9.1803, MPP Z 75

21 Quelques reproductions en apparaissent dans Catherine Lynn, *Wallpaper in America*, 1980, p. 187-189.

22 Un dessin à la mine de plomb, probablement de la main de Deltil, représente le premier tableau des *Combats des Grecs* : "une vue générale de la plaine d'Athènes " et a dû servir à l'élaboration de la lithographie correspondante : c'est le seul dessin de ce type conservé (Coll. MPP).

“Je ne vous avais pas envoyé plutôt les croquis de notre paysage parce que la composition en a été tellement changée sur les panneaux qu’on aurait peine à la reconnaître et que je pense qu’il faut en faire la lit[h]ographie d’après le dessin même.”

Ces lithographies sont des objets de promotion comportant généralement la simple reproduction de quelques lés, le titre du panoramique, la division en lés, mais pas toujours, l’indication de la manufacture (mais Dufour ne précise rien) : le Musée du papier peint en possède par exemple une du *Roland furieux* où apparemment un revendeur a listé les panoramiques disponibles chez lui (et pas uniquement ceux de Dufour qui a créé ce panoramique), indiqué leur nombre de lés et leur prix²³.

Ces lithographies reproduisent le panoramique soit par moitié, dans les exemples conservés de Dufour, soit par série de lés groupés de façon à former un tableau de quelques lés²⁴. Le panoramique apparaît alors brut, mais dans certains cas, il peut aussi être complété par un décor : de colonnes, un lambris, un entablement et une corniche dans les années 1820, comme pour la *Collection d’esquisses* de Zuber²⁵, encore très néoclassiques. Par la suite, des formules plus élaborées avec tout ce que l’imagination des ornemanistes a pu créer se font de plus en plus courantes : *Isola Bella* (Zuber, 1842) est ainsi proposée avec le décor *Alhambra* et *les Zones terrestres* (Zuber, 1855) avec le décor *Banania*²⁶. Délicourt présente de même ses *Grandes chasses* de 1855. Certaines de ces lithographies étaient coloriées à la main²⁷, mais en revanche, il ne semble pas que l’on ait réalisé des chromolithographies après 1838, même à Rixheim, pourtant lié à Godefroy Engelmann, son inventeur.

Lorsqu’un manufacturier rachète les planches d’un panoramique d’un confrère, comme c’est le cas à la fermeture de Dufour & Leroy en 1835, il y rajoute ses références, comme Clerc & Margeridon pour les *Paysages pittoresques* (Dufour & Leroy, 1834-1835).

Si ces lithographies n’ont qu’un objet utilitaire, il est cependant une exception : la manufacture Jacquemart édite son *Parc français* sous la forme d’un véritable album avec page de titre²⁸ et cinq lithographies de grande taille²⁹, signées d’Hippolyte Lecomte, qui, vu leur format, sont susceptibles d’être encadrées : mais l’expérience semble sans lendemain et son propos nous échappe.

Ces lithographies étaient soumises au dépôt légal au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, à Paris où elles se retrouvent groupées par imprimeur³⁰.

23 MPP, inv. 001PP9.

24 Nombreux exemples dans Nouvel-Kammerer, 1990, *op. cit.*, *passim*.

25 *La Grande Helvétie et les Jardins français* sont l’objet de cette présentation (coll. MPP).

26 Nouvel-Kammerer, 1990, *op. cit.*, p. 133.

27 *Ibid.*, nombreux exemples, *passim*.

28 Reproduit dans Lynn, 1980, *op. cit.*, p. 213.

29 MPP, don Follot.

30 Elles n’ont, malheureusement jamais fait l’objet d’un inventaire.

Si l'histoire du papier peint panoramique a fait l'objet d'importantes recherches récentes qui, tout en le documentant scientifiquement, en ont totalement renouvelé l'approche, sa dimension proprement matérielle, production et commercialisation, n'avait pas donné lieu à étude. Or, elle est fondamentale pour sa connaissance, car d'une part, elle précise les contraintes techniques spécifiques au produit, d'autre part, elle permet de mieux en comprendre le marché, ce qui est fondamental dans le domaine de l'art décoratif. Plus globalement, l'histoire matérielle est un élément majeur inhérent à toute civilisation, qui permet à l'historien de mieux la comprendre. De ce point de vue, l'historiographie française ne s'est, jusqu'à présent, que fort peu intéressée à un domaine où le papier peint a joué un rôle majeur : la *Wohnkultur*, ce qui laisse à l'historien, en particulier du papier peint, de vastes champs à labourer. 13 mars 2004

JEAN-PHILIPPE Droux, BRICE Martin, BERNARD Reitel

LA CARTE, UN OUTIL POUR LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES

Le troisième séminaire a donné la parole aux géographes chargés de faire la démonstration des potentialités de l'atelier de cartographie créé en 2002 au sein du CRESAT. Si la carte est souvent considérée comme l'outil indispensable et incontournable de tout bon géographe, il s'agissait de montrer l'intérêt qu'elle peut revêtir pour d'autres disciplines de sciences humaines.

Bernard Reitel a commencé par présenter des cartes de densité de la population de l'Alsace destinées à son article pour la Revue d'Alsace, paru depuis et auquel nous renvoyons nos lecteurs¹. Puis il a passé la parole à ses collègues.

L'organisation socio-spatiale de Manchester vue par F. Engels, par JEAN-PHILIPPE DROUX

Dans *La situation de la classe laborieuse en Angleterre*, Friedrich Engels livre une analyse de l'organisation socio-spatiale de la ville de Manchester en 1842-1844, dates entre lesquelles il séjourne en Angleterre, pays de la révolution industrielle et de la croissance urbaine exponentielle². Pour étudier mais aussi dénoncer la misère des villes anglaises, Engels croise le plus souvent ses observations personnelles et les citations d'enquêtes réalisées par d'autres observateurs sociaux. Dans cet extrait sur Manchester, Engels s'appuie sur ses seules observations de la ville qu'il a à l'évidence arpentée en tous sens. Il ne se contente cependant pas de décrire la coexistence de la misère et de la richesse, il les combine dans un schéma d'organisation ségrégative de l'espace. C'est ce schéma que nous avons tenté de cartographier (à la demande de Marie-Claire Vitoux, spécialiste d'histoire sociale), à partir des indications de l'auteur et de plans anciens de Manchester contemporains de son témoignage.

I. Du texte au " modèle " socio-spatial

La description d'Engels permet d'établir quatre grandes unités socio-spatiales, définies de manière plus ou moins précise quant à leur étendue ou localisation, qui s'organisent en " ceintures " concentriques du centre vers la périphérie.

1 B. Reitel, " D'une région urbaine à une région périurbaine : l'évolution du peuplement en Alsace (1950-2000), *Revue d'Alsace*, 130, p. 131-157.

2 Friedrich Engels, *La situation de la classe laborieuse en Angleterre, d'après les observations de l'auteur et des sources authentiques*, trad. de G. Badia et J. Frederic, Editions Sociales, Paris, 1975, 411 p. Première édition : *Die Lage der arbeitenden Klasse in England. Nach einer Anschauung und authentischen Quellen*, Leipzig, Druck und Verlag Otto Wigand, 1845.

- Au cœur de la ville, une sorte de *Central Business District*, zone de tertiaire supérieur n'ayant aucune fonction résidentielle :

Manchester abrite, en son centre, un quartier commercial assez étendu, long d'environ un demi mille et large d'autant, composé presque uniquement de comptoirs et d'entrepôts.

A la mention de l'emprise de ce quartier s'ajoute plus loin dans le texte un repère important, le bâtiment de la Bourse, qui en est le lieu central.

- Autour du quartier des affaires, une large ceinture occupée par la classe ouvrière dont les habitations sont présentées comme de véritables taudis :

A l'exception de ce quartier commercial, toute la ville de Manchester proprement dite, tout Salford et Hulme, une importante partie de Pendleton et de Chorlton, les deux tiers d'Ardwick et quelques quartiers de Cheetham Hill et Broughton, ne sont qu'un district ouvrier qui entoure le quartier commercial comme une ceinture dont la largeur moyenne est de un mille et demi.

- Au delà de ces quartiers ouvriers, les deux niveaux de la classe moyenne (*middle class*, qui désigne l'ensemble des groupes sociaux autres que les travailleurs) se sont réfugiés dans des espaces non seulement éloignés du quartier commercial mais aussi de la ville elle-même : au plus près, les immeubles collectifs " bourgeois " des classes moyennes inférieures (la bourgeoisie moyenne de l'auteur), et sur les hauteurs aérées, les villas des élites manufacturières (la haute bourgeoisie) :

Au-delà de cette ceinture, habitent la bourgeoisie moyenne et la haute bourgeoisie – la moyenne bourgeoisie dans des rues régulières, proches du quartier ouvrier, en particulier à Chorlton et dans les régions de Cheetham Hill situées plus bas – la haute bourgeoisie dans les pavillons avec jardins, du genre villa, plus éloignés, à Chorlton et Ardwick, ou bien sur les hauteurs aérées de Cheetham Hill, Broughton et Pendleton, au grand air sain de la campagne, dans des habitations splendides et confortables.

Enfin, à ces quatre grandes unités s'ajoutent :

les grandes artères qui, partant de la Bourse, quittent la ville dans toutes les directions, sont flanquées des deux côtés d'une rangée presque ininterrompue de magasins et ainsi sont aux mains de la petite et moyenne bourgeoisie.

Elles constituent une autre entité socio-spatiale, aux contours flous et dont la géométrie est de type plus linéaire qu'aréal.

On le voit, la lecture que fait Engels de l'espace urbain peut être dans un premier temps traduite par un modèle socio-spatial relativement simple (fig.1), à l'instar de celui établi par M.E Park et E.W. Burgess pour la ville de Chicago dans les années

vingt³. Les indications concernant la géométrie des unités spatiales (forme, dimensions) permettent, pour les deux premières tout au moins, de dresser ce modèle à l'échelle.

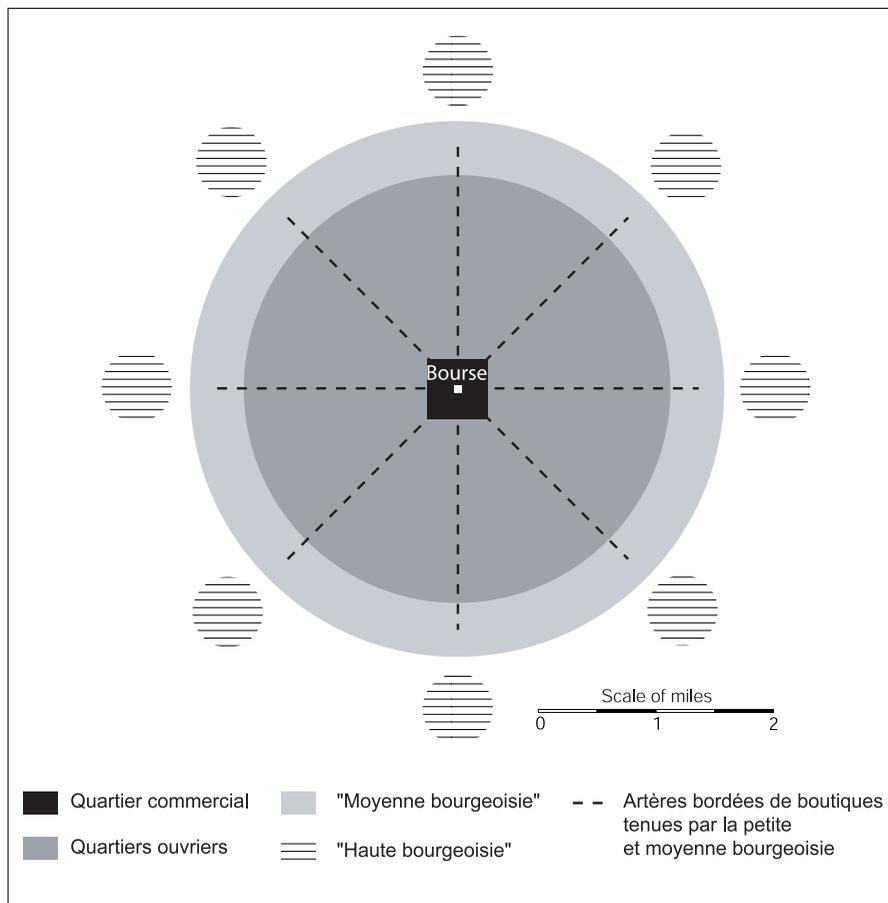


Figure 1. : Modèle socio-spatial de Manchester selon Engels

³ Modèle composé de cinq zones urbaines concentriques, avec, du centre à la périphérie : quartier des affaires-zone de transition, zone de résidence des ouvriers, résidence des classes moyennes, zone des migrations quotidiennes.

Pour exploiter pleinement les propos de l’auteur et pour passer du modèle à la carte, il était évidemment impératif de se référer aux plans anciens de la ville de Manchester.

II. Du modèle à la carte : cartographie d’un espace perçu

Il existe de nombreux plans anciens de Manchester, complets ou partiels, à diverses échelles⁴. S’il eut été parfait de disposer d’un plan datant de la période 1842-1844, nous avons dû nous contenter après recherches de ceux établis par Creighton et Walker en 1835⁵ et John Tallis en 1855⁶, accompagnés de la carte des limites de districts de 1838⁷. Le recoupement de ces plans couvrent avec suffisamment de précision la ville proprement dite et ses environs, l’ensemble des points de repères ou localités évoqués par Engels y figurant. Sur le fond de 1855, le plus précis, le dessin de la trame urbaine autorise une distinction entre un habitat dense (îlots “ pleins ”) et un habitat plus dispersé (îlots “ ajourés ”), voire de type individuel. En pratique, la carte de 1835 s’est avérée la plus satisfaisante en terme d’échelle et a donc servi de fond de référence. Les deux autres ont été superposées numériquement pour complément (report des limites de district, etc.), avant la cartographie proprement dite.

Le passage du modèle à la carte, notamment le tracé des contours des différentes unités spatiales, permet d’apporter un éclairage nouveau sur la description d’Engels. Il semble en effet que l’auteur surestime de manière importante l’emprise spatiale des quartiers ouvriers : le report sur le fond de 1835 de la ceinture occupée par la classe ouvrière telle que la présente Engels montre que sa limite extérieure “ déborde ” largement de la limite de la ville (de la trame urbaine dense) à cette date (fig.2).

Si l’on peut admettre que la ville a connu une forte extension durant les six ou sept années qui séparent la période de la description de celle de l’élaboration de ce plan, le recours au plan de 1855 lève toute ambiguïté : la limite proposée par Engels en 1842/44 pour la ceinture ouvrière dépasse encore de beaucoup la limite de la ville cartographiée plus de dix ans après !

Cette surestimation manifeste, consciente ou non, rappelle que la carte que nous nous proposons de dresser est bien celle d’un **espace perçu** par l’auteur et qui peut donc présenter, comme on l’a vu, d’importantes distorsions par rapport au réel.

4 Consultables notamment aux adresses suivantes : <http://freepages.genealogy.rootsweb.com> et <http://www.manchester2002-uk.com>.

5 Manchester & Salford, 1835, Robert Creighton, engr. J. & C. Walker for Lewis’ Topographical Dictionary.

6 Manchester and its Environs, 1855, John Tallis Reference Map.

7 City of Manchester Boundary Map, 1838, John Moss.

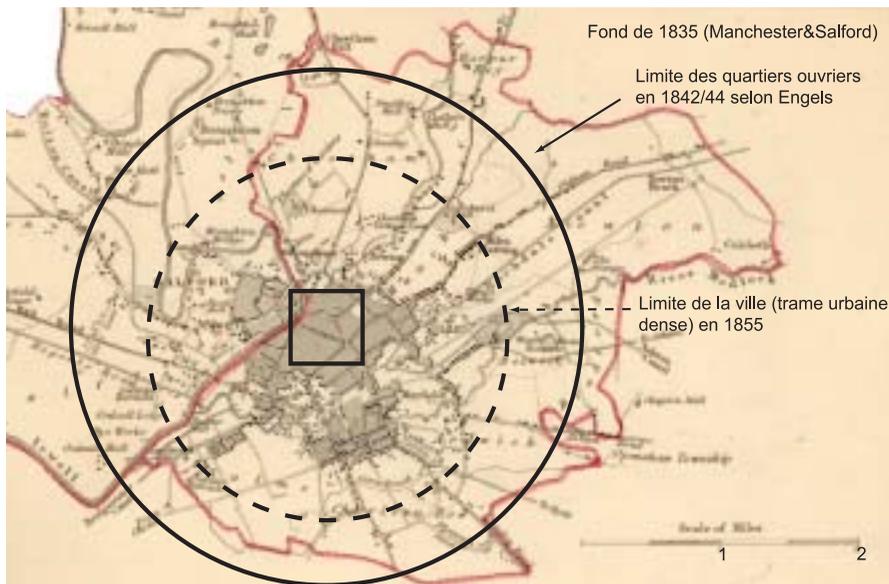


Figure 2. : Problèmes de limites...

III. Une carte, un compromis

La carte proposée ci-dessous (fig.3) est le résultat d'un compromis qui consiste à retenir, pour la limite périphérique de la ceinture ouvrière, la limite de la trame urbaine dense de 1855. Ainsi, la surestimation d'Engels est en partie prise en compte et le fond de carte ne nécessite pas de déformations géométriques pour respecter position et contiguïté des différentes unités spatiales telles qu'elles sont sur le terrain⁸. Ce compromis est un choix du cartographe, discutable mais nécessaire pour dépasser le stade du modèle spatial et confronter la vision de l'auteur avec le plan réel de Manchester à cette époque.

Sont également discutables les contours des différentes unités spatiales : leur précision est illusoire du fait du caractère parfois approximatif des indications d'Engels d'une part (" une partie importante de ", " quelques quartiers de ", etc.) et de l'interprétation qu'en fait le cartographe d'autre part (choix subjectif de certaines limites).

⁸ La déformation du fond (modification des XY) est envisageable, à l'image des anamorphoses par exemple, mais est plus lourde à mettre en œuvre.

En dépit de ces limitations, la carte produite traduit bien la lecture essentiellement “ binaire ” que fait Engels de cet espace urbain : la ville de Manchester se réduit à la projection au sol de deux classes sociales opposées et spatialement bien distinctes - *middle class* et classe ouvrière -, cette dernière occupant la plus grande partie de l’emprise urbaine.

Il ne faut cependant pas perdre de vue que ce document est avant tout la représentation subjective d’un espace perçu (une carte cognitive, en quelque sorte), dont les “ anomalies ” - la surestimation de la zone ouvrière, révélée par la démarche cartographique - sont certainement les plus intéressantes pour l’analyse historique.

ORGANISATION SOCIO-SPATIALE DE LA VILLE DE MANCHESTER VUE PAR F. ENGELS (1842/44)

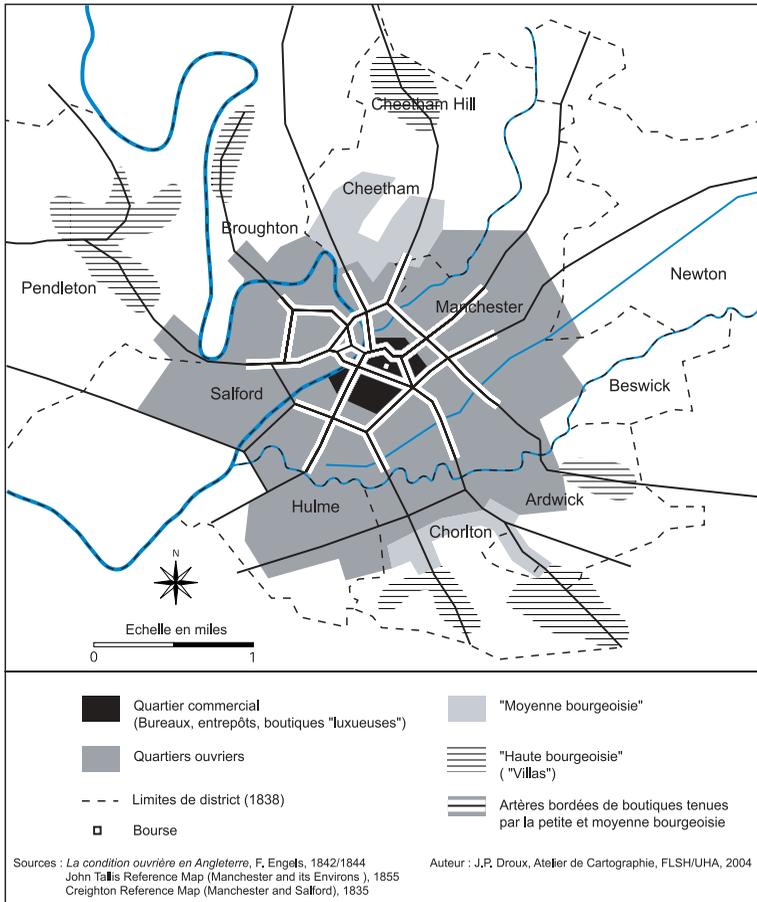


Figure 3. : Carte d’un espace perçu

La cartographie du risque en France , par BRICE MARTIN

Culture du risque ou culture de la carte ?

Face à l'augmentation des situations à risques d'un point de vue territorial, à la diversité des dangers et des éléments potentiellement dommageables, on a de plus en plus recours à des outils de synthèse permettant de traduire cette complexité spatiale et temporelle, parmi lesquels les cartes de risques. La multiplication des catastrophes naturelles et technologiques au cours des quinze dernières années a remis la réalisation de cartes de risques au centre des préoccupations des acteurs du risque (politiques, administration, société civile, industriels). Un des principaux objectifs de la loi Bachelot de juillet 2003 repose sur une uniformisation des outils réglementaires de gestion des risques, notamment par l'adoption d'une procédure commune pour tous les types de risques, naturels et technologiques. Si l'on peut s'en féliciter, on doit néanmoins se poser également la question de la pertinence de la démarche à ce stade de l'histoire de la cartographie des risques. En effet, nombreux sont les articles qui depuis quelques années discutent des avantages et des limites aussi bien théoriques qu'appliquées de la mise en carte du risque, que ce soit pour les méthodes d'évaluation ou encore pour la traduction cartographique. Si la carte reste l'outil indispensable de la gestion préventive du risque à l'échelle locale, régionale, etc. permettant la mise en lumière des différentes fonctionnalités et des interdépendances, son utilisation comme instrument d'information et de communication, sa lecture par un public non spécialiste, nécessitent bien sûr une culture du risque, qui est devenue " indispensable " aux yeux du législateur, mais surtout une culture de la carte. Ceci tout particulièrement dans le cadre de la généralisation de l'utilisation d'outils performants de cartographie tels que les SIG (Système d'Information Géographique) qui font leur entrée en force à tous les niveaux de la gestion territoriale, sans forcément que les acteurs soient toujours en mesure de percevoir ce puissant outil de gestion autrement qu'un quelconque gadget informatique.

Les définitions du risque

En préambule, il convient tout d'abord de préciser la définition de la notion de risque en tant qu'élément à prendre en compte dans la gestion spatiale. Le risque est le résultat du croisement de deux variables : l'aléa et la vulnérabilité. L'aléa désigne tous les phénomènes potentiellement générateurs de dommages. Il peut aussi bien s'agir d'aléas dits naturels, générés par des phénomènes d'origine principalement naturelle (séismes, éruptions volcaniques, inondations, mouvements de terrain, phénomènes climatiques extrêmes, incendies, avalanches, etc.) que d'aléas technologiques, générés par des activités humaines (industries à risques, stockages ou transports de matières dangereuses, barrages, activités liées au nucléaire, etc.). La vulnérabilité exprime le degré de susceptibilité des enjeux humains et environnementaux à subir des dommages

en cas d'aléas. En théorie, cela concerne les personnes, les biens matériels et immatériels, les services et les réseaux, etc. susceptibles d'être touchés de manière directe ou indirecte, de façon immédiate ou différée. La vulnérabilité peut donc être ramenée à un coût global, mais la multiplicité des paramètres à prendre en compte rend son évaluation extraordinairement complexe et sa traduction cartographique difficile. Si bien que la carte des risques s'appuie malheureusement principalement sur l'évaluation des aléas et sur les seuils qui sont retenus (magnitudes sismiques, hauteur d'eau et vitesses du courant, enveloppe d'une explosion ou d'un incendie autour d'une usine, etc.) Les risques obtenus en croisant aléa et vulnérabilité, sont classés dans la catégorie des risques majeurs, c'est à dire potentiellement générateurs de catastrophes ; des phénomènes destructeurs par essence inimaginables, inattendus, incommensurables. Cela couvre donc des événements d'occurrence brutale, aux effets immédiats nécessitant la mise en place des processus de gestion de crise. Cette particularité des risques, qui n'est pas propre à la France, exclut de fait du champ de la gestion spatiale tous les risques aux effets diffus ou différés (les pollutions chroniques, le réchauffement climatique, les OGM, etc.)

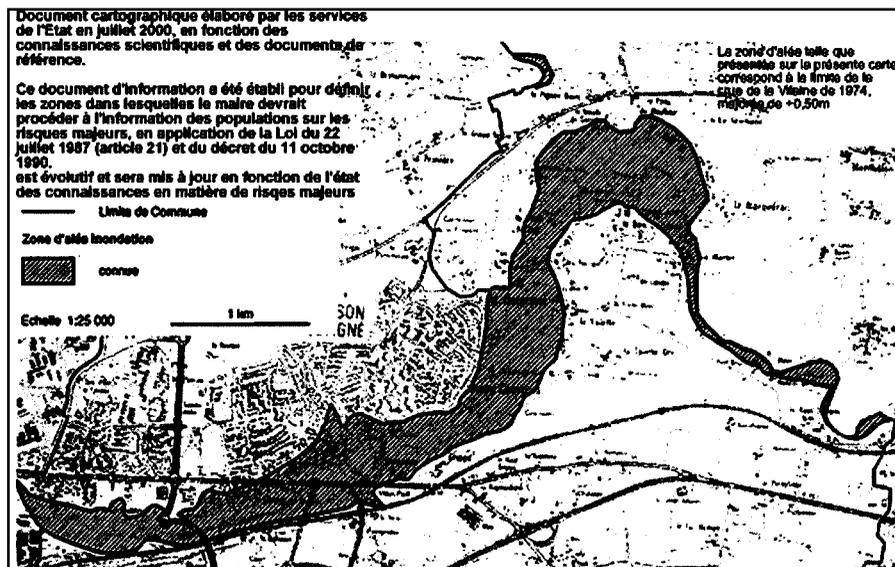
Une longue tradition de la mise en carte des risques

La mise en carte est un outil déjà ancien dans la gestion territoriale des risques, répondant à un triple objectif :

- technique : détailler les caractéristiques des aléas (Doc.1) et des enjeux (typologie, localisation, extension, évaluation)
- informative : apporter à un large public, de manière synthétique, les informations relatives aux caractéristiques techniques des risques (Doc . 2)
- réglementaire : fixer les règles et les contraintes spatiales pour l'aménagement (habitat, infrastructures, etc.) (Doc .3)

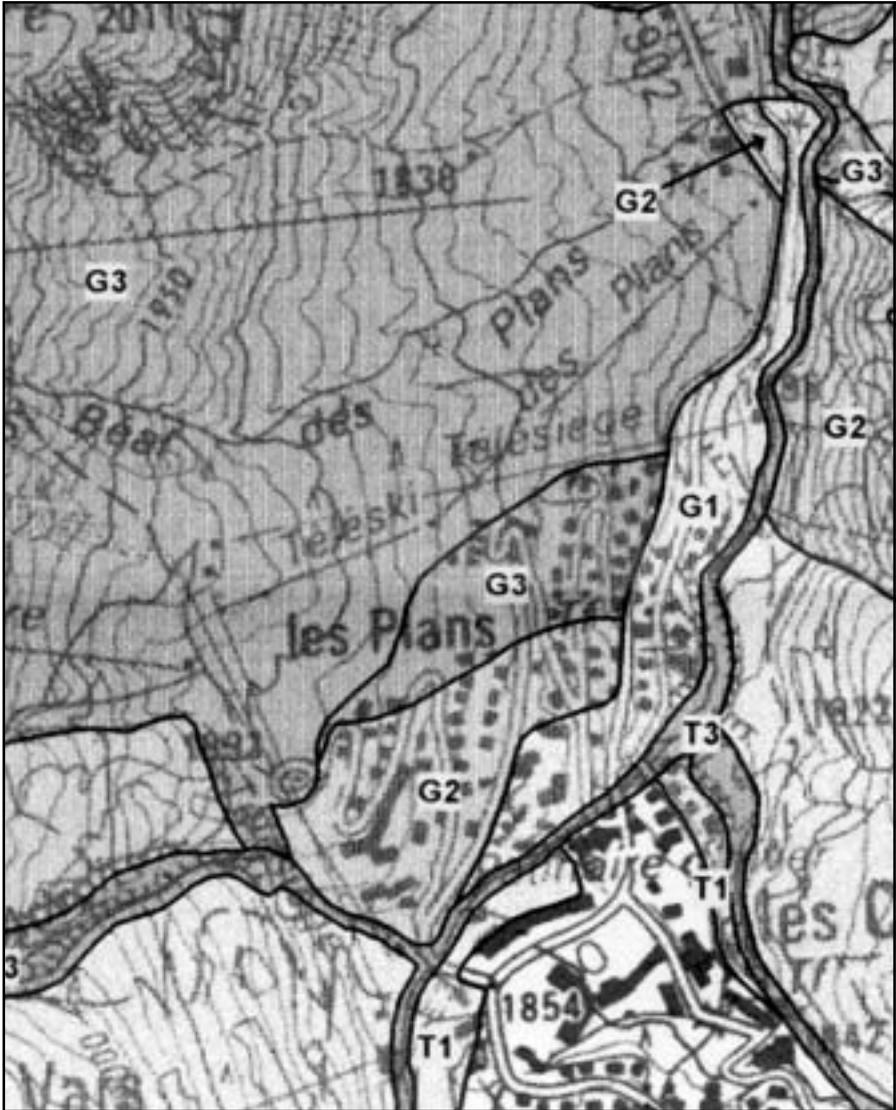
En France, ces objectifs se sont traduits par une succession de lois adossées à une logique de cartographie du risque, au rythme de différentes catastrophes qui, soit par leur violence, soit par leur répétition, ont eu un rôle de mythe fondateur de la réglementation ou d'accélérateur législatif. Ce sont surtout les risques naturels et, en premier lieu les inondations, qui ont fait l'objet de tentatives de gestion territoriale. Cela a d'abord été le cas par le biais de PSS (Plan des Surfaces Submersibles) en 1935, destinés à préserver l'écoulement et les champs d'expansion des crues face à l'urbanisation progressive des lits de rivières, puis de l'article RI 111-3 du code de l'urbanisme en 1955, introduisant la notion de périmètre de risque (d'inondation). Parallèlement, les catastrophes du Plateau d'Assy (mouvement de terrain) et de Val d'Isère (39 morts dans une avalanche) à la fin de années soixante, conduisaient à la réalisation de cartes de risques spécifiques à ces deux aléas dès le milieu des années soixante-dix : cartes ZERMOS (Zones Exposées aux Risques de Mouvements du Sol et du sous-sol), cartes CLPA (Cartes de Localisation Probables des Avalanches) et PZEA (Plan des Zones Exposées aux Avalanches). L'arsenal cartographique de gestion des

risques restait néanmoins très inégal en raison, essentiellement, de la partialité de certains documents, de l'absence d'exhaustivité et, surtout de la lourdeur technique et financière des procédures, conduisant rapidement par exemple à l'abandon des cartes ZERMOS (1980).



Document I : carte des événements recensés: limites de l'extension des inondations en bordure de la Vilaine

D'où, en partie, la refonte complète du système en 1982 avec la mise en place des PER (Plan d'Exposition aux Risques) répondant, notamment, à une logique d'intégration cartographique et de traitement conjoint de tous les aléas naturels et des vulnérabilités qui en découlent. Mieux, à l'instigation du délégué aux risques majeurs, Haroun Tazieff, cette réglementation de l'urbanisme se trouve associée à un puissant système d'indemnisation des catastrophes naturelles (système CatNat) basé sur le principe de la solidarité nationale et financé par une taxe additionnelle sur les assurances. D'un point de vue cartographique les PER constituaient une avancée par la normalisation de la cartographie du risque appuyant la prise compte spatiale sur quatre cartes : phénomènes historiques recensés (importance des retours d'expérience), aléas, vulnérabilité, zonage réglementaire (risques). Sauf que leur mise en place s'est vite heurtée à des handicaps techniques (lourdeur et longueur de la procédure, complexité des évaluations par modélisation) et psychologiques (opposition très ferme des élus et des habitants sur le terrain du fait de l'aspect technocratique de la procédure et surtout des retombées très négatives de l'introduction dans la gestion territoriale du principe d'inconstructibilité). Très rapidement les acteurs locaux se sont aperçus que la prise en compte des risques avait un coût direct et indirect très "préjudiciable" pour les collectivités locales :



Document 2 : carte des aléas du PPR
G = glissement, T = Torrentiel, I = faible, 2 = moyen, 3 = fort

entraves au développement futur, obligation de mise en conformité des bâtiments existants, perte de valeur foncière, etc. imputables à l'apparition d'espaces " rouges " dans le zonage réglementaire. D'où un succès très relatif des PER davantage lié au pouvoir de persuasion des préfets dans certains départements plus qu'à une réelle prise de conscience des risques et de la nécessité d'une approche spatialisée.

L'exemple de la catastrophe du Grand-Bornand le 13 juillet 1987 est l'illustration parfaite de ce rendez-vous manqué entre pouvoirs publics et cartographie des risques. Lors de la mise en place de la loi de 1982, plusieurs communes alpines avaient été jugées prioritaires du fait de l'importance des aléas et, notamment, celle du Grand-Bornand. D'où l'enclenchement d'une procédure de PER dès... 1985 ! Malheureusement, la crue du Borne se produisit quelques mois avant l'achèvement du PER. Face au bilan désastreux (un camping ravagé, 22 morts, en raison notamment d'une absence totale de culture du risque chez les victimes comme chez le propriétaire du camping), on invoqua donc la... fatalité, puisqu'on savait, mais sans avoir les moyens réglementaires officiels de savoir. Réaction qui provoqua la colère du délégué aux risques majeurs de l'époque, Renaud Vié Le Sage, puis... sa démission⁹ !

Cette catastrophe eut du moins le mérite de renforcer l'arsenal législatif concernant l'organisation de la sécurité civile et, surtout, l'information des citoyens à travers la réalisation de documents de synthèse tels le DDRM (Dossier Départemental sur les Risques Majeurs), le DCS (Dossier Communal sur les Risques Majeurs), les DICRIM (Dossier d'information Communal sur les Risques Majeurs), documents d'information qui " oublient " en grande partie l'intérêt (le danger ? – les élus sont tellement méfiants !) d'une représentation claire et synthétique des informations sur les risques, loin d'être exhaustive par ailleurs.

Les PPR, la carte comme outil réglementaire

Et après ? comme toujours, il a fallu une succession de catastrophes pour obliger le législateur à revoir sa copie : inondation de Nîmes en 1988 (2 milliards de francs de dégâts), inondation de Vaison-la-Romaine en 1992 (37 morts), glissement de La Salle en Beaumont en 1994 (5 morts), inondations catastrophiques de l'hiver 1993 et 1994. Cela s'est traduit tout d'abord par un retour en force de la carte comme outil de gestion et d'information à travers le projet de constitution sur dix ans d'un atlas des zones inondables en France, recensant les crues et traduisant cartographiquement l'extension de la plus forte crue connue¹⁰. Mais surtout on a assisté à la mise en place en 1995 de la procédure de PPR (Plans de Prévention des Risques), conduisant à l'abrogation de toutes les démarches antérieures, même si les PER, PSS, etc. ont bizarrement valeur de

9 La fatalité a pu encore être largement invoquée pour Nîmes en 1988, Vaison-la-Romaine en 1992, La Salle en Beaumont en 1994 et ce jusqu'à l'événement historique de la mise en cause en 2003 de la responsabilité du maire de Chamonix dans l'avalanche de Montroc en février 1999 (12 morts). Une jurisprudence inquiétante pour les maires...

10 Dix ans après, le bilan est très variable, puisque la démarche est bien plus aboutie dans le Nord ou la bassin de la Loire qu'en Alsace ou en Corse



Document 3 : carte des risques

R = risque fort, terrain inconstructible, B = risque moyen, constructible sous conditions

PPR). Les PPR sont conçus comme une correction des inadaptations des PER, mettant l'accent sur :

- une simplification de la procédure (approche qualitative à “ dire d'expert ”, en privilégiant notamment l'étude des enjeux plutôt que de la vulnérabilité),
- un recours plus significatif aux archives,
- une réflexion en bassin de risques,
- une démarche transparente et impliquant les acteurs locaux tout au long de la procédure.

Au-delà des risques dit naturels, la procédure a été étendue aux risques miniers en 1999, puis, en 2003 aux risques technologiques à travers la réalisation de PPRT (PPR Technologiques suivant les mêmes principes que les PPRN – N pour naturels). L'enjeu de la simplification est de taille puisque ce ne sont pas moins de 21.000 communes françaises qui sont menacées par un ou plusieurs types d'aléas, même si les impératifs de réalisation des PPR “ prioritaires ” ne portent que sur 8.000 à 9.000 communes¹¹. A l'heure actuelle, plus de 4.000 plans ont été approuvés et l'objectif de 5.000 plans pour 2005 pourrait finalement être tenu, mais l'on part de loin. En effet, les premières années de mise en place se sont caractérisées par d'inévitables tâtonnements liés à la méfiance des élus forts des expériences passées, à l'absence de moyens suffisants (priorité à la loi sur l'air) et de méthodologie claire (enjeux, vulnérabilité), etc. Avant 2000, très peu de plans ont été approuvés eu égard aux enjeux de la gestion des risques, illustrés par la poursuite des catastrophes (crues de l'Aude en 1999, avalanche de Chamonix en 1999, inondation de la Somme et de Bretagne en 2001, crues du Gard et de l'Hérault en 2002, etc.) et l'inflation des arrêtés de catastrophe naturelle. Si le passage de Dominique Voynet est à l'origine de l'accélération de la cadence des prises en compte spatiales de risques, l'objectif des 5.000 ne dissimulera pas pour autant les inégalités¹² dans la répartition des PPR, ni certaines réserves concernant leur réalisation et leur application.

Les PPR, les cartes et la réalité du terrain

Tout d'abord, le traitement des PPR a connu des fortunes diverses selon les départements. Ainsi par exemple, l'Isère, la Haute-Savoie, le Lot sont très en avance, le Doubs, les Côtes d'Armor ou encore la Manche plutôt en retard. Même en Alsace, la situation est très différente entre le Haut-Rhin et le Bas-Rhin. Dans le second, des PPR ont été approuvés de longue date, y compris pour des grandes villes comme Strasbourg, alors que dans le premier, les pouvoirs publics se heurtent à la dure réalité du terrain. Après le PPR “ expérimental ” de la Lague, établi dans un secteur d'aléas modérés, sans enjeux significatifs, la situation est bloquée par la fronde généralisée des élus locaux, illustrée par cette déclaration du maire d'Allkirch, Jean-Luc Reitzer : “ Si on appliquait à l'état le PPRI, on ne fait plus rien de Winkel à Strasbourg. ” Par ailleurs, il faut bien remarquer que ce sont surtout les communes

11 Chiffre à rapprocher des 30.000 communes déclarées au moins une fois en état de catastrophe naturelle, des 12.000 communes déclarées au moins trois fois et de la grosse centaine de communes qui l'ont été plus de dix fois depuis 1982 !

12 C'est aussi une question de choix politiques : depuis la loi de 1982 et la directive CATNAT, on se rend bien compte que l'on a davantage mis l'accent sur l'indemnisation que sur la prévention, le budget indemnisation étant mille fois supérieur au budget PPR !

de montagne qui ont servi de banc d'essai pour la mise en place des PPR. Est-ce uniquement en raison de l'urgence des menaces pesant sur ces communes ? Il faut également constater que, si les inondations constituent l'aléa menaçant le plus de communes en France, notamment de grandes villes de plaine, c'est aussi la catégorie d'aléa la moins bien couverte par les PPR pour l'instant ! On se situe encore bien loin de l'approbation d'un PPRI (I pour inondation) à Mulhouse, alors que le bassin de la Largue continue de servir de plate-forme expérimentale avec, après le PPRI, la réalisation d'un PPR-mouvements de terrain et un PPR-séismes. Or, peut-on comparer les enjeux entre une vallée moyennement peuplée, dont les habitations sont majoritairement situées à l'abri des aléas, et une grande ville industrielle dans laquelle 80.000 personnes sont potentiellement menacées par les inondations ? Certaines urgences laissent donc perplexes.

Cela montre bien que l'approche sociale du risque à travers les démarches de PPR, l'intégration des enjeux, restent majoritairement au stade de l'effet d'annonce, le zonage réglementaire reposant sur les seuls aléas et, au-delà, sur une démarche purement technique bien éloignée des sciences sociales. On en revient à une des principales critiques des PER. Mais surtout, que dire de la fonction essentielle de la carte dans la démarche du PPR, information et communication ? La carte permet la matérialisation du risque mais s'est-on déjà interrogé sur la validité de la représentation du risque telle qu'elle apparaît sur les différents documents du PPR ? Cela concerne l'utilisation de symboles graphiques et des couleurs, les questions du choix de l'échelle qui varie d'une carte à l'autre, de la signification des limites, etc. Cela nécessite la mise en place d'un langage commun à condition qu'il soit accessible à tous et que la normalisation soit possible. Ne faudrait-il pas d'ailleurs envisager le rajout d'une cinquième carte destinée à être lue et comprise par le public ? Car le danger des cartes de risques, surtout avec le développement d'outils complexes comme les SIG, est de dériver vers une approche de plus en plus technocratique que la simplification de la procédure (?) à contribué en réalité à renforcer. En effet, l'urgence de la réalisation des Plans a fait passer au second plan un des aspects fondamentaux de la procédure, la concertation, faussant totalement le jeu des acteurs du risques du fait de la coupure entre la science, la technologie et la réalité du terrain. D'autant plus que la facilité d'obtention des arrêtés de catastrophe naturelle a eu pour effet de déresponsabiliser des élus déjà exclus d'une procédure PPR très régalienne. Du coup, la carte a acquis une dimension supplémentaire, celle d'outil de négociation par lequel les populations, les élus locaux essaient de se réappropriier le territoire dont ils ont la responsabilité à travers les PLU, les SCOT, etc. et qui demandent bien évidemment de lier les risques et toutes les composantes du contexte spatial local, ne serait-ce que pour rester en accord avec les grand principe du développement durable, très à la mode dans les discours technocratiques actuels. On comprend donc qu'une réflexion méthodologique s'impose quant à la procédure de prise en compte spatiale du risque, surtout avec la perspective de l'extension très prochaine de la procédure de PPR aux risques technologiques¹³. Or, face à la gestion d'un risque qui a, jusqu'à présent, toujours été traité sur un plan très technique, va-t-on tendre vers une approche plus sociale, intégrant enjeux, espace vécu et espace perçu, enjeux locaux et approche systémique ? On peut se montrer plus que sceptique.

13 Des PPRT expérimentaux viennent d'être réalisés dans la région Midi-Pyrénées, proximité temporelle et spatiale avec AZF oblige.

II

CONTRIBUTIONS

Benoît BRUANT, Catherine KREBS

QUAND DES MÉTIERS SE REJOIGNENT AUTOUR DE L'INFORMATION ET DU PATRIMOINE

La mise en œuvre de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD) a été l'occasion pour les filières professionnelles du département " Sciences de l'information et métiers de la culture " de la faculté de lettres d'une réflexion approfondie sur le renforcement des passerelles avec les métiers auxquels elles préparent (archives, documentation, musées). Parmi les plus anciens de leur spécialité, certains de ces cursus pratiquent depuis longtemps le dialogue ... puisque plusieurs professionnels confirmés, détachés de leur corps d'origine, ont été intégrés aux enseignements et portés à la responsabilité des parcours. Pour autant l'évolution du monde du travail nécessite d'autres outils que l'intuition et l'expérience acquise en situation. Les référentiels de métiers offrent à cet égard la possibilité d'une construction pragmatique des enseignements qui permette d'assimiler le renouvellement permanent des métiers et d'en marier les diversités. Le principe de mutualisation du LMD nous y porte, ce qui ne simplifie pas l'exercice. L'expérience pédagogique acquise depuis près de deux décennies montre la nécessité, pour ce faire, de construire une vision commune du terrain et de prendre ensuite une distance critique pour construire des contenus qui ne soient pas de simples traductions des besoins circonstanciels. La formation initiale, universitaire, se distingue ainsi de la formation continue.

Déconstruire, reconstruire

La préparation de la réforme universitaire européenne a été l'occasion de mettre nos formations à plat et de les confronter à l'évolution rapide du monde professionnel.

Pour ce faire, il s'agissait en premier lieu d'établir les concordances entre les maquettes pédagogiques existantes et une réalité du métier validée et formalisée. La question était alors de disposer d'un inventaire détaillé des compétences professionnelles nécessaires à l'exercice des métiers de l'information et de la culture afin de construire l'ingénierie pédagogique nécessaire pour la formation, sachant qu'un tel inventaire s'entend d'abord comme le relevé des pratiques du terrain. Les sources existantes ont d'ailleurs toutes en commun d'avoir été constituées sur la base d'enquêtes auprès des professionnels en activité.

Utiliser les outils de gestion des compétences et des carrières du secteur professionnel

Ces outils sont tous élaborés après une étude des situations de travail réelles. La démarche pratiquée depuis une trentaine d'années dans l'industrie a une décennie d'ancienneté dans nos secteurs. Si elle se caractérise par une pluralité de méthodes, on n'en constate pas moins que toutes les études aboutissent peu ou prou à des résultats similaires. Cette analogie nous offre ce que nous recherchons c'est-à-dire un corpus suffisamment large qui permette d'établir des constantes par comparaisons et par croisements.

Plusieurs instruments de travail récents sont à notre disposition pour nous aider à connaître les compétences indispensables à l'exercice des métiers auxquels nous préparons nos étudiants. Ils sont amenés très rapidement à se généraliser. Le ministère de la Culture par exemple met en place un référentiel des emplois qui devrait à terme toucher ses 18 000 agents. Dans le cadre de notre démarche il est nécessaire, dans un premier temps, de comprendre comment sont construits ces référentiels puis, dans un deuxième temps, d'en faire la critique afin de garder une distance nécessaire à l'analyse. De nombreux outils, par ailleurs intéressants, pèchent par un excès de complexité ou utilisent un jargon technique qui masque l'empirisme incontournable de la démarche d'étude des professions. Exceptionnels sont ceux qui livrent leur méthode ; quant aux supports d'enquêtes, ils ne sont jamais communiqués.

La première étape de toute étude de métier s'effectue sur le terrain et vise à l'analyse des situations individuelles de travail par des auditeurs. Poste par poste, les tâches réalisées sont décrites avec précision. Sur le plan technique, le domaine d'activité, les outils et procédés mis en œuvre sont examinés. La cartographie des interlocuteurs et de la nature des relations (hiérarchie, communication, négociation, conseil...) permet d'établir les principales liaisons internes et externes des postes. Pour finir, l'activité est appréhendée sur le plan de sa contribution économique, managériale ou culturelle, ce qui correspond dans le secteur privé à la recherche de critères d'évaluation de la performance.

Tous ces éléments permettent de définir des fonctions et de les relier à l'organisation de l'entreprise ou de l'établissement tel que la définit le hiérarchique. L'approche, essentiellement pragmatique, est beaucoup moins pertinente lorsque l'on prend en compte la dominante statutaire des emplois publics. Ce qui n'est encore qu'un inventaire débouche d'une part sur la création de référentiels de compétences et d'autre part sur la construction de métiers types.

L'analyse technique, relationnelle et contributive de l'ensemble des postes d'une organisation permet d'établir la liste de toutes les compétences nécessaires à son activité. Au sens pratique, une commission, composée des auditeurs, des responsables hiérarchiques et des titulaires des postes décrits, établit après discussion un référentiel de compétences. Il se décline ensuite poste par poste. Il permet lors de l'évaluation annuelle de fixer des objectifs de progression et plus globalement d'envisager une politique de formation continue.

L'examen des fiches de description débouche également, après analyse et synthèse, sur la création de métiers types. Il s'agit du regroupement de situations de travail représentatives d'un métier et donc communes à plusieurs individus dans des contextes différents. Un cadre homogène sert à la mise en forme. Il précise : le nom et la définition du métier, le type de travail accompli, les principales liaisons à assurer, les connaissances et compétences requises, la formation et l'expérience souhaitable.

Nous disposons ainsi d'une sorte de photographie synthétique des métiers et des compétences nécessaires pour les exercer.

Certaines études mises en place par des associations professionnelles se révèlent cependant fortement orientées par la représentation que les professionnels se font de leur activité. Il apparaît évident que la clarté des objectifs donne des mises en forme plus ou moins orientées. L'étude réalisée par l'ADBS marquée du sceau de la contribution économique des métiers offre des outils d'envergure européenne. Sa grande précision nécessite toutefois une prise de distance pour ne pas tendre plus du côté de l'évaluation de la performance que de la réponse formative aux compétences nécessaires. Le référentiel des conservateurs et attachés de conservation de musées, très abouti dans l'analyse du relationnel du métier, chère aux professionnels expérimentés, aborde peu la dominante gestionnaire et reste très généraliste dans la synthèse des connaissances et savoirs. Une critique des outils permet donc d'utiliser l'information précieuse qu'ils contiennent à sa juste valeur.

Anticiper les évolutions

L'analyse des situations de travail fait un bilan de l'existant, mais peine à esquisser des évolutions à long et moyen terme. Les activités types définies sont amenées à connaître des variations dans leur contenu. L'étude de l'histoire des professions, lorsqu'elle est déjà ancienne, ou tout le moins qu'elle apparaît comme telle, donne une situation temporelle des évolutions et donc de leur rapidité. Une analyse comparative des métiers-types analogues, identifiés dans d'autres pays, apporte des informations utiles sur les spécificités et les évolutions possibles. Cette approche extensive permet de prendre du champ par rapport à la représentation que les professionnels se font de leur activité. L'impact des nouvelles technologies par exemple a fait évoluer et, parfois, a révolutionné la gestion du quotidien, mais ne figure pas dans sa représentation symbolique. On constate dans les métiers de la culture une dominante gestionnaire très appuyée. Cette vérité est rarement assumée de manière explicite, les professionnels restant encore très attachés à leur image créative ou scientifique.

Le transfert des méthodes et *process* du monde de l'entreprise modifie rapidement les pratiques et le contenu des métiers. On constate ainsi la généralisation des démarches de planification et de gestion de projet, la complexification des méthodes de gestion opérationnelle particulièrement dans le secteur public et l'incontournable nécessité d'animer des équipes de travail aux compétences multiples. Partout, la démarche partenariale initie l'intensification des relations entre institutions et territoires proches. Elle débouche sur l'étude de la satisfaction des publics et la diversification des actions de

programmation culturelle. Même dans le secteur public, que l'on pouvait penser endormi sur des méthodes de travail archaïques, l'émergence récente de la démarche-qualité constitue un facteur de transformation rapide. L'évolution en tant que telle devient sans doute un facteur important qui doit être intégré dans le processus de construction des formations.

Construire des référentiels de formation Archives, Documentation, Patrimoine et Musées

Tous ces éléments permettent d'établir, dans un premier temps, un inventaire relativement complet des compétences et savoirs nécessaires à l'exercice des métiers auxquels nos formations préparent leurs étudiants. A ce stade il pourrait être " aisé " de procéder à la construction des cursus de formation à partir du simple croisement des différents référentiels disponibles. On peut ainsi imaginer qu'il conviendrait de confronter les compétences des métiers visés pour faire apparaître des points naturels d'association et de dissociation des enseignements à prévoir.

Les outils professionnels, s'ils mentionnent les compétences attendues le font souvent dans une sémantique implicite qui ne permet pas leur traduction immédiate en action de formation et, pour nous, en cours à dispenser. Les savoirs opérationnels ne sont pas toujours formalisés, c'est-à-dire accessibles et compréhensibles à l'extérieur des métiers. Dans le domaine du patrimoine par exemple, les compétences associées à la capacité de diagnostic des déficiences de la conservation, que l'on appelle la conservation préventive, sont très présentes dans l'activité. Ce savoir est aujourd'hui suffisamment internationalisé et partagé pour que manuels et formations abordent le sujet d'une manière toujours identique. Il en va tout autrement de la notion d'inventaire. Le savoir disponible du domaine francophone est confidentiel et très peu partagé. Que veut dire " savoir faire un inventaire " ? Le monde anglo-saxon est par contre très en avance sur la généralisation des techniques et des procédures. De nombreux manuels font état d'un savoir dont la terminologie est commune. On ne comblera pas totalement la lacune, mais le rapprochement permet de donner à l'initiation aux techniques documentaires de base, une importance fondamentale.

Sur cette base, la méthode de travail a consisté à décoder les contenus d'enseignements existants en termes de capacités, à les confronter aux attendus professionnels détectés dans les référentiels de métiers puis à les valider, les corriger, voire les invalider, ainsi qu'à identifier d'éventuelles lacunes avant de construire un référentiel de formation filière par filière.

Une fois ce travail d'approfondissement assuré il faut intégrer un certain nombre de facteurs exogènes propres à la préparation aux concours des différentes filières de la fonction publique qui constituent l'un des objectifs de nos étudiants et ce, quelle que soit la part de déséquilibre, voire d'incohérence que les enseignements ainsi nécessités introduisent dans le plan de formation.

Observer et comprendre l'actualité des métiers pour interroger les formations

Les analyses de terrain trahissent souvent l'écart entre les emplois prescrits (par les statuts, dans les concours, voire dans les discours professionnels dominants) et les emplois pratiqués.

Ainsi, dans les musées en particulier, la loi de janvier 2002 définit les missions permanentes (scientifiques), mais n'aborde pas l'aspect organisationnel et gestionnaire désormais dominant dans la pratique quotidienne. " C'est logiquement lorsque l'écart entre le prescrit et le réel se creuse, générant des conflits, des paradoxes et de nouvelles pratiques, que la nécessité de re-visiter un référentiel émerge¹. "

Nombre de métiers apparaissent dans le secteur de Information-Documentation ainsi que dans le domaine culturel (consultants en organisation documentaire, administrateur de service électronique d'information, veilleur, gestionnaire de données², métiers de la médiation), des métiers traditionnels mal connus du public et des tutelles dans le sens qu'ils se sont diversifiés (conservateurs de musée, attachés de conservation) demandent à être mieux reconnus. Les associations professionnelles autant que les administrations y travaillent activement tant dans le cadre de la construction de référentiels métiers³ que dans la participation aux procédures de certifications de compétences prenant précisément en compte les adaptations aux évolutions des métiers (ADBS Certification⁴)

Sortir de l'empirisme

Parallèlement, la formation privilégie généralement la transmission des connaissances (modalité qui cristallise la question de contenus limités au temps d'enseignement et, entre autres, le problème du respect de la commande de cours). -Or l'on sait combien "il peut être difficile pour les personnes formées d'agir de façon pertinente en situation professionnelle, car il faut alors mettre en œuvre des savoirs-faire, qui ne se réduisent pas à des connaissances même s'ils les présupposent⁵ ", d'autant que cet enseignement, qui est pour grande part le fait de professionnels, fonctionne sur le mode de la transmission empirique de leurs savoir-faire.

Aller au-delà, c'est essayer d'identifier avec précision les compétences nécessaires à l'exercice des activités professionnelles concernées. La compétence est entendue comme n'étant pas directement observable, mais appréhendée par déduction et analyse à partir

1 Sophie Brochier et Alexis Audé, *Notre métier, Ambulo ergo sum*, AGCCPF – PACA, 2002, p. 67.

2 ADBS, *Référentiel des métiers-types des professionnels de l'information et de la documentation*, mise en conformité avec l'Euro-référentiel I & D, 2ème éd. entièrement revue, ADBS éd., 2004.

3 Premier recensement des métiers des bibliothèques à la demande du ministère de l'Éducation nationale dès 1995, référentiel de l'association des professionnels de l'information et de la documentation, référentiel des médiateurs culturels, des conservateurs de musée, référentiels des métiers des archives en cours à l'initiative de la direction des Archives de France

4 www.adbs.fr. Rubrique *Carrière et formations – Certifier ses compétences*.

5 *BBF*, 1995, n°6, p. 23.

de l'observation des activités. Elle combine les savoirs, ou connaissances théoriques, les savoir-faire, ou savoirs techniques, résultats de la pratique et de l'expérience, le savoir-être enfin, qui représente les qualités personnelles. La compétence est dynamique, elle s'inscrit dans un processus de développement constant. Elle est toujours capable à agir dans une situation donnée.

Si l'on ne peut imaginer s'affranchir de la part d'empirisme inhérente à toute formation professionnelle, et qui d'ailleurs constitue partie de sa richesse même au titre du partage d'expérience qu'elle favorise, on peut la compenser grâce à une construction raisonnée des parcours de formation. Une architecture pédagogique doit permettre à l'étudiant d'élaborer des savoirs et savoir-faire dans l'interaction permanente des contenus d'enseignement entre eux et avec des mises en situations professionnelles les plus variées possibles. Elle doit favoriser une construction réticulaire des compétences.

Nous partons du principe que la formation professionnelle, que nous nous proposons de construire, permettra ainsi d'acquérir les savoirs et une partie des savoir-faire. En ce qui nous concerne, agir au niveau du savoir-être est très délicat, ce qui ne veut pas dire qu'il ne faut pas le prendre en compte notamment par l'éveil des consciences en stage et à l'occasion de modalités d'évaluation adaptées.

Des fusions pédagogiques aux parcours spécialisés

La comparaison des référentiels professionnels porte au constat que le discours sur les métiers n'est pas toujours le même pour une compétence identique, les attendus sur telle compétence sont très détaillés et exigeants pour tel métier, moins pour l'autre.

La mise en regard des compétences attendues, après " neutralisation " des variantes évoquées ci-dessus a permis de dégager le socle des compétences communes attendues dans des métiers différents – mais cependant parents – pour tenter de construire un cursus commun donnant des bases pour les nécessaires adaptations futures et offrant un support d'évaluation permanent. La recherche, le traitement et la valorisation de l'information et du document, la connaissance des technologies de l'information et de la communication, le management et la gestion, la pratique de l'anglais écrit, la communication seront ainsi considérées comme des compétences générales des métiers de l'information et du patrimoine. Elles constitueront l'occasion de la construction d'un savoir-faire et de connaissances communes dans le cadre de la rencontre régulière d'étudiants aux projets professionnels distincts autour d'un discours unique : c'est là que veut se situer la part d'innovation de notre projet de formation. On se plaît à espérer que de telles conditions de formations favoriseront la complémentarité et des partenariats féconds entre les futurs professionnels concernés.

Des compétences comparables mais aux contenus divergents ou inégalement utilisables dans le cadre des métiers des archives, de l'information-documentation, des musées telles que la pratique de l'exposition, l'éducation à l'information et la médiation, le droit de l'information et de l'informatique, le traitement de l'image ou le records management ont été repérées. Elles ont constitué un dilemme qui ne pourra être dénoué

par une pédagogie différenciée, mais que nous proposons de résoudre dans le cadre d'un choix laissé ouvert à l'étudiant qui construira ainsi son parcours original conscient d'une nécessité d'adaptation personnelle aux contenus des enseignements proposés.

Les compétences clairement divergentes désignées comme compétences spécifiques définissent indiscutablement les divers métiers en présence. Elles correspondront donc à des enseignements autonomes.

Quand formation universitaire et métiers se répondent

Dans les faits, les employeurs autant que les étudiants “ naviguent à vue ”, non seulement sur une représentation donnée des métiers, mais aussi sur la définition même puis l'énonciation des compétences. Une étude des profils de postes au recrutement s'avèrerait à cet égard éclairante.

Le travail sur les référentiels métiers pour les employeurs et celui sur le référentiel formation vont dans le sens d'un discours commun autant que possible et, partant, d'une meilleure communication (sur l'emploi et sur soi) sur le marché de l'emploi.

Partant du principe que les métiers évoluent, l'outil de formation défini selon les modalités évoquées plus haut constitue par ailleurs un cadre de mise à jour des contenus assez souple moyennant, bien sûr, une veille permanente sur les métiers.

Annexe : les référentiels étudiés

Documentation :

ADBS. Référentiel des métiers-types des professionnels de l'information-documentation. Paris : ADBS, 2001. 19 métiers types (documentaliste, gestionnaire de données, administrateur, veilleur, enseignant, formateur, iconographe chercheur...)

France. Ministère de l'Éducation Nationale. Référentiel des emplois- types de la recherche et de l'enseignement supérieur (REFERENS). Branche d'Activité Professionnelle (BAP) F. Disponible sur le World Wide Web : http://referens.univ-poitiers.fr/version/men/liste_emplois.asp?dcp=F. Emploi type de documentaliste fiche n° F2A01.

France. Direction de l'information scientifique et technique et des bibliothèques, Médiadix (Nanterre), KUPIEC, Anne Réd., Premier recensement des métiers des

bibliothèques, Nanterre : Université de Paris X : Médiadix, 1995.

Répertoire opérationnel des Métiers et des Emplois (ROME) n° 32 214, Documentaliste – Documentaliste spécialisé – Gestionnaire en documentation.

Archives :

France. Ministère de l'Éducation Nationale. Référentiel des emplois-types de la recherche et de l'enseignement supérieur (REFERENS). Branche d'Activité Professionnelle (BAP) F. 2 métiers concernant les archives (Responsable des archives, Archiviste) Fiche n° F2A03.

Musées :

- Le référentiel du Smithsonian Institute comprend 6 métiers (Directeur de musée, conservateur, chargé de collections, régisseur de musée, Museum educator, designer d'exposition),

- Le référentiel du ministère canadien du travail comprend 7 métiers (Bibliothécaire de musée, archiviste des collections, chargé de projet de l'action éducative, conservateur de musée, guide animateur, gardien de musée et préposé à l'accueil...)

- AGCCPF – PACA. Référentiel du métier du conservateur et attaché de conservation : spécialité musée. Lyon : Fage éditions , 2004

- France. Ministère de la Culture. Médiateurs pour l'art contemporain : répertoire des compétences. Paris : La documentation française, 2000.

- Référentiel de formation ICOM – UNESCO <http://icom.museum/>

Pierre FLUCK

LA FRICHE INDUSTRIELLE DE WESSERLING. UN DIAGNOSTIC D'ARCHÉOLOGIE INDUSTRIELLE

Ce court article est le résumé d'une étude approfondie réalisée en juin-juillet 2004 par le CRESAT pour le compte de la Communauté de Communes de Saint-Amarin, dans le cadre d'un contrat de recherche confié à l'UHA par l'ADAUHR. L'objectif était , en complément de l'étude architecturale de l'ADAUHR, de finaliser une expertise d'archéologie industrielle, dont on attendait les résultats suivants : 1) dater avec le plus de précision possible les différents bâtiments, et diagnostiquer leur fonction, 2) rechercher dans la lecture du terrain des indices plus ténus, à la limite imperceptibles, d'installations antérieures ("faire surgir ce qu'on ne voit plus"), afin que l'aménageur puisse en saisir la signification historique dans la perspective d'une valorisation intelligente du site, 3) préciser, par l'analyse comparative avec d'autres lieux, la valeur patrimoniale des différents éléments.

La méthode se fonde sur l'étude de plans, documents graphiques et écrits (Archives départementales et fonds du Musée de Wesserling) ; l'étude des plans se heurte à des écueils (erreurs de calage, plans "millésimés" complétés de rajouts ultérieurs qu'il serait périlleux d'utiliser à des fins de datations, addition de projets dont il convient de vérifier qu'ils ont été réalisés...). Le corpus est néanmoins d'une richesse telle que la plupart des bâtiments non datés peuvent être positionnés dans une fourchette de temps très étroite; beaucoup d'entre eux peuvent même être datés directement, parce que les plans du constructeur ont été retrouvés. Le travail sur documents aboutit enfin à une vérification sur le terrain, accompagnée d'une couverture photographique.

Ces plans sont de types variés (nous ne prenons pas en considération le mobilier, c'est-à-dire les plans de machines): plans d'ensemble (avec ou sans la numérotation des bâtiments, parfois avec surcharges de couleurs indiquant les types d'activités), plans de type "cadastral", plans porteurs d'informations particulières (réseau d'eau, d'électricité, bornes à incendie, paratonnerres...), plans d'assurances, plans partiels détaillant le contenu des ateliers (parc machines), plans d'architectes pour la construction d'ateliers nouveaux ou la transformation de bâtiments existants, plans ou profils de détail d'un atelier ou d'un élément architectural...

L'essentiel du corpus des plans s'inscrit dans la période 1890-1990. Nous avons étudié (et reproduit photographiquement) pour cette tranche de temps 27 plans d'ensemble, 28 plans d'ateliers (ou de groupes d'ateliers), 27 plans de portions d'ateliers, ou détails d'architectures, ainsi que divers corpus de photographies et de lithographies.

Nous n'exposerons ici que les principaux résultats.

Acquis scientifiques

Le domaine de la “friche industrielle” de Wesserling (qui jouxte celui du “parc”) incarne un cas d’école de la grande usine qui s’accroît et se reconstruit perpétuellement sur elle-même. L’un des principaux résultats de notre contribution est de proposer des datations plus fines des différents espaces construits au fil du temps. Jointes au corpus d’informations obtenues par ailleurs, ces datations autorisent dès à présent une reconstitution chronologique de la vie de l’usine, dans ses manifestations spatiales. Une telle reconstitution pourra s’exprimer (c’est une suggestion pour une présentation muséographique des acquis !) sous la forme d’une sorte de dessin animé architectural.

On constate ainsi, au delà de la période 1865-1885 encore peu documentée au stade actuel de la recherche, trois grandes périodes constructrices, génératrices de grandes surfaces d’ateliers en rez-de-chaussée : 1885-1910, 1925-30, 1948-58, auxquelles s’ajoute 1962 pour la grande chaufferie. Les phases ultérieures concernent des reconstructions totales ou partielles d’ateliers individuels.

Hors ce constat, nous nous trouvons en présence d’un laboratoire hors pair pour l’observation de l’évolution des techniques et des esthétiques de la construction; on peut y lire, pour la seconde moitié du XIX^e siècle et pour le XX^e siècle, une histoire du soutènement (piliers), une histoire des poutrages, une histoire des morphologies de toitures, une histoire des ouvertures et de leurs modénatures (les fenêtres à encadrements de briques culminant de 1885 à 1910).

Par exemple, les poteaux sont d’abord en bois ; la fonte, réduite à des colonnes minces au milieu du XIX^e siècle, se généralise en colonnes épaisses (15 à 20 cm) de 1885 à 1905 ; un court épisode (1905-1910) lui fait suite avec des piliers composés de profilés d’acier en U, assemblés dos-à-dos (qui soutiennent des IPN) ; ceux-ci se retrouvent ponctuellement vers 1930, mais dans une autre configuration (deux U opposés à âme centrale). Les piliers en béton, déjà conçus en 1920, ne se généralisent que dans l’après-guerre. Cette étude aura aussi pour résultat de rendre possible une imagerie précise des types de soutènements, exprimée sous la forme d’une carte thématique.

Au delà, c’est à une histoire de l’hydraulique que nous invitent les acquis de l’étude, tant il est vrai qu’un réseau sophistiqué de canaux nous parvient comme l’héritage de la première moitié du XIX^e siècle. Ces ouvrages de très haute qualité, encore peu étudiés car d’accès ingrat, se signalent par un excellent état général de conservation ; beaucoup cependant, tombés dans l’obsolescence, ont vu leurs maçonneries reprises ou remaniées, au mieux figées dans le sol comme autant d’objets archéologiques potentiels. Nous avons pu recenser au moins 6 roues hydrauliques de facture et d’importance très variables, sans compter les installations de turbines. Dans ce lot, une salle de roue s’offre, directement accessible à l’observation, dans le sous-sol du tissage à étages.

Ce constat nous propulse en direction d’un dernier apport scientifique de l’étude: la friche de Wesserling constitue un champ de fouilles archéologiques potentielles. Certaines pourront relever de la logique des fouilles préventives, dans la perspective des réaménagements éventuels, alors que d’autres pourront s’intégrer dans le programme

de revalorisation touristique du site (par exemple, la fouille partielle du petit canal au pied de l'ancienne filature de 1802). En corollaire, il importe de relever que l'étude par le menu d'un pan de mur (saisissant l'occasion d'un enlèvement du crépi), ou de fragments d'immeubles (comme les parois de la chaufferie de l'impression de 1843, ou la façade sur canal du rez-de-chaussée de l'ancienne filature de 1802, un site-école qui héberge un concentré d'informations) peut s'assimiler à une fouille archéologique. Il en va de même de deux chantiers de plus grande envergure, la désobstruction d'un accès direct au tunnel de fuite des eaux, et celle de la salle de la roue géante de la filature (celle même immortalisée par les douze planches du CNAM). Enfin, le nettoyage des abords du tissage et de sa chaufferie de 1836 apparaît comme une urgence absolue, comme préalable à la mise en place d'une politique de conservation et de réhabilitation.

Conclusions patrimoniales

Cette recherche nous a mis en présence d'une population d'"objets" de valeur patrimoniale inégale. Les plus remarquables sont sans aucun doute d'une part le tissage, sa chaufferie et sa cheminée, d'autre part l'imprimerie à la main de 1843, qui paraît s'avérer une sorte de prototype pour l'Alsace d'un nouveau type d'usine, mêlant des caractères architecturaux archaïques et avant-gardistes. La chaufferie monumentale de l'imprimerie s'est avérée – à notre étonnement – représenter, au sein de cette "friche" de facture moderne dans son ensemble, un authentique témoin de la première moitié du XIXe siècle. *La lecture archéologique de ses maçonneries, porteuses de mémoire, en autorise la restitution historique, confortée par le recoupement avec des plans des ADHR (ce qui est rare).*

En bord de Thur, du côté amont de la friche, s'étale un vaste conglomérat d'ateliers en rez-de-chaussée, résultante de créations ex-nihilo étalées en pas moins de 7 phases de construction, et en même temps album de l'évolution avec le temps des manières de bâtir et des esthétiques. Assurément, un cadre valorisant pour les entreprises qui s'y trouveront, à la condition peut-être d'en procurer, à leur usage et à celui des visiteurs, les clés de lecture. En particulier, on apprendra qu'ateliers en rez-de-chaussée ne rime pas obligatoirement avec toiture en sheds, une des parties ayant été conçue à l'origine comme dotée d'un système original de couverture.

Au niveau des zones géographiques qui pourraient paraître comme davantage adultérées par des réaménagements lourds et dont l'investigation s'inscrit obligatoirement dans l'enquête documentaire, même si le constat s'impose que les parties anciennes ont totalement disparu ou sont reléguées à l'état de fondations inscrites dans le sol, quelques volumes d'origine (fin XIXe siècle) se dégagent néanmoins, comme par exemple des travées de sheds symétriques à lanterneaux.

Certaines constructions très contemporaines peuvent être à juste titre érigées au rang d'éléments constitutifs du patrimoine de demain; à cet égard, l'atelier dit 4b (1957) et ses poutres en béton précontraint à très longue portée fait figure de réalisation exemplaire.

Deux beaux objets sont par ailleurs l'usine à gaz de 1909 et la station centrale électrique de 1905, purs exemples d'installations du début du XXe siècle, que la confrontation possible avec les plans de détail de qualité (du contenant comme du contenu) vient tirer de l'anonymat. S'y ajoutent en complément, dans la même ligne esthétique, les deux pignons de brique rouge de la chaufferie de la teinturerie.

S'ajoutent à cela les composantes du patrimoine plus subtiles parce que moins apparentes: les canaux dans leurs parties aériennes, couvertes ou souterraines (1804 à 1822), et surtout les salles des deux roues de la filature et du tissage.

L'ensemble méridional (le tissage, sa chaufferie, les salles des roues, le tunnel de fuite) se prête tout particulièrement à une valorisation touristique spectaculaire; une partie pourrait être traitée comme ruine ou "friche soignée" (v. les réalisations similaires à Sarreguemines ou au Grand Hornu...); la possibilité de rendre accessible les turbines et la salle de la roue du tissage, et, à moyen terme, d'ajouter deux attractions fortes à la valorisation touristique du site : un circuit dans le tunnel de fuite, et la visite de la salle de la grande roue de la filature.

III

MÉMOIRES DE DEA

Pierre-Christian **GUIOLLARD**

DISPARITÉS DANS LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE MINIER DES MINES DE CHARBON, D'OR ET D'URANIUM FRANÇAISES. CAUSES ET CONSÉQUENCES.

Mémoire de DEA d'histoire industrielle, sous la direction de Pierre Fluck, soutenu le 8 octobre 2004.

Avec la fermeture, en 2004, des dernières exploitations minières françaises se tournent les dernières pages du grand livre de l'histoire minière française qui débuta il y a plus de 2400 ans sur les filons de minerais d'or du Limousin.

Sans parler des matériaux industriels et ornementaux, la France fut un très important producteur de charbon et de minerais de fer mais aussi d'argent, de plomb, de zinc, d'or et d'uranium. Ajoutons-y aussi la potasse et le sel gemme. De ce patrimoine minier que reste-t-il et comment faire pour en transmettre la mémoire aux générations futures?

Prise de conscience de l'existence d'un patrimoine industriel

Après la disparition de cette activité, il est possible de faire le constat suivant : à partir de 1980, la population, mais aussi les collectivités locales, territoriales et l'Etat ont pris conscience de cette disparition brutale de l'industrie minière et de sa valeur patrimoniale tant sur le plan historique, technique, social, architectural et culturel. Ainsi, dans les bassins miniers concernés, un nombre important d'associations de sauvegarde ont vu le jour. L'Etat lui-même s'est mobilisé et institutionnalisa le patrimoine industriel avec la création en 1983 de la Cellule du patrimoine industriel au sein de la sous-direction de l'Inventaire général du ministère de la Culture.

Le résultat de cette mobilisation en faveur du patrimoine industriel, et tout particulièrement du patrimoine minier, s'est traduit par l'ouverture de musées, la mise en place de programmes de restauration de bâtiments, de machines ou d'objets, l'inscription au titre des Monuments historiques de trente-quatre sites miniers. Ceci pour la partie perceptible par le grand public qui n'est bien souvent attiré que par le coté monumental, spectaculaire et historique. Parallèlement, d'autres éléments du patrimoine faisaient l'objet de mesures de conservation et parfois de valorisation : ce

sont les éléments du patrimoine social (habitat du personnel), le savoir-faire, les archives et le patrimoine géologique. Ces opérations de sauvegarde et de valorisation sont la plupart du temps mises en œuvre par les entreprises elles-mêmes motivées par des intérêts et des obligations économiques, législatives et environnementales.

Des atouts, mais surtout des handicaps pour le patrimoine minier

Si conserver et valoriser un site minier présente des intérêts historiques, culturels et pédagogiques indéniables, de telles opérations se heurtent à de nombreux handicaps qui firent échouer bien des projets. Ces handicaps sont de différents ordres :

- Culturels et sociaux : l'industrie et la mine en particulier, symbolisent des lieux de souffrance et d'asservissement de l'homme. Dans un premier temps, il provoque une réaction de rejet.
- Techniques : de par ses spécificités liées à l'activité souterraine et à la complexité des installations du fond et du jour il est difficile de maintenir en place les chantiers et certaines installations.
- Economiques : conserver et valoriser des sites miniers coûte très cher.
- Environnementaux : l'industrie contemporaine possède une mauvaise image auprès du grand public par sa réputation, justifiée ou non, de pollueur et de destructeur de l'environnement. Les obligations faites aux entreprises minières pour la remise en état des sites et la protection de l'environnement sont draconiennes et sont souvent en contradiction avec une sauvegarde et une mise en valeur.
- Politiques : l'activité industrielle d'une région est souvent marquée par des couleurs politiques et par des conflits sociaux. Les décideurs qui détiennent le pouvoir de débloquer des fonds sont des politiques et, de leur intérêt ou non pour le sujet, dépend en grande partie la réussite des projets.

Quels moyens pour conserver et valoriser?

A chaque élément du patrimoine correspondent une ou plusieurs méthodes permettant d'assurer sa conservation et surtout sa valorisation.

Le patrimoine immobilier est constitué par des bâtiments techniques (installations d'extraction et de traitement) et des bâtiments sociaux (cités des mineurs, mais aussi écoles, hôpitaux, salles communales, églises, etc., construits par les compagnies minières). L'idéal est de pouvoir les conserver en l'état ou rénovés pour les valoriser sous forme de musées ou les réaffecter à d'autres usages sociaux, industriels, commerciaux ou culturels. Dans bien des cas pourtant, notamment pour les sites techniques, la destruction est l'issue la plus fréquente. Reste alors d'autres recours pour conserver la mémoire de leur existence, ce sont les inventaires techniques, photographiques, cinématographiques et les archives.

Pour le patrimoine mobilier, la tâche de conservation est plus facile que pour les immeubles, facilités relatives selon la taille de l'objet, en particulier pour le matériel technique. Il est plus aisé de conserver des lampes de mineurs ou ses outils que des machines d'extraction. Selon les cas cette conservation peut se faire *in situ* (grosses machines) ou en collection dans les musées. Toutefois une des caractéristiques du mobilier réside dans sa relative fragilité et son grand nombre. Au cours d'une longue période d'activité pouvant s'étaler parfois sur plusieurs décennies ou plusieurs siècles, ces objets, outils ou machines ont subi l'usure, la perte et des évolutions qui conduisent à leur destruction, à leur remplacement et finalement à la disparition d'un grand nombre d'entre eux. Si le mobilier le plus récent reste abondant, il existe de grands vides sur une partie de celui-ci qui fut parfois majoritaire sur l'ensemble de la période d'activité (machines d'extraction à vapeur par exemple). Comme pour les immeubles, le palliatif à la disparition physique du mobilier consiste à l'inventorier, à conserver les photographies, plans, documents pouvant le représenter ou le décrire.

Le patrimoine social : outre les habitations évoquées dans les immeubles, le patrimoine social concerne ce qui touche directement l'être humain dans son contexte professionnel mais aussi dans sa vie familiale bien souvent organisée autour de son métier. Il s'agit de ses traditions culturelles et de son savoir-faire notamment dans le cas de certains métiers spécifiques et menacés de disparition avec la fermeture des mines et la destruction des travaux et machines auxquels s'appliquait ce savoir-faire. Le patrimoine social est certainement le plus difficile à conserver, il faut d'ailleurs se résoudre à la perte d'une partie de celui-ci. Pour limiter cette disparition, les enquêtes, les enregistrements sonores et filmés semblent être les seuls moyens de conservation.

Le patrimoine géologique : c'est une spécificité de l'industrie minière. La prospection et l'exploitation des ressources minérales ont permis d'enranger une quantité considérable d'informations sur la géologie de la planète. Certaines compagnies minières ont prospecté le monde entier et accumulé une quantité phénoménale d'informations qui sont d'une richesse inestimable. Ces renseignements sont tous consignés sous forme de rapports conservés dans les archives des entreprises. Les sondages et les travaux miniers ont également mis à jour des roches, des fossiles et des minéraux qui font aussi partie de ce patrimoine. Les échantillons significatifs sont pour la plupart conservés dans les lithothèques et carothèques des entreprises tandis que d'autres échantillons enrichissent les collections privées et celles des grands musées de minéralogie français mais aussi du monde entier.

Une évolution des motivations et des méthodes

Les modes de conservation et de valorisation ont évolué au fil du temps en fonction des motivations des entreprises, de la population et des collectivités ou de l'Etat mais aussi en fonction des moyens techniques à disposition dans une période donnée. La conservation du patrimoine est aussi dictée par l'intérêt que l'entreprise, les collectivités ou un particulier peuvent avoir à le valoriser. Cet intérêt fut pendant longtemps purement économique, comme la recherche d'actionnaires ou de clients, et motivé plus

occasionnellement par le souci de garder la mémoire de l'histoire de l'entreprise. Il faudra attendre la seconde moitié du XX^e siècle pour assister à une évolution au profit de l'intérêt historique, architectural, technique et culturel. Cette évolution se traduit par la création de nombreux musées et l'accroissement soudain du nombre des collectionneurs privés, la mise en valeur du patrimoine bâti, la publication par l'entreprise, par des personnes privées, par des associations ou les services du ministère de la Culture de nombreux ouvrages, documents et films concernant la mine.

Une disparité dans la conservation selon les minerais extraits

Si cette disparité n'est pas évidente au premier abord cela est dû à ce que l'on pourrait appeler une conservation et une valorisation monoculturelle. Pour le grand public, le mot mine évoque presque systématiquement le charbon. Il existe en France une prépondérance du charbon dans la géographie et la culture de notre pays qui se traduit par un nombre important d'opérations de sauvegarde et de valorisation accompagnées ou non de musées et qui concernent les mines de charbon. Sur 58 sites miniers modernes (XIX^e et XX^e siècles) conservés et valorisés, 47 (81 %) concernent les mines de charbon.

La mémoire collective semble avoir très vite oublié l'existence d'une importante industrie minière de la potasse, du sel, du fer et des métaux non ferreux (plomb, zinc, argent et or principalement) et plus récemment de l'uranium.

Charbon favorisé, oublié des autres substances, quels motifs peut-on trouver pour expliquer cette situation?

Comparons trois substances minérales exploitées en France : le charbon, l'or et l'uranium et les moyens employés pour conserver et valoriser le patrimoine de ces entreprises.

1. Mines de charbon

L'importance historique et géographique explique en partie cette différence avec les autres ressources minérales. En effet, les premières traces écrites mentionnant des exploitations houillères françaises remontent à 1206, et dès le XV^e siècle, l'activité minière est très développée dans les bassins du Massif Central. L'industrie charbonnière atteindra son apogée entre 1870 et 1970. A la fin du XIX^e siècle on compte 40 départements producteurs de charbon. Ces raisons ne suffisent pourtant pas à expliquer cette suprématie qui se traduit aussi par des considérations affectives et culturelles évidentes. Avec le temps, les exploitations ont façonné les paysages et se trouvent ainsi ancrées dans la culture de populations entières. Les drames sociaux, les catastrophes mais aussi la glorification du mineur de charbon après la seconde guerre mondiale ont forgé dans l'esprit des gens une opinion très favorable à l'activité charbonnière qui se traduit par un attachement de la population des bassins houillers

à leur mine et à son histoire, d'où ce refus de voir disparaître cette industrie au point d'en oublier l'impact sur l'environnement, la santé des hommes et les finances de la collectivité.

Cet attachement s'est traduit par l'éclosion d'un grand nombre d'associations, l'ouverture de dix-sept musées de site dont quatre portent sur la conservation intégrale de sièges d'extraction et de leurs installations annexes : Centre Historique Minier de Lewarde (Nord), Fosse 9 de Oignies (Pas-de-Calais), Puits Couriot à Saint-Etienne (Loire) et Carreau Wendel à Petite-Rosselle (Moselle). Ces grands musées et d'autres plus modestes conservent les objets, machines et documents, assurent leur valorisation par des expositions, des enquêtes et des publications.

Du côté de l'entreprise, Charbonnages de France n'est pas en reste dans l'intérêt porté à son patrimoine : outre les films, les photographies et les publications à usage technique et pour la communication, les houillères de bassin furent à l'origine des trois grands musées évoqués plus haut (Lewarde, Couriot et Wendel) en décidant de préserver ces sièges avant même leur fermeture pour faire de ces lieux des conservatoires de la mémoire minière du bassin. Le patrimoine social considérable des houillères (cités minières et bâtiments sociaux annexes) a été réhabilité, rénové pour être intégré dans le tissu urbain des communes minières qui le maintiendra dans la période post-industrielle remplissant un rôle social capital tout en préservant un patrimoine bâti caractéristique de l'industrie minière.

En période d'activité les houillères ont aussi favorisé la diffusion de la connaissance minière par les visites (plusieurs milliers de personnes par an), par des journées portes ouvertes et la réalisation d'ouvrages historiques et d'expositions.

2. Mines d'or

Peu de personnes connaissent l'existence des mines d'or sur le territoire français et pourtant, entre 1905 et 2004, une quinzaine de gisements aurifères furent exploités, dans le Massif Armoricain, le Limousin et la Montagne Noire principalement. A la veille de la Première Guerre mondiale, la France produisait plus de 3 000 kg d'or par an. Les trois dernières mines cessèrent leur activité à Rouez (Sarthe) en 1993, près de Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) en 2001 et enfin à Salsigne (Aude) en 2004. L'exploitation de ces gisements fut assurée par des sociétés privées à capitaux parfois étrangers (australiens) comme la mine de Salsigne et par des sociétés à capitaux publics comme Sominor et la Société des Mines du Bourneix.

L'opinion du public sur les mines d'or reste contradictoire, mélange de considérations philosophiques portant sur le mythe de l'or, a priori parfois désuets apparentés au romantisme des chercheurs d'or, en contradiction avec des images négatives liées à la pollution dont peu de gens connaissent toutefois les données réelles des problèmes.

Actuellement aucun site minier n'est valorisé. Deux sites, à Salsigne (Aude) et Saint-Yrieix-la-Perche (Haute-Vienne) sont en instance de préservation dans la perspective d'une valorisation muséographique.

Les seules actions en faveur de la conservation et la valorisation du patrimoine ont pour point de départ les entreprises elles-mêmes. L'aide aux archéologues du CNRS fournie par la Société des Mines du Bourneix (SMB), filiale de COGEMA (Compagnie Générale des Matières Nucléaires) dans la fouille et l'étude des mines d'or antiques (400 ans av. J.C.) mises à jour lors des travaux récents, en est un exemple. Le tourisme industriel encouragé par la SMB dans les dix dernières années de son activité contribua aussi à la mise en valeur du patrimoine des mines d'or limousines.

Le patrimoine géologique des mines d'or est également conservé sous forme d'archives et d'échantillons. La SMB, dispose d'un important centre de stockage à Bessines/Gartempe (Haute-Vienne) où sont centralisés les échantillons et les archives papier de toutes les exploitations de COGEMA et de ses filiales (or et uranium principalement).

Pour ce qui concerne les trois sociétés minières récentes, la rédaction de livres, la réalisation de reportages photographiques et télévisés et la publication de nombreux articles par des personnes ou organismes extérieurs furent largement facilitées par ces entreprises qui voyaient là un excellent outil de communication et de conservation de la mémoire d'une industrie éphémère et très localisée.

3. Mines d'uranium

Un demi-siècle telle est la durée de l'histoire de l'industrie minière de l'uranium en France. Durée très courte par rapport aux charbonnages et plus courte encore que celle des mines d'or.

Une cinquantaine de mines et neuf usines de traitement des minerais d'importance inégale étaient réparties dans l'Ouest de la France, le Massif Central et l'Hérault principalement. La dernière mine, située à Jouac (Haute-Vienne), a cessé toute activité au mois de mai 2001. 80 % des mines étaient exploitées par COGEMA société d'Etat, filiale du Commissariat à l'Energie Atomique, les 20 % restant appartenaient à des sociétés privées.

L'image des mines d'uranium est incontestablement négative. De toutes les industries minières, c'est sans doute la plus contestée mais aussi la plus méconnue. La complexité du sujet entraîne une ignorance du public qui associe de façon caricaturale industrie minière de l'uranium et industrie nucléaire, cette crainte trouve une grande partie de ses fondements dans la réputation terrifiante de la bombe atomique et l'accident de la centrale nucléaire de Tchernobyl.

Malgré sa courte durée de vie (deux générations) l'industrie minière de l'uranium fut à l'origine de pôles industriels importants sans toutefois réussir à implanter une

culture minière comparable à celle que l'on peut rencontrer dans les bassins houillers, ferrifères et potassiques.

Quelques projets de conservation de sites miniers en vue d'une exploitation dans le cadre du tourisme industriel ont bien été étudiés par l'entreprise mais tous ont échoué, en grande partie à cause de cette mauvaise image auprès de l'opinion publique, mais aussi des élus locaux et régionaux qui voient dans l'image de l'industrie minière de l'uranium un obstacle au développement touristique des régions, notamment en Limousin.

De ce fait, à l'exception du musée de minéralogie d'Ambazac (Haute-Vienne) qui conserve les collections du CIPRA (école de prospection créée par le Commissariat à l'Energie Atomique) il n'existe aucune action de valorisation du patrimoine des mines d'uranium accessible au grand public.

De son côté COGEMA a soigneusement organisé le stockage de ses archives minières, des archives de ses filiales et la conservation d'une collection très importante d'échantillons des différents gisements uranifères du monde entier.

Pour compenser cette absence de témoignages concrets sur le terrain et maintenir la mémoire de son activité, l'entreprise a commandé et favorisé l'édition de plusieurs livres richement illustrés et documentés sur l'histoire des différentes divisions minières et sur l'histoire des mineurs de l'uranium français. Des films, des cassettes vidéo et plus récemment des CD Rom ont également été réalisés et largement diffusés.

De cette étude il ressort que la conservation et la valorisation du patrimoine peuvent être réalisées selon trois critères de choix principaux :

- Des critères administratifs : ils sont incontournables, ils font obligation à l'entreprise de garder les archives concernant le personnel, la comptabilité, la médecine du travail et tous les documents qui se rapportent aux travaux miniers et aux constructions afin de préserver la mémoire de leur emplacement et de leur ampleur et ceci bien au-delà de la durée de vie de l'entreprise.
- Des critères économiques liés au fonctionnement de l'entreprise, à l'intérêt des salariés et des actionnaires (vente et reconversion du patrimoine immobilier et mobilier), mais aussi liés aux moyens financiers dont on dispose pour mener à bien ces opérations de sauvegarde.
- Des critères culturels historiques et sociaux : ce sont ces critères qui sont le plus sujets à variations. Les moyens mis en œuvre varient d'une mine à l'autre, n'étant pas "obligatoires", ils dépendent de la volonté des dirigeants et du personnel de l'entreprise, de la population et des décideurs politiques qui détiennent souvent les clés du financement de ces opérations parfois coûteuses.

La prépondérance de l'industrie charbonnière est incontestable, mais cette différence de traitement entre les différentes substances exploitées n'est pas seulement due à son importance géographique et à sa durée, ce ne sont pas non plus les conditions techniques ou financières qui en sont la cause. Les raisons sont beaucoup plus irrationnelles et

subjectives, le succès ou l'échec dépendent en grande partie de l'attachement de la population à son activité minière. De ce fait les facteurs de réussite des projets de conservation restent avant tout culturels et politiques, reléguant l'intérêt historique et technique au second plan.

Outre les critères de choix, le statut de l'entreprise est aussi déterminant dans la réussite des projets.

L'entreprise privée a pour priorité de veiller à l'intérêt de ses actionnaires et de ses salariés. Si l'entreprise est en bonne santé, celle-ci se permettra de d'investir dans la conservation et la valorisation de son patrimoine, elle y trouvera là une opération de communication positive pour son image. Si celle-ci est en crise (Mines d'Or de Salsigne), toute dépense ou contrainte supplémentaire est mal venue et la conservation du patrimoine reste secondaire.

Pour l'entreprise publique (Charbonnages de France), la prise en compte du patrimoine est différente, elle entre dans un domaine où l'on peut accepter la non rentabilité de l'opération dès lors qu'elle sert l'intérêt de la collectivité, qu'elle est un facteur de paix sociale et un apport culturel à la région touchée par la cessation d'activité, d'autant que ces dépenses sont financées par la collectivité nationale.

Bertrand RISACHER

L'INDUSTRIALISATION DE LA VALLÉE DE RIMBACH DE 1812 À 1870

Mémoire de DEA d'histoire industrielle, sous la direction de Nicolas Stoskopf, soutenu le 8 octobre 2004.

Le vallon du Rimbach a probablement été peuplé très anciennement (XIII^e siècle), mais son encaissement et par conséquent le manque de terres arables ont toujours limité son développement économique et démographique. Les habitants vivaient de leurs quelques arpents, de l'élevage et, pour la majorité, de l'exploitation des forêts (bûcherons et charbonniers). Mais au début du XIX^e siècle, la vallée a été gagnée, comme bien d'autres vallées vosgiennes, par l'industrialisation, et ce à la même époque que les vallées de Thann ou de Guebwiller.

Les conséquences de cette entrée dans l'ère industrielle sont avant tout sociales : ainsi à Rimbach, en 1836⁶, on comptait 40 bûcherons et 18 tisserands, mais en 1866⁷, 235 personnes vivaient de l'agriculture – dont encore 15 bûcherons – contre 353 personnes de l'industrie. L'industrie absorbe ainsi la frange la plus fragile de la population, celle dont les perspectives professionnelles étaient les moins affirmées. On assiste donc à Rimbach, comme ailleurs, à une “ lente, mais radicale évolution d'une société villageoise qui ne s'était développée au fil des siècles qu'en fonction des potentialités de son milieu naturel⁸ ”.

Des conséquences politiques aussi : le village de Jungholtz était marqué à gauche dans un canton votant majoritairement à droite, exception qui perdure aujourd'hui.

Enfin, un impact durable sur le paysage du vallon qui a été complètement remodelé par la construction de bâtiments industriels aux toits de sheds, l'apparition des cheminées (symbole de l'industrie triomphante) de villas de maître comme la villa Latscha (s'Schlessla) à Jungholtz et d'habitats collectifs (par exemple, le “ Kassahus ” à Jungholtz).

Ainsi, l'industrie a complètement bouleversé les paysages et l'environnement social de la vallée de Rimbach. Celle-ci apparaissait pourtant aux voyageurs du XVIII^e siècle comme une vallée déshéritée. Comment expliquer alors cet intérêt des premiers manufacturiers et leur installation dans le vallon ? S'agit-il du choix d'un site par défaut ? Pour apporter une réponse, il a paru opportun de commencer par dresser un état des lieux de l'héritage pré-industriel, état des lieux qui a conduit à poser la question des atouts dont ont bénéficié les premiers industriels ou des contraintes qu'ils ont dû subir.

6 ADHR, 6 M 30.

7 ADHR, 6 M 207.

8 H. Martin, “ De la civilisation agricole à l'ère industrielle ou les mutations d'un village de montagne au milieu du XIX^e siècle ”, *Deux siècles d'industrie textile dans le Florival, Guebwiller*, 2001, p.142-147.

Cet espace qui s'étire le long du Rimbach n'est cependant pas homogène. A l'entrée de la vallée, là où le ruisseau décrit une courbe semi-circulaire, est située la ville de Sultz. Au début du XIX^e siècle, c'était encore un gros bourg, ancien chef-lieu d'un bailliage du Mundat supérieur. Elle garde son aspect médiéval et ses activités traditionnelles jusqu'à la veille du premier conflit mondial. Cependant, elle ne reste pas à l'écart du mouvement d'industrialisation que connaissent les vallées vosgiennes, ni même en retard par rapport à Guebwiller. 1812 marque l'entrée de Sultz dans l'ère industrielle avec l'installation du négociant bâlois Lucas Preiswerck qui crée une fabrique de rubans de soie. Faut-il parler alors d'une industrialisation importée, née dans la mouvance du capitalisme suisse et de plus spécialisée dans la rubanerie ? Et, si tel est le cas, qu'est-ce qui fait son originalité par rapport à l'industrie également " importée " par les Suisses à Guebwiller ?

L'essor industriel que connaît le Haut-Rhin au début du XIX^e siècle provoqua un essaimage industriel dans les vallées vosgiennes. Le vallon de Rimbach a été touché par ce phénomène notamment en raison de la " Mulhouse des Vosges " (Guebwiller). Ainsi, l'industrie remonte les vallées, souvent en prenant appui sur la ville principale qui se trouve à son débouché. C'est le cas pour le Florival ou les vallées de la Thur et de la Fecht. La vallée est alors l'arrière-pays de cette ville-centre qui la commande et la dirige. En quoi l'industrialisation de la vallée de Rimbach est-elle semblable ou différente de celle des vallées voisines ? Peut-on y reproduire les schémas décrits ailleurs et en conclure que la vallée de Rimbach est tout simplement un appendice de la ville de Sultz ?

Cet essaimage s'accompagna également d'une diversification des entreprises ; l'industrie textile appelant rapidement diverses activités connexes : blanchissage, fabrication de bobines, construction de machines, fabrication de pièces pour machines, cette dernière branche ayant connu un succès tout particulier à Jungholtz.

Nous avons donc à étudier comment la vallée de Rimbach a participé à la conquête par ses manufacturiers du cycle complet de la transformation du coton et ce jusqu'en 1870, année de l'Annexion, mais également comment des entreprises sont nées d'initiatives indépendantes en réponse aux besoins de l'industrie textile.

I. Un héritage pré-industriel qui survit au XIX^e siècle

1. Une vallée déshéritée

La vallée de Rimbach semble avoir été privée par la nature d'atouts maîtres pour permettre son industrialisation. Le choix du vallon pour y développer une activité industrielle peut apparaître plus comme le choix d'un site par défaut. Il s'agit d'une vallée étroite et encaissée qui se termine en cul-de-sac à Rimbach. Bien sûr, elle est arrosée par le Rimbach, mais c'est un ruisseau de montagne, capricieux et irrégulier. Cette vallée verrouillée par les Vosges offre de plus des moyens de communication

modestes. Les chemins qui se perdent ensuite dans la montagne n'ont rien de commun avec les voies de communication qui franchissent le col du Bussang ou celui de Saverne.

Certes, le site de Soultz est favorable : la ville s'élève dans une courbe décrite par le ruisseau où convergent plusieurs routes reliant Soultz aux villages voisins. A proximité de Soultz, passe l'importante voie nord-sud qui relie Belfort à Wissembourg.

2. Une économie traditionnelle en crise

Au début du XVIII^e siècle, l'Alsace est une région à population réduite (257 000 habitants en 1697) et clairsemée (30 habitants/km²) qui exploite les terres les plus fertiles. Mais au cours du siècle, la population connaît un accroissement brutal avec une accélération dans le dernier tiers du siècle : 674 000 habitants en 1784 et 1 025 000 en 1841. Cela conduit à une sur-occupation des terres et au morcellement successoral. Par conséquent, au moment où se déclenche le processus de la révolution industrielle, l'Alsace est une des régions les plus denses d'Europe et les campagnes connaissent une forte pression démographique. La conséquence en est la pauvreté d'une grande masse d'agriculteurs, puisque le revenu moyen par agriculteur est inférieur à celui de la moyenne française.

Michel Hau émet même l'hypothèse d'une détérioration du niveau de vie dans la première moitié du XIX^e siècle. Les agriculteurs devaient survivre sur des exploitations dont la taille moyenne était réduite (3 ha en 1850)⁹. Or la moyenne est encore inférieure dans le vallon de Rimbach. En effet, si l'on fait le rapport entre la superficie du ban communal (et non la surface agricole utile) et le nombre de propriétaires, on obtient 2,1 ha à Rimbach et 2 ha à Rimbach-Zell en moyenne. En revanche, si au lieu des propriétaires, on prend le nombre de parcelles, les moyennes chutent encore : 47 ares à Rimbach, 20 ares à Rimbach-Zell et 37 ares à Soultz¹⁰. Le morcellement des parcelles est donc extrême.

La vallée de Rimbach ne déroge donc pas au constat de Michel Hau. Les habitants augmentent leurs maigres ressources en pratiquant l'élevage de bovins et de chèvres. L'exploitation des ressources forestières représentait souvent un appoint pour ces villageois démunis. Cette pression démographique et cette pauvreté rurale ont accéléré le processus d'industrialisation dès le XVIII^e siècle. L'artisanat et la petite industrie sont devenus une nécessité vitale pour les micro-exploitants¹¹. La petite industrie qui s'est installée au début du XIX^e siècle dans la vallée de Rimbach représenterait alors une solution à la surcharge démographique, elle prendrait le relais d'une agriculture qui n'est plus capable d'absorber l'excédent de population.

9 M. Hau, *L'industrialisation de l'Alsace (1803-1939)*, Strasbourg, 1987.

10 D'après le cadastre de 1828 pour Rimbach et Rimbach-Zell, de 1839 pour Soultz. Chiffres cités en R. Oberlé et L. Sittler, *Le Haut-Rhin, dictionnaire des communes. Histoire et géographie. Économie et société*, sd.

11 M. Hau et N. Stoskopf, " Histoire économique, industrielle, financière de l'Alsace ", *Revue d'Alsace*, n°126, 2000, p.183-194.

3. L'essor d'activités alternatives à l'agriculture à partir du milieu du XVIII^e siècle

Au moment où commence l'aventure industrielle dans le vallon du Rimbach, la plupart des inventions et futurs progrès des moteurs hydrauliques sont déjà en gestation, mais, dans la pratique, les pionniers de l'industrie se sont évertués à augmenter les chutes existantes et à transformer les roues à aubes des vieux moulins qu'ils avaient acquis. La vallée de Rimbach n'est pas entrée dans l'ère industrielle *ex-nihilo*. A la fin du XVIII^e siècle, le Rimbach a été colonisé par un réseau dense de moulins, " élément notable du paysage pré-industriel¹² ". Un dénombrement, daté de 1770¹³, " des usines de toute espèce généralement quelconques " situées sur le Rimbach nous permet d'avoir une vue d'ensemble de l'activité liée à ce cours d'eau. La densité de moulins et " d'usines " sur ce petit ruisseau est impressionnante : une scierie, neuf moulins, un foulon et une papeterie.

Ces établissements hydrauliques qui s'étirent le long du ruisseau prouvent l'importance déterminante de la rivière dans l'industrialisation future. Cette densité est d'ailleurs surprenante d'autant plus que le Rimbach, cours d'eau non navigable ni flottable, a un caractère torrentiel et que son débit est médiocre. Pourtant malgré la faiblesse de son débit, la rivière représente une énergie " ni onéreuse, ni polluante, ni dangereuse ". La force hydraulique reste au début de l'industrialisation et même après l'apparition des premières machines à vapeur, la force motrice par excellence. La présence du Rimbach est donc un atout.

Les premiers manufacturiers ont donc disposé d'un héritage pré-industriel qu'ils ont pu faire fructifier : un ensemble d'usines qui s'égrainent le long du ruisseau qu'ils ont pu acquérir pour d'autres usages et une main-d'oeuvre artisanale qualifiée prête à être récupérée pour le travail à domicile ou dans les manufactures.

II. L'industrie de Soultz dans la mouvance du capitalisme suisse

En 1812, Lucas Preiswerck, dirigeant une maison éponyme fondé en 1723 à Bâle par son aïeul, Lucas Preiswerck¹⁴, transfère de Mulhouse à Soultz la succursale de sa fabrique de rubans. Cette date marque le début de l'aventure industrielle de la petite ville.

Dans bien des cas, l'un des facteurs déterminants pour l'implantation d'une manufacture était de diminuer le prix de revient en recherchant une main-d'œuvre bon marché dans les fonds de vallée. En effet, comme l'a montré Michel Hau, une réserve importante de prolétaires ruraux s'est maintenue jusqu'à la fin du XIX^e siècle dans les cantons pauvres d'Alsace, ce qui plaçait les ouvriers non qualifiés dans un rapport de négociation défavorable face aux manufacturiers¹⁵.

12 J.M. Schmitt, " De la capitale seigneuriale à la " Mulhouse des Vosges ". Origines et débuts de l'industrialisation à Guebwiller ", *Bulletin de la Société Industrielle de Mulhouse*, n° 787, 1982, p.77-95.

13 ADHR, C 1234. Au XVIII^e siècle, on appelait " usine " toute machine actionnée par l'eau.

14 Les informations concernant la maison Lucas Preiswerck sont tirées de E. Schopf-Preiswerck, *Die Basler Familie Preiswerck*, Bâle, 1952.

15 M.Hau, *L'industrialisation...*, *op. cit.*

Cependant, dans le cas de Soultz, la recherche d'une main-d'œuvre disponible, flexible et peu exigeante n'a pas été déterminante. En effet, les ouvriers étaient majoritairement des Suisses. Peut-être a-t-on voulu profiter de la pression à la baisse sur les salaires provoquée par la présence d'une main-d'œuvre abondante et bon marché ? En fait, Soultz n'a pas un atout pouvant donner une piste à l'historien, ce qui exclut tout déterminisme : il faut donc chercher des facteurs d'explication auprès des acteurs du développement, c'est-à-dire les entrepreneurs.

Lucas Preiswerck est représentatif de cette greffe qui a marqué l'industrie en Alsace, industrie qui est née du mouvement et de l'apport d'autres expériences et d'autres cultures. Par sa personnalité, l'homme correspond au deuxième type d'entrepreneurs alsaciens décrit par Nicolas Stoskopf, à savoir les " alliés du patriciat mulhousien ". Ils se distinguent de ce dernier à divers titres : ils ne sont pas mulhousiens ni par leur naissance ni par leur origine, ils sont calvinistes, haut-rhinois par leur naissance et par la localisation de leurs activités, souvent issus de familles industrielles anciennes. Certains sont d'origine étrangère (suisse surtout), ouverts sur l'extérieur et voyageant beaucoup. C'est ce que N. Stoskopf a appelé " la relève étrangère " dont la " famille est responsable de la diversification des industries en Alsace dans des branches autres que le coton ou la laine¹⁶ ". Somme toute, l'implantation à Mulhouse, puis à Soultz, a été motivée par la volonté d'introduire en Alsace, ou même en France, une nouvelle industrie, la fabrication des rubans de soie, et de conquérir un nouveau marché.

Dans le cas Soultz, nous pouvons parler d'une industrialisation originale à plus d'un titre. L'ensemble des industries qui se sont implantées à Soultz jusqu'à l'annexion sont dues à la volonté des capitalistes suisses qui non seulement ont fourni les capitaux, mais bien souvent ont été à la tête de ces établissements. Aucun d'eux n'a été fondé par un autochtone et bien souvent, ils ont été organisés en marge de la main-d'œuvre autochtone. Contrairement à Guebwiller, où les industriels d'origine suisse ont puisé une partie de leur main-d'œuvre parmi les anciens journaliers et les petits agriculteurs venus de la vallée du Florival, les premiers contingents d'ouvriers sont suisses en très grande majorité et ce, jusqu'en 1840. On peut donc parler d'une véritable greffe, d'une industrialisation importée.

Seconde originalité : les produits fabriqués. On a l'impression que Soultz représente un véritable " pays de la soie ", une " enclave ". Toutes les usines qui ouvrent à Soultz sont des rubaneries ou travaillent pour la fabrication des rubans.

III. L'industrie colonise la vallée

A l'inverse du Florival voisin où l'industrie textile, partant de Guebwiller, s'est lancée à la conquête de la vallée, Soultz n'a pas commandé l'industrialisation de la vallée de Rimbach qui n'est pas un appendice ou un arrière-pays de la petite bourgade. En réalité, le Rimbach, et son important héritage pré-industriel, apparaissent comme les dénominateurs communs du processus industriel qui se déclenche sous la Monarchie

16 N. Stoskopf, *Les patrons du Second Empire, Alsace*, Paris, Picard-Cénomane, 1994.

de Juillet. Les entrepreneurs sont parfois de grands manufacturiers qui délocalisent une partie de leur production vers les vallées vosgiennes. Ils sont le plus souvent de “ petits capitaines d’industrie ”, issus de la frange supérieure du monde ouvrier, qui par leur audace et leur initiative permettent l’entrée du vallon dans la révolution industrielle.

1. Une industrie née de la délocalisation

La vallée de Rimbach a bénéficié d’un contexte particulièrement favorable qui explique l’installation de certains grands manufacturiers de Mulhouse (Jean Zuber) ou de Colmar (Jacques Barth). La sphère mulhousienne est particulièrement vigoureuse et cette vitalité se propage aux villes et aux vallées environnantes qui deviennent de “ véritables rues d’usines ”. La vallée de Rimbach illustre bien le phénomène de “ ruée vers l’eau ” entre 1820 et 1830. Mais il ne faut pas perdre de vue non plus que ces entrepreneurs entendaient verser les salaires les plus bas à leurs ouvriers pour baisser leur prix de revient et faire face à la concurrence de plus en plus âpre. Ils cherchaient, - et c’est le cas de Jacques Barth, manufacturier au Logelbach - à s’implanter dans les cantons ruraux défavorisés.

2. Une industrie née de l’initiative de “ petits capitaines ”

Les premières usines fondées au début du XIX^e siècle, comme la montré Michel Hau, pouvaient l’être avec quelques centaines voire quelques dizaines de milliers de francs. Les capitaux de démarrage rassemblés pour fonder les premières manufactures dans la vallée de Rimbach au cours de la première moitié du XIX^e siècle étaient très modestes. D’origine modeste étaient également les premiers manufacturiers qui s’installèrent dans le vallon. Contrairement aux patrons du Second Empire dont les 2/3 étaient eux-mêmes fils d’industriels et dont 40 % appartiennent déjà à la troisième génération¹⁷, nous sommes en présence dans la vallée d’authentiques *self-made-men*. Il s’agit de personnages étrangers au monde des affaires (négociant, agriculteur, contremaître de fabrique, artisan) qui représentent la première génération d’industriels dans leur famille. De plus, ils ont la particularité d’être tous catholiques.

La création en un temps très court d’une puissante industrie textile a offert un marché de tout premier ordre pour les industries d’équipement. Il faut des machines à filer, des machines de préparation, des transmissions, des moteurs qui ne peuvent plus être importés en raison de la prohibition britannique. Jusqu’en 1840, on assiste à une vague de création de firmes spécialisées dans la construction mécanique. Mathias Latscha fait partie de ces “ petits capitaines ” d’industries, qui par leur activité et leur énergie, leur esprit d’initiative et leur audace, permirent l’essor industriel de la vallée de Rimbach. Il est représentatif de ces patrons catholiques qui n’ont rien à envier à l’esprit d’initiative des protestants.

17 N. Stoskopf, *Les patrons...*, op. cit.

18 ADHR, 7 S 396.

En 1835, Mathias Latscha et ses associés achetèrent un moulin situé à Jungholtz. Ils le transformèrent en fabrique de broches. C'est Charles Latscha qui donna une nouvelle impulsion à l'entreprise familiale. En 1855, il fut autorisé à construire un moulin à émoudre les pièces mécaniques sur une dérivation du Rimbach¹⁸. En 1867, l'entreprise obtint une médaille de bronze à l'Exposition universelle de Paris pour la fabrication spéciale d'ailettes creuses et de broches pour bancs à broches.

Des entreprises plus modestes se sont multipliées rapidement dans la vallée. Elles sont là aussi dues à des initiatives indépendantes soit de négociants, soit de contremaîtres de fabrique qui sont détenteurs du savoir-faire technique. Le capital de départ est alors très faible et c'est la matière grise qui constitue l'investissement déterminant.

En 1838, Jacques Anthony, commis négociant, fait l'acquisition d'une petite fabrique de broches à Rimbach-Zell. Il la transforme alors en filature de coton.

Joseph Mélliand était contremaître de filature à Cernay lorsqu'il fit la demande, en 1857, de créer une prise d'eau dans le but de construire un atelier de tissage mécanique¹⁹.

Dans son étude consacrée à la petite industrie dans le Bas-Rhin²⁰, Nicolas Stoskopf parle d'une multitude de petites usines, d'ateliers d'artisans, d'ouvriers à domicile, d'occasionnels ou de saisonniers de la transformation manufacturière. Elles sont peu visibles car leur présence ne modifie pas le paysage des villages mais elles apparaissent dans les statistiques. On peut reprendre l'expression de " petite industrie " dans le sens où les activités sont réalisées par des " petits " bien souvent sur le mode artisanal. Ainsi, le cultivateur, le charpentier ou le scieur se font fabricants avec femme et enfants mais sans rompre avec leur ancienne activité. Ils ont donc une double activité, l'activité manufacturière restant saisonnière et précaire. Ainsi, à Rimbach-Zell, en 1836, le locataire de la scierie communale, utilisait la chute d'eau destinée à la scierie pour établir une fabrique de bobines ou fuseaux en bois destinés à la filature²¹.

Conclusions

Ce mémoire de DEA a été conçu non pas comme une fin mais bien comme le début d'un travail de recherche qui devra s'inscrire dans une perspective temporelle plus longue (du XVIII^e siècle à nos jours). Cette conclusion n'est donc pas un aboutissement, mais davantage une ouverture vers de nouvelles perspectives et hypothèses qui expliquent le pluriel donné au mot " conclusion " dans le titre.

Le vallon de Rimbach, qui s'ouvre à Soultz sur la plaine d'Alsace, pouvait apparaître au voyageur du XVIII^e siècle comme une vallée particulièrement déshéritée et rien ne

19 ADHR, 7 S 396.

20 N. Stoskopf, *La petite industrie dans le Bas-Rhin (1810-1870)*, Oberlin, Strasbourg, 1987.

21 ADHR, 2 O 1646.

lissait présager le développement, au courant du XIX^e siècle, d'une activité industrielle aussi dense et aussi diversifiée.

Pourtant, il offrait un certain nombre d'atouts qui favorisèrent l'implantation des premières industries et qui l'emportèrent sur les contraintes liées à l'étroitesse des lieux. La présence d'une importante activité pré-industrielle incitera à nous intéresser lors de recherches à venir au XVIII^e siècle et à poser la question de l'influence du passé seigneurial sur l'industrialisation ? Certains indices tendraient à le prouver. En effet, il semblerait que les détenteurs du fief de Jungholtz, les Schauenbourg, aient eu une réelle volonté de développer, pour des raisons financières, de petites activités pré-industrielles. Cependant, seule la rive gauche, fief des Habsbourg puis de la couronne de France, a été colonisée, la rive droite, fief de l'évêque de Strasbourg restant en marge de ce phénomène tout comme Soultz qui resta jusqu'à la Première Guerre mondiale une bourgade agricole et viticole. Peut-on pour autant y voir la volonté de l'évêque de Strasbourg de freiner sciemment les initiatives de ses habitants et expliquer ainsi que l'industrie à Soultz se soit développée dans la mouvance helvétique ?

En effet, nous avons constaté que l'ensemble des industries qui se sont implantées à Soultz jusqu'à l'annexion était dû à la volonté des capitalistes suisses qui non seulement ont fourni les capitaux, mais bien souvent ont été à la tête de ces établissements. On a donc pu parler d'une véritable greffe, d'une industrialisation importée. Seconde originalité : les produits fabriqués qui font de Soultz-Guebwiller une enclave de la soie. Il serait intéressant d'approfondir nos connaissances sur ces familles suisses, présentes jusqu'en 1951, date de la fermeture de la soierie Baumann Aîné, et d'analyser leurs réseaux.

La vallée de Rimbach a connu son épanouissement industriel dès la Monarchie de Juillet soit par l'implantation d'activités visant à la conquête du cycle complet de la transformation du coton soit par le développement de diverses activités connexes. Ce qui frappe avant tout le chercheur, c'est la densité, sur ce petit cours d'eau très capricieux, de fabriques, qui se greffent sur un tissu préindustriel déjà très développé, et sont dues dans la majorité des cas à l'initiative de petits capitaines d'industrie.

Ces derniers ont connu des fortunes diverses après l'annexion en 1870. Certaines activités ont périclité alors que d'autres se sont largement développées marquant durablement la vallée. C'est le cas de l'entreprise Latscha & Cie qui comprenait trois usines et donnait du travail à toute la vallée (423 ouvriers en 1901²²). La mort prématurée des descendants des fondateurs mit fin à cette florissante entreprise qui fut démantelée. La SACM fit l'acquisition des deux usines situées à Jungholtz en 1919. Une nouvelle aventure industrielle commença alors qui s'acheva par la fermeture de la SACM-Jungholtz en 1979. L'activité industrielle ne s'arrêta pas pour autant puisque l'entreprise Althoffer, de Rimbach-Zell, poursuit jusqu'à nos jours la fabrication de tissus techniques.

22. *Das Reichsland Elsass-Lothringen. Landes und Ortsbeschreibung, herausgegeben vom Statistischen Bureau des Ministeriums fuer Elsass-Lothringen*, 3 vol., Strasbourg, 1898-1903.

Les recherches à venir pourraient donc se porter sur la période contemporaine, depuis l'annexion jusqu'à la désindustrialisation partielle de la vallée, voire la reconversion. Plusieurs axes pourraient alors s'offrir. L'étude des conséquences économiques, sociales, culturelles et politiques du développement de l'industrie mais également de la désindustrialisation serait une première piste. Deuxième orientation qui s'imbriquerait quelque peu dans la première : la vallée de terre d'émigration devient une terre d'immigration. Enfin, il paraît opportun, d'interroger les acteurs de cette histoire industrielle. L'idée est de faire appel à la mémoire des anciens et de rassembler leurs témoignages pour reconstituer l'histoire de la vie ouvrière. Ces témoignages seraient ensuite confrontés aux documents d'archives pour les replacer dans leur contexte.

Ce projet peut paraître ambitieux, mais il s'inscrit pleinement dans un projet plus large à savoir l'étude des dynamiques territoriales de l'industrialisation par l'analyse de cas concrets.

IV

ACTIVITÉS ET PROJETS

PATRIMOINE INDUSTRIEL DE MULHOUSE... ENJEUX ET PERSPECTIVES

Colloque à la Société industrielle de Mulhouse, 14 et 15 mai 2004.

En partenariat avec le CRESAT et le Conseil consultatif du patrimoine mulhousien (CCPM), la Société industrielle de Mulhouse (SIM) a rassemblé en ses locaux des experts et des élus pour dialoguer de l'avenir du patrimoine industriel mulhousien, notamment des sites de Dollfus-Mieg & Cie (DMC) et de l'ex-Société Alsacienne de Constructions Mécaniques (SACM).

Après qu'Eric de Valence, président de la SIM, ait ouvert le colloque, quatre interventions ont présenté la problématique mulhousienne :

- L'implication de la Ville en matière patrimoniale – perspective historique, par Eugène Riedweg
- Mulhouse, un modèle industriel ?, par Nicolas Stoskopf
- Le site DMC, par Pierre Fluck
- Le site SACM, par Patrick Perrot

Une table-ronde a rassemblé, autour de Guillaume d'Andlau, Eric de Valence, Marie-Claire Vitoux, Edouard Boeglin et Denis Rambaud sur le thème : le bâti industriel, héritage encombrant ou atout ?

L'après-midi a été consacré aux modèles de réhabilitations et aux perspectives mulhousiennes. Cinq interventions se sont succédé :

- Quels outils de protection proposer en fonction du patrimoine à conserver ?, par Serge Brentrup
- Réinvestir l'industriel : une typologie des requalifications, par Pierre Fluck
- D'autres exemples français de réhabilitation (Saint-Etienne), par Bruno Roux
- Le choix de la réhabilitation : processus et problématiques à propos de cas mulhousiens, par Pierre Vidal
- Patrimoine et développement, par Bernard Reichen

Une seconde table-ronde, animée par Guillaume d'Andlau, a rassemblé Robert Pellissier, Pierre Vidal, Bernard Reichen, Bruno Roux et Raymond Woessner pour examiner les perspectives de réhabilitation à Mulhouse.

Les actes du colloque sont disponibles sur www.sim.asso.fr

Deuxième journée: les visites

Le matin du 15 mai, des participants au colloque et des membres du CRESAT se sont retrouvés pour les visites guidées de DMC présentée par Pierre Fluck et de la SACM présentée par Patrick Perrot.

Les participants se sont intéressés principalement à la filature géante de DMC qui a abrité à la fin du XX^e siècle, le producteur de machines textiles Superba. Monument sans rival de l'architecture manufacturière en Alsace, cette filature nous interpelle déjà par sa masse sur la lithographie "Mulhausen Anno 1810" de Engelmann, flanquée de la première cheminée textile à s'élever dans le ciel d'Alsace. Celle-ci vient évidemment trahir la première implantation d'une machine à vapeur, une Peel & Williams de 1812 à basse pression et condenseur. Un projet de transformation de cette filature en logements sociaux a été évoqué en décembre 2004. Ce serait une occasion unique de sauvegarder cette admirable bâtisse, emblématique de l'industrie cotonnière en Alsace.

Les participants ont ensuite découvert le magasin des cotons, le célèbre réfectoire en briques rouges, et le bâtiment de direction en briques jaunes, abritant maintenant le service d'architecture de la ville de Mulhouse.

Le site SACM est composé d'une mosaïque de bâtiments tous plus intéressants les uns que les autres: L'ancienne menuiserie à l'aspect typique de l'usine-bloc en briques rouges, l'ancienne fonderie avec ses fenêtres romanes, sa charpente en bois, et les bâtiments de la fabrication textile flanqués de tourelles évoquant le concept de l'usine-château. Les participants ont pu découvrir l'intérieur du bâtiment de la grosse construction, avec ses poutrelles en treillis, ses fenêtres plein-cintre dispensant une lumière abondante sur un atelier magnifiquement requalifié par Wärtsilä, au milieu duquel trône une aléuseuse SACM Graffenstaden modèle 1900... construite en 1943 et encore en activité au milieu des centres d'usinage à commande numérique. On peut aussi rencontrer sur ce site des ateliers aux toits en sheds, dont certains ont abrité une filature, des bâtiments de "moulins" (turbines à eau) à cheval sur l'Ill qui traverse le site, et une centrale de cogénération construite en 1998. Cette visite a étonné les participants, qui ont eu en prime le plaisir de voir fonctionner une machine à vapeur SACM de 1894, construite sous licence Armington & Sims.



RAYMOND Woessner

LA 4^E TABLE RONDE RHIN-SUD : “ LE RETOUR DE LA PROSPECTIVE ”

Fort de ses géographes et de ses économistes, le laboratoire ThéMA (universités de Besançon et de Dijon) s’est joint aux organisateurs habituels de la Table ronde, c’est-à-dire l’Association de Prospective Rhénane (APR, Strasbourg), le laboratoire RECITS de l’Université Technologique de Belfort-Montbéliard (UTBM) et le CRESAT. Le thème de la journée a été la prospective régionale. Il a trouvé un public d’une soixantaine de personnes, réparti entre des universitaires, des praticiens de l’aménagement et quelques étudiants.

On pourrait renoncer à toute futurologie, laissant l’économie libérale opérer les ajustements nécessaires (“ le marché a toujours raison ”). Mais l’ambition de la Table ronde était de démontrer que les travaux de prospective sont légitimes et nécessaires, d’autant plus que ce concept apparaît polysémique. L’université, les cabinets et les associations regroupant des experts peuvent le décliner sur la base d’une analyse conceptuelle et d’une méthodologie scientifique. Il est apparu que, en tant que “ régions apprenantes ”, de nombreux territoires fonctionnent de moins en moins comme des réceptacles seulement soucieux de promouvoir leurs qualités envers des acteurs exogènes. Ces territoires entendent à présent construire un système capable de communiquer en interne et de s’ouvrir au monde. La question est surtout relative aux moyens et aux méthodes à l’appui de cette ambition. La prospective devient par conséquent un élément essentiel du mode de gouvernance d’un territoire, qui se définit de plus en plus fréquemment par sa capacité à se mettre en projet.

Suivies de débats, sept interventions figurent dans les actes : Fabienne Picard et Nathalie Rodet-Kroichvili avec “ La dynamique territoriale au regard de la proximité : l’exemple de l’industrie automobile en Alsace Franche-Comté ”, Serge Ormaux avec “ Le paysage à l’échelle du territoire : pour une intelligence paysagère ”, Emmanuel Faivre avec “ Pour une vision prospective du rapport “ autoroute et développement local ” : observer pour comprendre, expliquer et agir ”, Henri Nonn avec “ Prospective en région au prisme des mutations sociales, économiques, institutionnelles et des organisations territoriales ”, A. Koering avec “ L’habitat ”, Michel Messelis avec “ Les mobilités ”, Jean-Alain Héraud et M’hamed Dif avec “ Système régional d’innovation, capital humain et social : vers une région apprenante ? ”.

L’APR propose de relancer ses travaux d’expertise et elle présente le canevas de son action jusqu’en 2006. Un autre groupe émerge, l’Observatoire des Systèmes Intégrés du Rhin et de la Saône (OsiRhiS), qui entend être actif sur le Corridor Rhin-Rhône, depuis le Val de Saône jusqu’au Rhin supérieur, à partir de son noyau dur de géographes et d’économistes basé à l’UHA.

Tous les détails figurent dans les Actes de la 4e Table Ronde Rhin-Sud, 94 pages, un ouvrage disponible sur demande auprès de woessner_raymond@yahoo.fr

Françoise DIETERICH, Bernard REITEL

BILAN DES CAFÉS GÉOGRAPHIQUES 2004

Françoise Dieterich, professeur agrégée d'histoire-géographie au lycée d'Altkirch, et Bernard Reitel, maître de conférences de géographie, organisent des cafés géographiques à Mulhouse depuis près de quatre ans. Dans une ambiance conviviale d'un café, un géographe introduit une question touchant le fonctionnement de notre monde contemporain et amorce un débat avec la salle.

Ces manifestations ont pour objectif de proposer une vulgarisation scientifique d'une discipline méconnue (la géographie), de mieux la faire connaître et de rappeler son étroite association avec l'histoire. Loin d'être une discipline académique, la géographie cherche à comprendre et à expliquer les transformations de notre monde actuel et de nos sociétés. Par ailleurs, il s'agit de bien mettre en valeur le dynamisme de notre jeune université et de tisser des liens plus étroits avec les acteurs de notre ville et de notre agglomération, de proposer aux étudiants et aux habitants une ouverture sur le fonctionnement du monde actuel et enfin de créer un lieu de débat citoyen autour de quelques grandes préoccupations de notre société.

Plusieurs partenaires nous assurent un soutien logistique et financier (Rectorat de l'Académie de Strasbourg, Festival International de Géographie de Saint-Dié, association d'étudiants Hérodote, histoire et culture, Fondation ALLIANCE, l'Université, la FLSH et la Ville de Mulhouse).

Les manifestations se déroulent au Café Rey qui permet de concilier centralité et convivialité. Le rythme actuel est de quatre séances par an (qui se déroulent pendant la période universitaire). Nous cherchons à poursuivre ces opérations qui connaissent un véritable succès : nous accueillons entre trente et cinquante participants en moyenne par séance.

Trois cafés ont eu lieu jusqu'à présent cette année et un quatrième est prévu le vendredi 17 décembre 2004. Ils se sont déroulés au Café Rey, où nous avons trouvé un très bon accueil. Chaque animateur a procédé à une introduction du thème (1/2 heure), puis a posé quelques questions pour lancer le débat. Chaque séance a duré entre 1h30 et 2 h. Les compte-rendus de chaque café sont disponibles sur le site www.cafe-geo.net.

Cafés géographiques réalisés en 2004

ANIMATEUR	TITRE	DATE	THEME
Benjamin KOSTRUBIEC	Professeur à l'Université de Haute-Silésie (Pologne)	05/02/04	La Pologne et l'Europe
Gérard DOREL	Inspecteur général de géographie	31/03/04	La puissance des Etats-Unis d'Amérique
Bernard BRET	Professeur à l'Université Lyon 3	20/10/04	L'agriculture, moteur ou frein au développement en Amérique Latine
Marc LOHEZ	Professeur agrégé de géographie, secrétaire de l'association nationale des cafés géographiques	17/12/04	La mondialisation du père Noël

Cafés géographiques : perspectives 2005

Cinq cafés géographiques sont prévus en 2005. Une subvention de 800 euros est demandée à la ville de Mulhouse à ce titre pour l'année 2005.

Le premier portera sur les risques, qui correspond à un thème largement évoqué dans notre société contemporaine. Par ailleurs, le concours du CAPES d'histoire-géographie comporte pour la session 2005 une question sur les risques.

L'un des objectifs que nous nous sommes fixé est d'offrir un regard sur différents territoires du Monde : c'est pour cette raison que nous envisageons un café géographique sur l'Inde en février.

Le 3^e café géographique présente une originalité. Il se déroulera à la cafétéria de l'université à un moment où les travaux de réalisation du tramway toucheront à leur fin et portera sur un thème qui concerne particulièrement l'agglomération mulhousienne : les transports urbains.

Deux cafés géographiques seront organisés en automne 2005, l'un en relation avec le Festival de Géographie de Saint-Dié début octobre, l'autre en décembre sur le réchauffement climatique.

Le programme est indicatif : il est susceptible de connaître des changements.

DATE	ANIMATEUR	TITRE	THEME
Janvier 2005	Jean VIGNEAU	Professeur à l'Université de Paris X	Les risques d'inondation
Février 2005	François DURAND-DASTÈS	Professeur à l'Université de Paris IV	Originalité et diversité du monde Indien
Mars 2005	Christian MONTES	Maître de conférences à l'Université de Lyon II	Les enjeux des transports urbains sur le campus (titre provisoire)
Octobre 2005	Antoine BEYER	Maître de conférences à l'Université Louis Pasteur	Les réseaux : éléments de rapprochement ou de séparation ?
Décembre 2005	Intervenant non connu	Maître de conférences de géographie à l'Université de Bourgogne	Le réchauffement de la planète : mythe ou réalité ? (titre provisoire)

NOS CHERCHEURS ONT PUBLIÉ EN 2003 ET 2004

Céline BORELLO

- *“ Is ther a Waldensian heritage in Provence in the XVIIIth century ? ”*, Mediterranean Studies, Ashgate, XI, 2003, p. 89-102.
- *“ Pierre, Marie, Jean et les autres : prénommer dans la Provence protestante de l’Ancien Régime ”*, Provence Historique, 212, avril-juin 2003, p. 225-239.
- *“ L’expression de la foi réformée en marge des registres d’un notaire provençal au XVII^e siècle ”*, Bulletin de la Société de l’histoire du protestantisme français, 143, avril-juin 2003, p. 41-60.

Benoît BRUANT

- *“ L’entrevue de César et d’Arioviste : rencontre de la latinité et de la germanité au Musée des beaux-arts de la Société industrielle ”*, Annuaire historique de Mulhouse, 14, 2003, p. 130-138.
- *“ Les paysages de Léon Lehmann (1873-1953) ou la quête de la lumière ”*, Annuaire de la Société d’histoire du Sundgau, 2003, p. 45-52.
- *“ Pour l’Europe, destin d’une sculpture urbaine ”*, Annuaire historique de Mulhouse, 15, 2004, p. 175-181.

Nicole CHEZEAU

- *“ Etude comparative de la formation des ingénieurs à la métallurgie dans les pays anglo-saxons et en France de 1870 à 1920 ”*, Formation professionnelle et apprentissage (XVIII^e-XX^e siècles), Actes du colloque international L’histoire de la formation technique et professionnelle en Europe du XVIII^e siècle au milieu du XX^e siècle, Villeneuve d’Ascq, 18-20 janvier 2001, co-édition Revue du Nord, Hors série, Collection Histoire, 17, 2003, Université Charles de Gaulle-Lille 3 et Institut National de Recherche Pédagogique, Paris, p. 419-438.
- De la forge au laboratoire. Naissance de la métallurgie physique (1860-1914), Rennes, Presses Universitaires de Rennes (collection Carnot), 2004, 237 pages.

Myriam CHOPIN-PAGOTTO

- *Collaboration à J. Dalarun et L. Leonardi, Biblioteca agiografico italiana, Ecole française de Rome et Fondation Ezio Franceschini, Firenze, Edizioni del Galluzzo, 2003.*

Jean-Philippe DROUX

- *“ Dynamique des flux de matières particulières en suspension en zone de savane soudanienne : l'exemple de trois petits bassins versants maliens représentatifs ”, Géomorphologie, 2, 2003, p. 99-110 (en coll. avec M. Mietton et J.C. Olivry).*

Pierre FLUCK

- *“ Réinvestir l'industrie, ou les “friches industrielles” peuvent être réhabilitées ! Un choix de cas ”, 3^e Table-Ronde Rhin Sud, juin 2003, p. 13-26.*

- *“ Le patrimoine industriel et l'Alsace : la déshérence ”, Entre Rhône et Rhin, 44, 2003, p. 16-18.*

- *L'archéologie industrielle. BT Freinet, 1155, PEMF, 2004 (en col. avec Léa Fluck-Steinbach).*

- *Jacques Roeder, une vie au service du textile (enquête biographique), Colmar, Do Bentzinger, 2004, 60 p.*

Yves FREY

- *Polonais d'Alsace. Pratiques patronales et mineurs polonais dans le bassin potassique de Haute-Alsace (1918-1948), Besançon, Presses universitaires franco-comtoises, 2003, 598 p.*

- *“ Le bassin potassique de Haute-Alsace, laboratoire des rapatriements massifs de Polonais, in Philippe Rygiel (dir.), Le bon grain et l'ivraie. L'État-nation et les populations immigrées, fin XIX^e-début XX^e siècle, Paris, Éditions Rue d'Ulm/Presses de l'École Normale Supérieure, 2004, p. 97-116.*

Bernard JACQUÉ

- *“ Papiers peints du Bauhaus au musée de Rixheim ”, Revue du Louvre et des Musées de France, 5, 2003, p. 79-82.*

- " Notes pour une histoire du parc de la Commanderie ", Bulletin de la Société d'histoire de Rixheim, 19, 2003, p. 33-42.

- " La formation du dessinateur de motif : l'exemple de Gustave Jeanneret chez J. Zuber & Cie à Rixheim (1864-1870), Annuaire historique de Mulhouse, 14, 2003, p. 65-68.

- Papiers peints du XX^e siècle, catalogue d'exposition, Musée du papier peint, Rixheim, 2004.

- Les papiers peints en irisé, catalogue d'exposition, Musée du papier peint, Rixheim, 2004.

" L'usage du papier peint panoramique dans l'intérieur : un intérieur bâlois vers 1850 ", Art + Architecture en Suisse, n° 2, année 55, 2004, p. 34-37.

Odile KAMMERER

- *En coll.*, Nouvelle Histoire de l'Alsace. Une région au cœur de l'Europe, Privat, 2003, p. 53-126.

" Saint Dominique entre au chapitre de Colmar ", Retour aux sources. Textes, études et documents d'histoire médiévale offerts à Michel Parisse, Paris, Picard, 2004, p. 645-652.

- Le Pouvoir réglementaire : dimension doctrinale, pratiques et sources. XV^e et XVIII^e siècles (*direction, en col. avec Alain J. Lemaître*), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 270 p.

- " Invention de la ville au Moyen Age : l'exemple de Mulhouse ", Annuaire historique de Mulhouse, 15, 2004, p. 97-104.

- Les Vosges sont-elles une montagne au Moyen Age ? ", Montagnes médiévales, Actes du XXXIV^e congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public, Chambéry, 23-25 mai 2003, Paris, Presses universitaires de la Sorbonne, 2004, p. 20-36.

Alain J. LEMAITRE

- " Les échanges économiques entre la Bretagne et l'Europe du Nord aux XVI^e-XVIII^e siècles ", Mémoires Société d'Histoire et d'Archéologie de Bretagne, 81, 2003, p. 283-294.

- *“ La musique en Alsace : une tradition pour un avenir ”*, L'Alsace du Second XX^e siècle, Revue d'Alsace, 130, 2004, p.287-320.

- Le Pouvoir réglementaire : dimension doctrinale, pratiques et sources. XV^e et XVIII^e siècles, (direction, en col. avec Odile Kammerer), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2004, 270 p.

“ La Chalotais, procureur général du roi. Une biographie intellectuelle ”, dans A.J. Lemaître et O. Kammerer (dir.), Le Pouvoir réglementaire : dimension doctrinale, pratiques et sources. XV^e et XVIII^e siècles, Rennes, PUR, 2004, p.241-255.

Florence OTT

La Société Industrielle de Mulhouse au temps de l'Empire allemand (1871-1918). Mulhouse, SIM, 2004, 458 p.

“ La Société Industrielle de Mulhouse : un outil au service du développement de l'industrie alsacienne au XIX^e siècle ”, Circulation techniques, en amont de l'innovation : hommes, objets et idées en mouvement, Presses universitaires de Franche-Comté /Université de technologie Belfort-Montbéliard, Collection sciences humaines et technologie, 2004, p. 145-162.

Bernard REITEL

“ La frontière, un objet spatial en mutation ”, Espace-Temps, revue en ligne, <http://espacestems.net/document842.html>, 2004 (en col. avec C. Arbaret-Schulz, A. Beyer, J.L. Piermay, C. Selimanovski, C. Sohn et P. Zander).

“ D'une région urbaine à une région périurbaine : l'évolution du peuplement en Alsace (1950-2000) ”, L'Alsace du Second XX^e siècle, Revue d'Alsace, 130, 2004, p.131-157.

Odile RIONDET

- Réussir l'épreuve de sciences et techniques documentaires au Capes de documentation. Eduquer à l'information, Editions de l'ADBS, 2003.

- *“ L'auteur, le livre et le lecteur dans les travaux de Pierre Bourdieu ”*, Bulletin des Bibliothèques de France, 2, mars 2003.

- *“ Que signifie s'orienter dans le livre ? ”* 11^e colloque bilatéral franco-roumain, Livre et lecture : nouveaux statuts techniques et symboliques, nouveaux usages,

Oradea, 29.6-1.7. 2004, (http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/documents/archives_0/00/00/10/54/index_fr.html).

- " *La question éthique dans les technologies de l'information* ", Colloque international et pluridisciplinaire *Technique et éthique*, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Civilisations et les Littératures européennes, Université du Littoral, 6-8.11.2003 (Ibidem).

Nicolas STOSKOPF

- " *From the Private Bank to the Joint-Stock-Bank : The Case of France (Second Half of the 19th Century)* ", Companies-Owners-Employees, Proceedings from the 6th Annual Congress of the European Business History Association (EBHA), 22-24.8.2002, University of Helsinki, Department of Social Science History, 2003 (édition sur CD-rom).

- " *Schlumberger Family* ", in Joël Mokir (dir.), *The Oxford Encyclopedia of Economic History*, New York, Oxford University Press, 2003.

- " *Le patronat alsacien* ", " *Banquiers et financiers parisiens* ", " *Analyse factorielle et prosopographie des patrons du Second Empire* " in Dominique Barjot, Eric Anceau, Isabelle Lescent-Giles et Bruno Marnot (dir.), *Les entrepreneurs du Second Empire*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2003, p. 67-74, 113-121 et 155-164.

- Marie-Joseph Bopp, *Ma ville à l'heure nazie, Colmar, 1940-1945, Strasbourg, La Nuée Bleue, 494 p. (édition, en col. avec Marie-Claire Vitoux).*

- " *Banquiers et financiers parisiens du Second Empire* ", *Le Rotarien*, 606, février 2004, p. 27-30.

- " *Une histoire industrielle à redécouvrir* ", *Les saisons d'Alsace*, 22, 2004, p. 80-83.

- " *Mulhouse, un modèle industriel ?* ", colloque des 14 et 15.5.2004, Patrimoine industriel, enjeux et perspectives, *Société industrielle de Mulhouse, Mulhouse (en ligne sur www.sim.asso.fr).*

- " *La grande mutation industrielle* ", *L'Alsace du second XX^e siècle*, Revue d'Alsace, 130, 2004, p. 159-192 (en col. avec Pierre Vonau).

Marie-Claire VITOUX

- " La "population flottante" ou le nomadisme du XIX^e siècle ", Histoire et Anthropologie, 2003, p.1-14.
- Marie-Joseph Bopp, Ma ville à l'heure nazie, Colmar, 1940-1945, Strasbourg, La Nuée Bleue, 494 p. (édition, en col. avec Nicolas Stoskopf).
- " Lettres d'un malgré nous mort sur le front russe, Marcel Dutly (24 octobre 1919-23 décembre 1943) ", Annuaire Historique de Mulhouse, 15, 2004, p.11-93.
- " Mulhouse au XIX^e siècle : comment gérer ses croissances ? ", Annuaire Historique de Mulhouse, 15, 2004, p.127-146 (en col. avec Nicolas Schreck).
- **TITRE ????, in Pour une Histoire culturelle du risque, éditions Histoire et Anthropologie, 2004, pp. ??? (à préciser).**

Raymond WOESSNER

- Le patrimoine, un levier pour la mise en projet des territoires. Actes de la table ronde Rhin-Sud du 27.6.2003, APR / CRESAT / RECITS, 2003, 79 p. (direction d'ouvrage).
- " L'impact environnemental des transports sur le Sud-Alsace ", Annuaire Historique de Mulhouse, 14, 2003, p. 90-105.
- " Alsace : le transport fluvial à l'épreuve des réseaux transfrontaliers ", table ronde organisée par Guy Lasserre, Le transport fluvial a-t-il encore un avenir ?, Festival international de géographie 2003 (Publication sur le site Internet du FIG).
- " Quand les fournisseurs remplacent les sous-traitants ", " Les fournisseurs face au choc de la mondialisation ", " Vers la phase post-industrielle : les donneurs d'ordres sans usines ", Entre Rhône et Rhin, 41, janvier 2003.
- " Solutions européennes pour l'aménagement du territoire ", Entre Rhône et Rhin, 42, mars-avril 2003.
- " Décentralisation : territoires mal nés et mal menés ", " Les TGV font de la politique ", Entre Rhône et Rhin, 43, été 2003.
- " Industrie automobile : faut-il craindre les Pays de l'Est ? " Entre Rhône et Rhin, 44, automne 2003.

- Le retour de la prospective, *Actes de la table ronde Rhin-Sud du 28.5.2004*, APR / CRESAT / RECITS, 2004, 98 p. (direction d'ouvrage).

“ *Enfin, une agglomération* ”, *Annuaire Historique de Mulhouse*, 15, 2004, p. 147-165.

“ *Stratégies de développement et pollution routière* ”, *Entre Rhône et Rhin*, 45, janvier-février 2004.

“ *Ciel dégradé sur les aéroports* ”, *Entre Rhône et Rhin*, 46, printemps 2004.

“ *Les ambitions du transport multimodal* ”, *Entre Rhône et Rhin*, 47, septembre 2004.

Sélection de publications de nos membres associés, correspondants et stagiaires

Emmanuelle COLLAS-HEDELAND

- “ *Nouvelle inscription de Claros : un Etolien honoré à Claros (III^e siècle av. JC)* ”, *Les cahiers de Claros I, Editions recherche sur les civilisations*, 2003, p. 137-143.

Paul DELSALLE

- “ *L'intégration des enfants dans le monde du travail ...* ”, *Lorsque l'enfant grandit. Entre dépendance et autonomie, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne*, 2003, p.547-557.

Gracia DOREL-FERRÉ

- *Habiter l'industrie hier, aujourd'hui demain, Actes des 2^e rencontres internationales du patrimoine industriel troyen, colloque de l'APIC, Troyes, 18-20.5.2001*, Cahiers de l'APIC, 4, CRDP de Champagne-Ardenne, 2004, 175 p. (direction d'ouvrage).

Pierre LAMARD

- “ *Entre vestige et modernité, quelle dynamique patrimoniale ? Le cadre du nord Franche-Comté* ”, *Table ronde Rhin-sud, Le patrimoine, un levier privilégié pour la mise en projet des territoires, APR, CRESAT, RECITS, juin 2003*, p. 45-54.

- " *Contraintes économiques, transferts technologiques, attitudes techniques : Regard sur l'horlogerie en France et en Suisse dans la seconde moitié du XIX^e siècle* ", Jean-François Belhoste, Serge Benoît, Serge Chassagne, Philippe Mioche (textes rassemblés par), *Autour de l'industrie, histoire et patrimoine, Mélanges offerts à Denis Woronoff, Paris, Comité pour l'Histoire économique et financière de la France, 2004, p. 565-583.*

- " *Le pays de la grande industrie* ", L'Arc jurassien, histoire d'un espace transfrontalier, Jean-Claude Dumas, Laurent Tissot (dir.), Vesoul, Maé-erti Editeurs, 2004, p. 174-178 et 264-267.

- " *Swiss and French watch making in the face of the international exhibition in Philadelphia (1876)* ", ICON, *Journal of the International Committee for the History of Technology, XX^e Congrès International d'Histoire des Sciences, Worldwide phenomenon and transfers of technology of Mexico (2001), volume n° 8, 2003, p. 33-42.*

- " *Témoignages pour une modernité patrimoniale : le cadre du nord-est Franche-Comté* ", colloque Habiter l'industrie aujourd'hui, Les Cahiers de l'APIC , n° 4, 2004, p. 76-87.

Bernhard METZ

" *Thanvillé, Saint-Pierre-Bois et Hohwarth au Moyen Age* ", *Annuaire de la société d'histoire du Val de Villé, 29, 2004, p. 19-41.*

" *Hochfelden, lieu central et bourg fortifié (12e-17e s.)* ", *Mélanges Henri Heitz, Pays d'Alsace 208, 2004/3, p. 65-78.*

Le château de Fleckenstein / Burg Fleckenstein, *guide de visite en français et en allemand, (en col. avec Thomas Biller, René Kill et Charles Schlosser).*

Patrick PERROT

- " *Connaître le train de la Doller* ", 2003, 40 p.

- " *Historique du site SACM* ", colloque des 14 et 15.5.2004, Patrimoine industriel, enjeux et perspectives, *Société industrielle de Mulhouse, Mulhouse (en ligne sur www.sim.asso.fr).*

Bertrand RISACHER

- *“ Le Rimbach : conflits autour de son usage au XIX^e siècle ”*, Annuaire Société d’Histoire des régions de Thann-Guebwiller, 2000-2003, p. 55-77.

Nicolas SCHRECK

- *“ Politique et administration à Mulhouse aux temps modernes ”*, Annuaire Historique de Mulhouse, 15, 2004, p.105-126 (en col. avec Isabelle Ursch-Bernier).

- *“ Mulhouse au XIX^e siècle : comment gérer ses croissances ? ”*, Annuaire Historique de Mulhouse, 15, 2004, p.127-146 (en col. avec Marie-Claire Vitoux).

Isabelle URSCH-BERNIER

- *“ Politique et administration à Mulhouse aux temps modernes ”*, Annuaire Historique de Mulhouse, 15, 2004, p.105-126 (en col. avec Nicolas Schreck).

Pierre VONAU

“ Hohbarr-Schule (1940-1944). Les lycéens savernois sous la croix gammée ”, Mélanges offerts à Henri Heitz, Bulletin de la Société d’histoire et d’archéologie de Saverne, n° 207, 2004, p. 111-128.

“ La grande mutation industrielle ”, L’Alsace du second XX^e siècle, Revue d’Alsace, n° 130, 2004, p. 159-192 (en col. avec Nicolas Stoskopf).

BRÈVES

Soutenance

Pierre Lamard a soutenu le 16 décembre 2004 à l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales une habilitation à diriger des recherches avec un mémoire principal intitulé *Excellence industrielle et formation technique : acteurs, culture, stratégies dans le nord de la Franche-Comté (XIX^e-XX^e siècles)* devant un jury composé d'André Grelon (président), Patrick Fridenson (directeur de thèse), Serge Chassagne, Jean-Claude Daumas et Denis Woronoff.

Séminaires 2004-2005

Le premier séminaire s'est tenu le 13 novembre 2004 : Bernard Reitel a présenté ses recherches en cours sur *Villes et frontières*.

Au calendrier de l'année 2005 :

22 janvier : Florence Ott présentera son dernier livre : *La société industrielle de Mulhouse au temps de l'empire allemand (1871-1918)*, un ouvrage qui prolonge et complète sa thèse sur la Société industrielle de Mulhouse de 1826 à 1876 publiée en 1999.

12 mars : Patrick Perrot proposera une conférence dont le thème sera consacré au *sauvetage et à la revitalisation des machines industrielles*.

21 mai : Isabelle Ursch-Bernier présentera sa thèse, *Négoce et industrie à Mulhouse au XVIII^e siècle*.

V

LES CHERCHEURS DU CRESAT

MEMBRES PROPRES :

Céline BORELLO (MC)

Benoît BRUANT (Conservateur du Patrimoine, PAST)

Anne Marie BRULEAUX (MC)

Nicole CHEZEAU (MC)

Myriam CHOPIN (MC)

Pierre FLUCK (PR)

Yves FREY (PRAG, docteur en histoire)

Bernard JACQUÉ (PRAG, docteur en histoire)

Odile KAMMERER (PR)

Richard KELLER (Conservateur territorial du Patrimoine)

Catherine KREBS (MC)

Alain J. LEMAITRE (MC HDR)

Brice MARTIN (MC)

Paul-Philippe MEYER (PRAG)

Florence OTT (MC)

Bernard REITEL (MC)

Odile RIONDET (MC)

Nicolas STOSKOPF (MC HDR)

Marie-Claire VITOUX (MC)

Raymond WOESSNER (MC)

MEMBRES ASSOCIÉS :

Jean-Michel CHEZEAU (PR émérite)

Emmanuelle COLLAS-HEDELAND (MC)

Marianne COUDRY (PR)

Karin DIETRICH-CHENEL (MC)

Jean-Philippe DROUX (ingénieur de recherche, docteur en géographie)

MEMBRES CORRESPONDANTS

Georges BISCHOFF (PR, UMB Strasbourg)

Chip BUCHHEIT (doctorante)

Paul DELSALLE (MC, UFC Besançon)

Françoise DIETERICH (PR agrégée)

Gracia DOREL-FERRÉ (IPR-IA)

Thierry FISCHER (architecte ADAUHR)

Philippe FLUZIN (DR CNRS, UTBM)

Frédéric GUTHMANN (Président Association Connaissance Patrimoine Mulhousien)

Gérard JAEGER (Président Association Groupe Rodolphe)

Michel HAU (PR, UMB Strasbourg)

Jean-Roch KLETHY (Dir. Agence Urbanisme Région mulhousienne)

Pierre LAMARD (MC, UTBM)

Isabelle LESAGE (MC, UMB Strasbourg)

François LIEBELIN (président Association Patrimoine Sous-Vosgien)

Henri MELLON (Société De Dietrich)

Bernhard METZ (archiviste Strasbourg)

Patrick PERROT (chargé de cours UHA)

Catherine ROTH (Docteur en ethnologie)

Nicolas SCHRECK (PR certifié, chargé de cours UHA, doctorant)

Isabelle URSCH-BERNIER (doctorante)

Pierre VONAU (PR agrégé)

MEMBRES DOCTORANTS

Pierre-Christian GUIOLLARD

Bertrand RISACHER (PR certifié)

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2005
ISBNXXXX